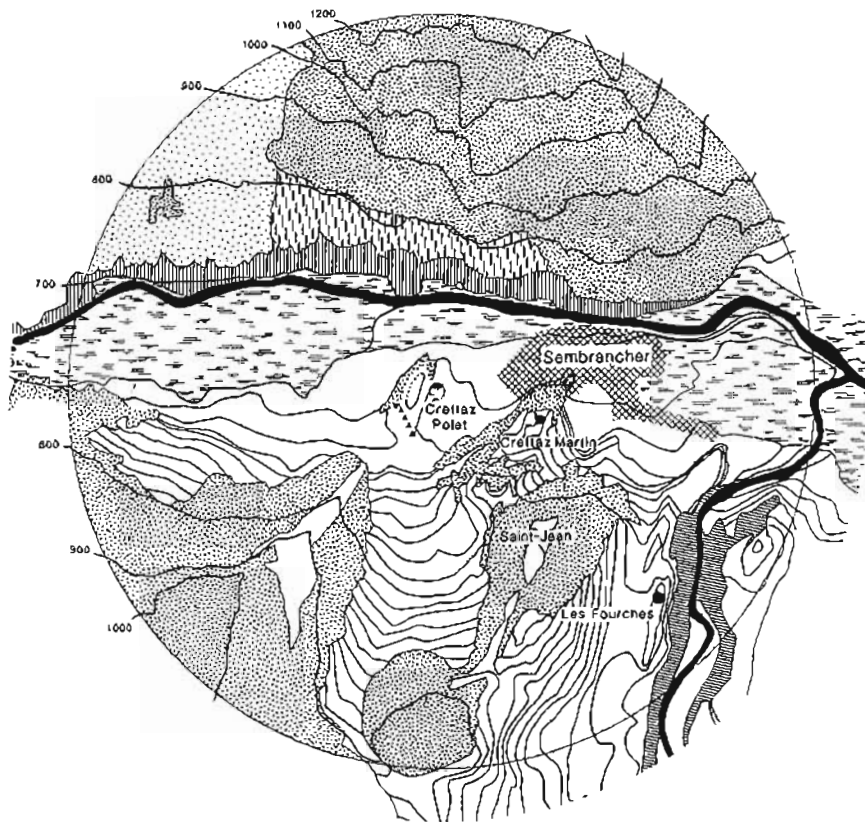


Alain Gally
Catherine Masserey
Nicole Pousaz

SEMBRANCHER CRETTAZ POLET 1970 -1986

Rapport de la campagne de fouilles 1986
et
Rapport final



Rapport Sembrancher

INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte de la dernière campagne de fouilles entreprise par le Département d'Anthropologie de l'Université de Genève en 1986 sur le site du Crettaz Polet à Sembrancher (fig. 1), et dresse un premier bilan d'ensemble des travaux entrepris sur ce site depuis les premières interventions remontant à 1970.

Il se fonde essentiellement sur l'ébauche d'un article général rédigé par deux d'entre nous (C.M. et N.P.) et sur une première étude de la céramique découverte en 1986, effectuée en 1987 par Eliane Rohrer-Wermus, ainsi que sur une réévaluation des interprétations chronologiques, établie en collaboration avec Mme Mireille Elbiali-David.

Nous donnerons également en annexe une brève étude de la faune proposée par M. Louis Chaix.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

1. Les travaux de la période 1970-1985

En 1970, M.-R. Sauter, alors directeur de l'Institut d'Anthropologie de l'Université de Genève, entreprend une campagne de prospection dans la région de Sembrancher. Plusieurs éminences surplombant le village actuel font ainsi l'objet de sondages.

Seule la colline des Fourches révèle des traces d'occupation (Néolithique et La Tène finale). Le Crettaz Polet, dont on explore le sommet, ne livre aucun vestige.

En 1974, une petite tombe en dalles de schiste est par contre découverte fortuitement dans le talus du pied est de la colline.

Cinq ans plus tard, en 1979, des travaux de construction font apparaître deux nouvelles tombes en cistes. Le Département d'Anthropologie dépêche ses collaborateurs. La fouille de sauvetage permet l'étude de 4 tombes néolithiques et l'identification d'autres structures archéologiques non datées (Rapports Sembrancher 1970, 1974, 1979).

En 1980, un sondage limité de 6m² est entrepris à 20 m en aval des tombes. On y observe la présence de plusieurs couches archéologiques superposées ainsi que des structures d'habitation néolithiques correspondant au niveau d'implantation du petit cimetière (Rapport fouilles valaisannes 1980).

L'étude de ces découvertes successives a fait l'objet d'un travail de diplôme (Wermus 1981 et 1983).

Toujours au pied de la colline, on repère en 1981 à la faveur de travaux de déblaiement, les traces d'une cabane incendiée que la découverte d'une épingle et d'un anneau de bronze permet de dater typologiquement du Bronze moyen III (Wermus 1983).

En 1982, un petit sondage est pratiqué au bord de la route actuelle pour déterminer l'étendue maximale des couches archéologiques; en été de la même année, la fouille de la cabane du Bronze moyen est abordée (Rapport Sembrancher 1982 et plan quadriennal 1983-86).

En 1983, le Département de l'Instruction publique du canton du Valais accepte le plan quadriennal d'intervention proposé par l'Université de Genève. De 1983 à 1986, Sembrancher Crettaz-Polet devient le site où se formeront les étudiants du Département d'Anthropologie, conduits par Mireille David, Catherine Masserey, Nicole Pousaz, Eliane Rohrer-Wermus, sous la direction scientifique d'Alain Gallay.

En 1983, la fouille du fond de cabane Bronze moyen se poursuit alors que l'on procède parallèlement à l'étude de la zone de piémont du Crettaz Polet, où l'on identifie une occupation du Premier âge du Fer. L'étude de ce dernier niveau se poursuit en 1984 où l'on procède au dégagement d'une surface approchant les 140m², riche en structures variées (Rapport Sembrancher 1983).

La campagne 1985 est consacrée à la fouille des niveaux inférieurs (Néolithique) au voisinage des tombes en cistes. A cette occasion il est possible de reconnaître un horizon du Néolithique final ou du Bronze ancien directement superposé à celui du Néolithique moyen.

Les niveaux Hallstatt et Bronze moyen sont fouillés de façon très rapide. La fouille de cette zone ne peut être prolongée en 1986 faute de l'accord du propriétaire du terrain. Ce conflit a également perturbé la fin de la campagne 1985, ne permettant pas de consacrer le temps nécessaire à l'étude fine des structures alors dégagées (Rapport Sembrancher 1985).

2. La campagne de fouilles 1986

Selon le plan quadriennal soumis en 1982, la dernière campagne de fouilles devait répondre à deux objectifs distincts :

1. Zone méridionale

Vu l'importance des vestiges hallstattiens découverts dans cette zone, nous avons prévu d'ouvrir une large surface et de fouiller de façon extensive l'horizon datant de cette période, soit essentiellement la surface de la couche 2B.

2. Zone septentrionale

Suite à l'interdiction de fouiller sur les parcelles du chantier nord, propriété de M. Moulin, nous nous étions fixé comme objectif une intervention limitée à la parcelle propriété de M. Gaillard, dans les environs immédiats des tombes néolithiques découvertes en 1974 et 1979.

Cette intervention devait nous permettre de fixer l'étendue réelle du cimetière néolithique et d'identifier d'éventuelles structures d'habitation de la même période.

2.1. Déroulement des fouilles

Les fouilles se sont déroulées du 14 juillet au 14 septembre 1986 sous la direction de Catherine Masserey et Eliane Rohrer-Wermus, avec la collaboration de Yves Reymond et Serge Aeschlimann, dessinateurs du Département d'Anthropologie.

L'absence totale de vestiges dans les niveaux de la couche 3A en relation avec les tombes néolithiques a pu être vérifiée en trois semaines, ce qui a permis de mettre l'accent sur le chantier sud, très riche en structures d'habitation.

Les travaux se sont déroulés comme suit :

- Semaine du 14 au 20 juillet :

Ouverture du chantier et contacts officiels avec M. Métroz, président de la commune de Sembrancher. Contacts avec l'entreprise Pettricioli.

Début du dégagement à la pelle retro du chantier sud avec creusement d'une tranchée selon S1/W7-E2 (16 juillet).

- Semaine du 21 au 27 juillet

Chantier sud. Dégagement à la pelle retro d'une surface de 23m sur 11m, soit environ 250m². Toutes les couches supérieures sont rapidement enlevées afin de parvenir en surface de la couche 2B. Début du nettoyage à la truelle des surfaces dégagées, comprenant encore des vestiges de couche 3A.

Chantier nord. Début de terrassement à la pelle retro, creusement d'une tranchée (21 juillet) et nettoyage.

- Semaine du 28 juillet au 3 août

Chantier sud. Fin du dégagement à la pelle retro (28 juillet), nettoyage de la surface, pose d'un carroyage et début de la fouille (30 juillet).

Chantier nord. Dégagement à la pelle retro de la zone située à proximité immédiate des tombes néolithiques avec enlèvement des terres jusqu'en surface de la couche 3A (28 juillet).

- Semaines 4 août au 7 septembre

Chantier sud. Cinq semaines de fouilles de la couche 2B, dégagement, étude et relevé des structures découvertes.

Chantier nord. Dégagement à la pelle et à la pioche de la surface de la couche 3A et abandon de la zone après deux semaines de travail, vu l'absence de tout nouveau vestiges.

- Semaine du 8 au 12 septembre

Chantier sud. Fin de l'étude des structures (8 au 10 septembre), fermeture du chantier et déménagement du matériel (11 et 12 septembre).

2.2. Chantier sud, horizon 2B

L'horizon 2B a livré en 1986 quatre types des structures distinctes : des alignements rectilignes de dalles, des trous de poteau de petites dimensions, de grandes fosses à remplissage limoneux et des empièvements plus ou moins réguliers.

On trouvera en annexe une description détaillée de ces structures.

- Alignements rectilignes de dalles

Des alignements de dalles jointives, prises dans de petits fossés rectilignes, dont l'un était déjà apparu l'année précédente ont pu être suivis sur une longueur de 2 à 10m. Certains de ces alignements s'ordonnent perpendiculairement l'un à l'autre et doivent correspondre à des bases de parois légères ou de palissades.

Ces structures ne permettent malheureusement pas de tracer des plans cohérents de constructions.

- Trous de poteaux

De nombreux trous de poteaux sont dispersés dans toute la surface fouillée, mais ne dessinent aucun plan cohérent.

- Fosses comblées de limon

Les structures 464 et 468 correspondent à de grandes fosses à remplissage limoneux, dont seule la deuxième a été fouillée. Son remplissage s'est avéré stérile. Il est possible que ces fosses soient en relation avec la préparation d'un limon pouvant peut-être servir au crépissage des parois de clayonnage des cabanes. On notera à ce propos la teneur exceptionnellement élevée en nodules d'argile de l'horizon 2B, dont certains conservent encore sur l'une des faces l'empreinte allongée de baguettes de faible diamètre.

- Empierrements

Deux structures de grand format sont apparues lors des dernières semaines de travail. Elles sont actuellement inédites et n'ont malheureusement pas pu être fouillées en totalité.

La première (structure 486) était partiellement visible en limite orientale du chantier. Elle consiste en un très gros amas de blocs entassés dans une dépression de plus de 4m de large. Un gros bloc en occupe le centre.

Le second empierrement (structure 459) est mieux cerné. Il comprend une zone délimitée par une ou deux rangées de dalles verticales jointives, de 2m sur 8m, recouverte d'une accumulation de blocs (de plus de 10kg pour beaucoup) et une zone de rejet (structure 455) très riche en matériel archéologique et en pierres de petites tailles. Une fosse (structure 462) située en bordure de l'empierrement peut être directement raccordée à cet ensemble.

Une coupe pratiquée à travers cette structure montre que les blocs étaient entassés sans lits distincts sur 30 à 40 cm d'épaisseur et que la base reposait directement sur la surface de la couche 3A limoneuse. On notera que l'orientation de cette structure ne présente aucune cohérence par rapport aux alignements de dallettes rattachables à l'occupation du Premier âge du Fer.

La question de l'attribution chronologique de ces structures sera reprise dans la partie générale de ce rapport. Il est néanmoins déjà possible de proposer les remarques suivantes.

L'étude préliminaire de la céramique entreprise par Mme E. Rohrer-Wermus permet en effet de distinguer deux ensembles de découvertes.

Le premier ensemble regroupe des tessons largement dispersés sur l'ensemble de la zone fouillée et se rattachant essentiellement au dernier décapage de la couche 1A et au premier décapage de la couche 2B.

Le second ensemble est pratiquement limité à la zone de rejet 455 en relation avec le grand empierrement et avec la structure 456. Ces matériaux sont strictement limités à la couche 2B et se retrouvent très bas dans cette unité stratigraphique.

Cette situation confirme le fait que le grand empierrement 459 est plus ancien que les structures associées aux alignements de petites dallettes. Nous verrons que le premier ensemble peut être rattaché à l'horizon Bronze moyen-final du site, alors que le second correspond à l'occupation proprement hallstattienne.

Il est par contre impossible de situer de façon précise les trous de poteaux par rapport à ces deux périodes d'occupations.

STRATIGRAPHIE

Ce chapitre tente de donner un résumé de l'évolution géomorphologique et pédologique de la région du site de Sembrancher (fig. 2) et de situer les diverses occupations humaines dans cette séquence.

Couche 4. Gravier fluvio-glaciaires du retrait

La base de la stratigraphie est composée de sables et graviers fluvio-glaciaires appartenant à un stade de retrait du glacier d'Entremont.

A l'échelle régionale les sédiments morainiques situés au niveau des thalwegs se rattachent à une récurrence tardive des glaciers locaux dont il est possible de cerner l'ampleur approximative (fig. 3, cf. Burri 1974, fig. 6) :

1. le glacier de la Forclaz parvenait jusqu'à Martigny,
2. le glacier issu du vallon de Champex barrait la vallée de la Drance au niveau des Vallettes,
3. le glacier d'Entremont atteignait Sembrancher,
4. le glacier de Bagnes se terminait un peu en aval du Châble.

Les moraines de cette récurrence comblent actuellement le val d'Entremont jusqu'à Sembrancher et le val de Bagnes jusqu'au Châble.

Les barrages créés par les glaciers de la Forclaz, puis par celui du Vallon de Champex paraissent avoir créé des lacs de barrage, dont le plus récent occupait la cuvette de Sembrancher. Son niveau devait se situer vers 750 m d'altitude. Le glacier d'Entremont venait y mourir au niveau de Sembrancher.

Des argiles rubanées sédimentées dans ce lac ont été observées lors de la construction de la route. Des graviers glacio-lacustres forment également la base du cône fluvio-glaciaire du Bioley, dont la coupe est bien visible sur la rive droite de la Drance en aval de Sembrancher.

Sur le site des sédiments graveleux et sableux, encore visibles dans la gravière située à l'est du Crettaz Polet, se rattachent à cet épisode et devaient correspondre à une moraine partiellement sous lacustre. Ils forment la base de la stratigraphie du site préhistorique de Sembrancher (couche 4).

L'âge absolu de cette récurrence reste difficile à préciser. Dans son article de 1974, M. Burri la situait au Dryas III. On admet actuellement une datation plus haute pour cet épisode rattachable au stade des moraines basses valaisannes (Pignat et Crotti 1984; Gallay 1983). Il semble en effet possible de les rattacher aux ultimes fluctuations ayant affecté le grand retrait des glaciers alpins à la fin du Dryas I.

Cette logique conduit à attribuer au Dryas III le stade des moraines intermédiaires de Burri 1974 (communication personnelle de l'auteur, panneau de l'exposition «Le Valais avant l'Histoire», Sion 1986, Burri 1986 et 1987, fig. 78). Les moraines de ce stade sont repérables aujourd'hui vers 2000 m d'altitude à quelques km en aval des fronts de 1850. A l'époque le val de Bagnes était donc totalement dégagé de glaces et il fallait remonter en amont de Lourtier pour rencontrer la première langue glaciaire barrant la vallée et appartenant au glacier de Corbassière.

Couche 3B. Limons éoliens

Les graviers fluvio-glaciaires sont recouverts d'un épais niveau de limon éolien dont la moitié supérieure présente une rubéfaction marquée.

Ce deuxième épisode se déroule lors du réchauffement général du monde alpin. L'amélioration climatique qui s'amorce dès le Bölling et qui provoque le retrait des glaciers se traduit par le dépôt des "loess" en périphérie des langues glaciaires. La végétation s'installe sur ce substrat limoneux et se développe jusqu'à atteindre un couvert forestier dense, la chênaie mixte de la Période atlantique. Sur le site la couche 3B présente une très forte décarbonatation et une proportion importante de fer libre, notamment dans la partie supérieure "rubéfiée". Ces caractéristiques montrent que l'on est en présence de l'horizon C d'un ancien sol, dont la partie supérieure a été démantelée et a disparu. La partie supérieure de cette unité stratigraphique, qui présente des traces de remaniements superficiels, contient les vestiges de l'occupation néolithique du site. La destruction du sol atlantique peut donc être mise en relation avec les défrichements dus à la première occupation humaine du Crettaz Polet.

Couche 3A. Limon brun rouge et pierres

La couche 3A, composée d'un limon brun rouge riche en pierres et en dallettes, contient encore une assez forte proportion de fer libre et une faible teneur en CaCO_2 . Ce sol brun calcique paraît s'être formé par colluvionnement et sédimentation de matériaux arrachés aux placages de sols atlantiques qui subsistaient encore en amont, à la base du Crettaz Polet.

Ce niveau contient des vestiges du Néolithique final ou du Bronze ancien.

Couches 2A et 2B. Terres limoneuses brunes à dallettes

Les couches 2A et 2B, qui contiennent des vestiges de l'âge du Bronze et du Fer, s'inscrivent dans la même dynamique pédologique que la couche 3A. Il s'agit essentiellement de colluvionnements de pente provenant du démantèlement des terrains situés à la base de la colline. La teneur en CaCO_2 augmente progressivement du bas en haut alors que le Fer libre diminue. Cette évolution témoigne de la part de plus en plus importante prise par les sédiments morainiques dénudés (et entraînés par le ruissellement) dans la composition des sédiments situés en aval.

Couches 1A à 1D. Terres grises

Cette logique de sédimentation se poursuit lors du dépôt des couches superficielles composées de terres grises.

L'érosion n'affecte plus que des graviers morainiques dénudés et donne des colluvions riches en CaCO_2 et pauvres en Fer libre. L'intensité du colluvionnement diminue corrélativement.

Couche 1D : Homogène, ce limon gris verdâtre semble présent sur tout le site. Des éléments de brique ou de tuile roulés situent cet horizon à l'époque romaine.

Couches 1A, 1B et 1C : Ces terres sont fines, poudreuses et assez caillouteuses. De coloration brune-grise, elles sont en relation avec l'agriculture et l'irrigation par bisse entraînant un apport régulier de particules fines. La couche 1B a livré de la céramique émaillée à motifs floraux et linéaires de tradition chablaisienne précoce. Une poterie semblable provient de la colline des Fourches (fig. 4, 5 et 6).

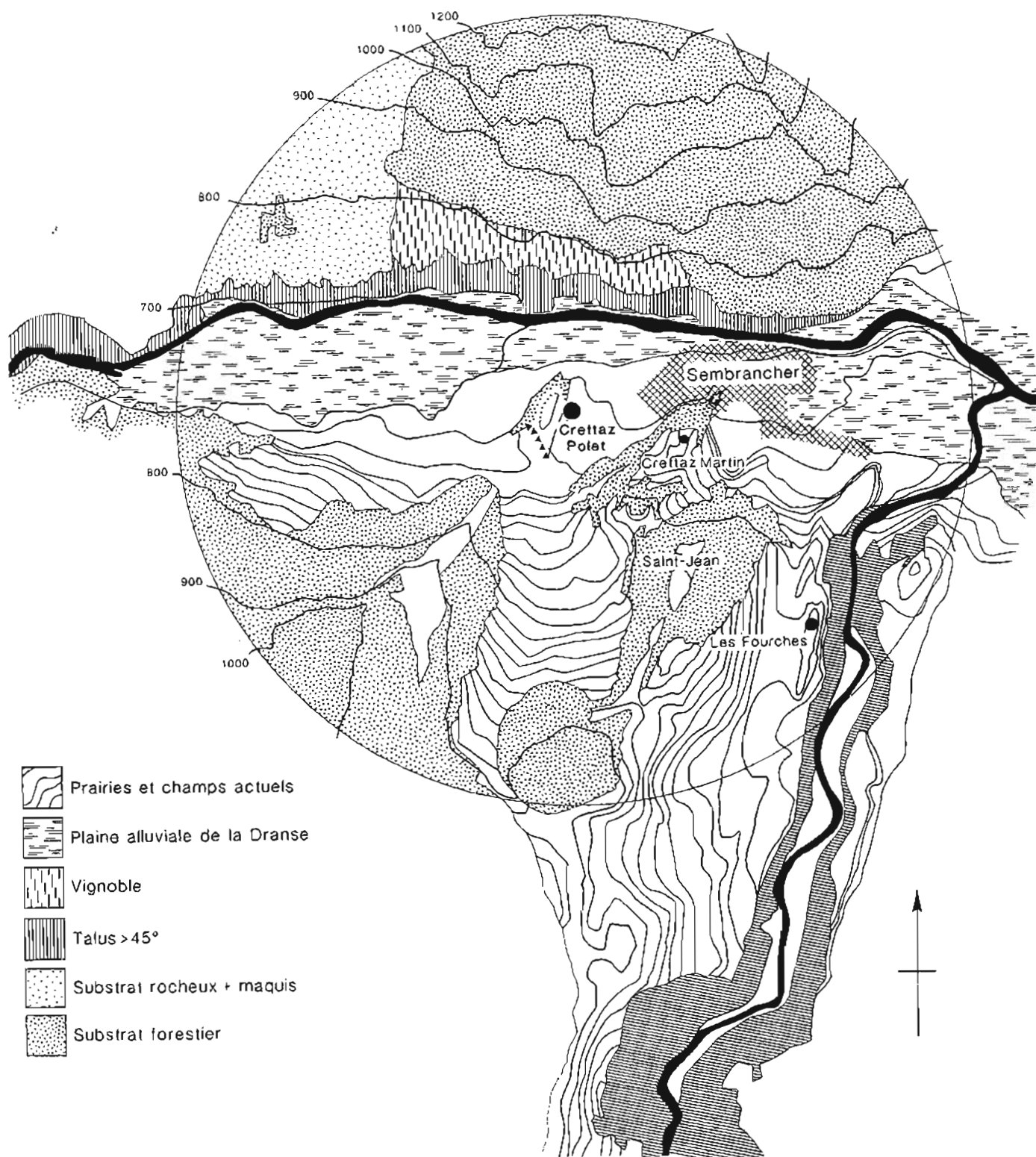


Fig. 1. Sembrancher VS. Le Crettaz Polet au confluent des Drances de Bagnes et d'Entremont et son territoire de 1 km de rayon.

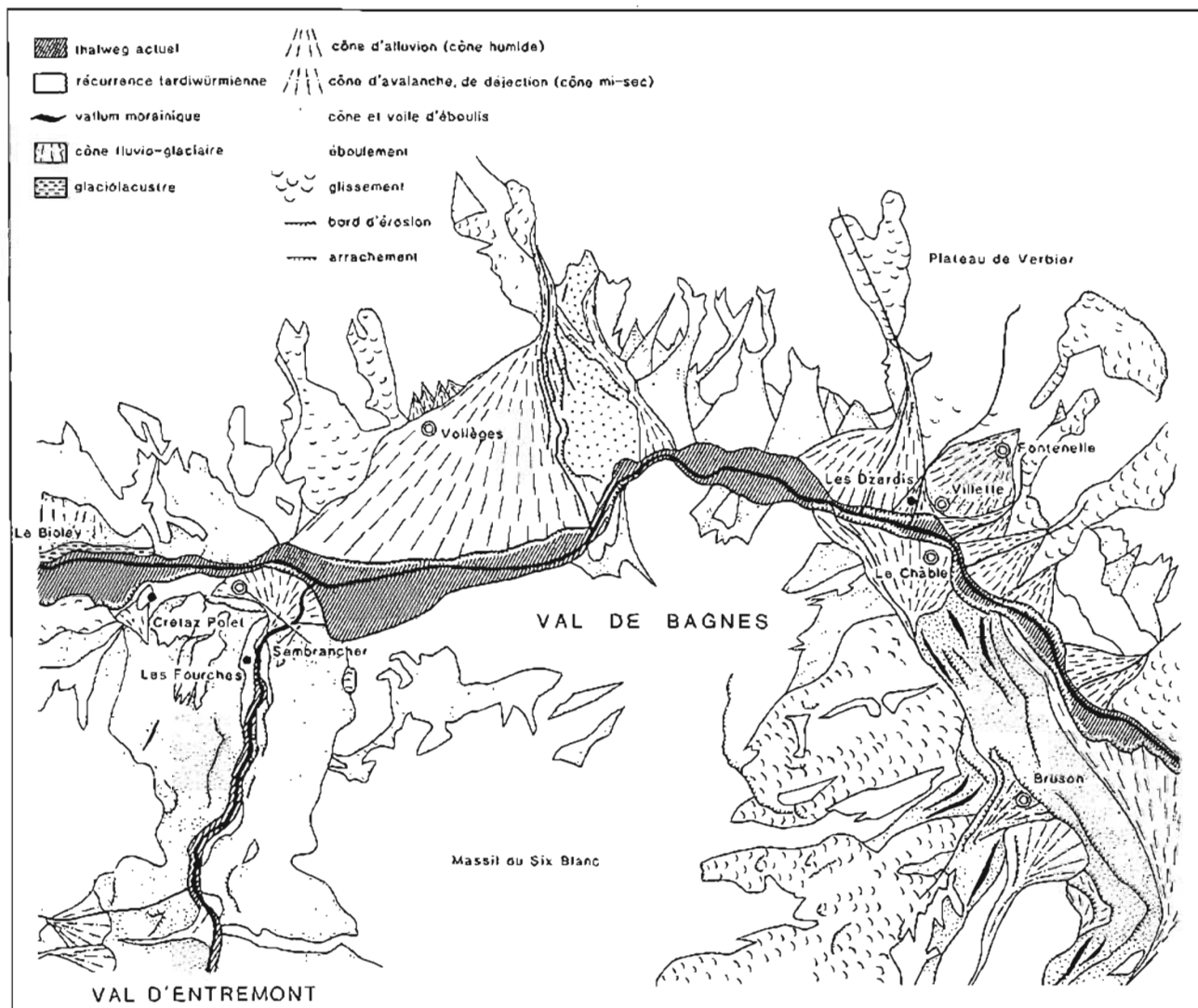


Fig. 2. Formations quaternaires de la vallée de Bagnes. Seules les formations en relation avec le thalweg ont été retenues.

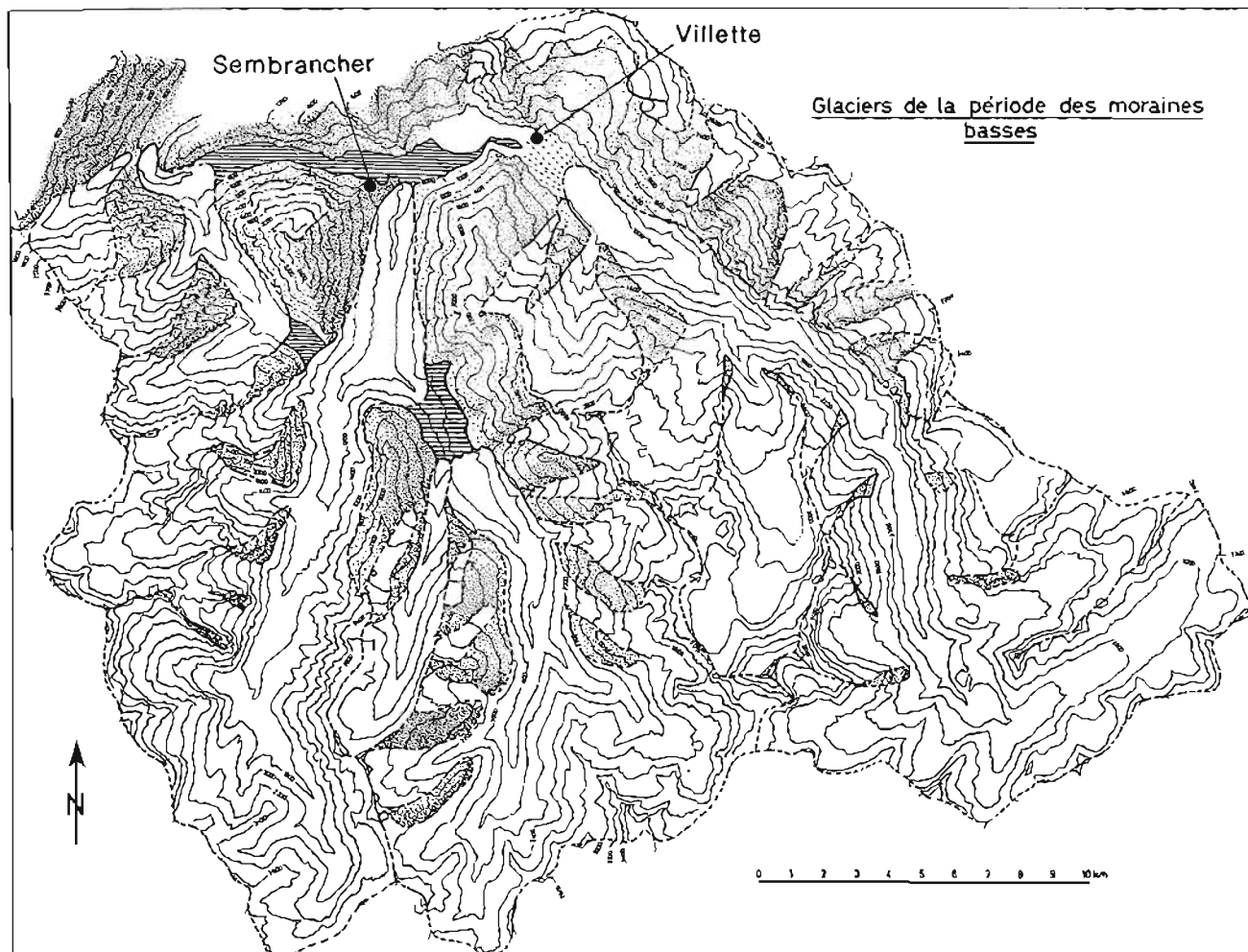


Fig. 3. Extension des glaciers dans les vallées de Bagnes et d'Entremont au stade des moraines basses. D'après Burri 1974.

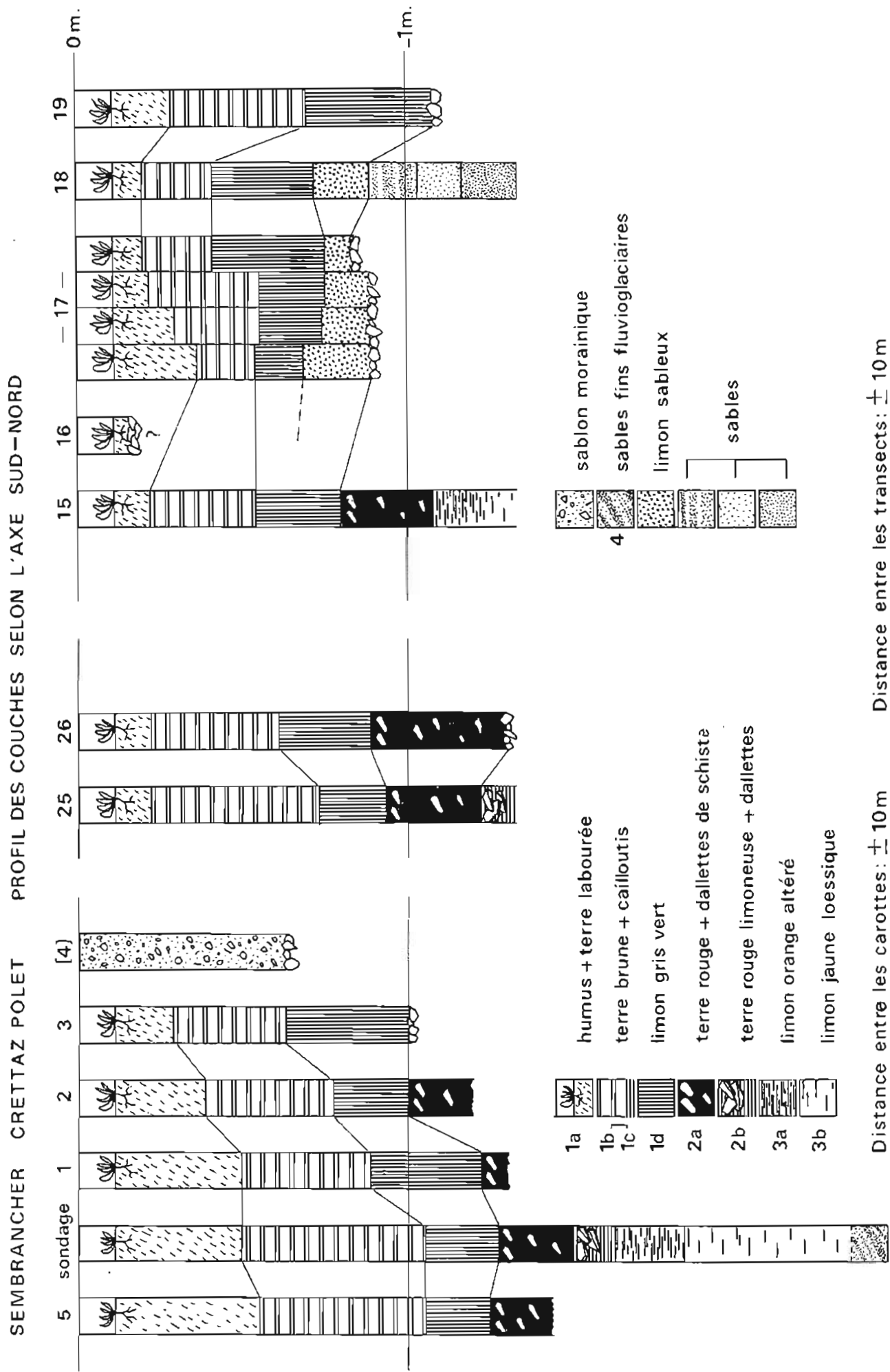


Fig. 4. Sembrancher VS, Crettaz Polet 1980. Profil des couches selon l'axe sud-nord d'après des sondages à la tarière.

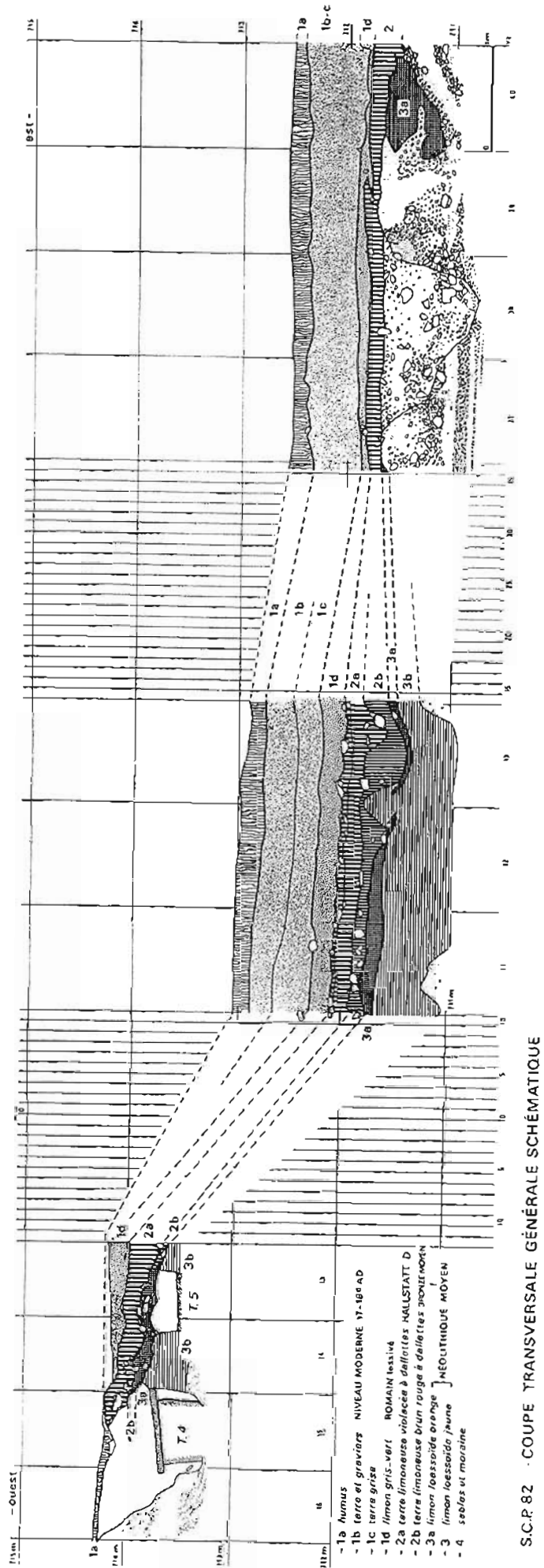


Fig. 5. Sembrancher VS, Crettaz Polet 1982. Coupe transversale générale schématique ouest-est.

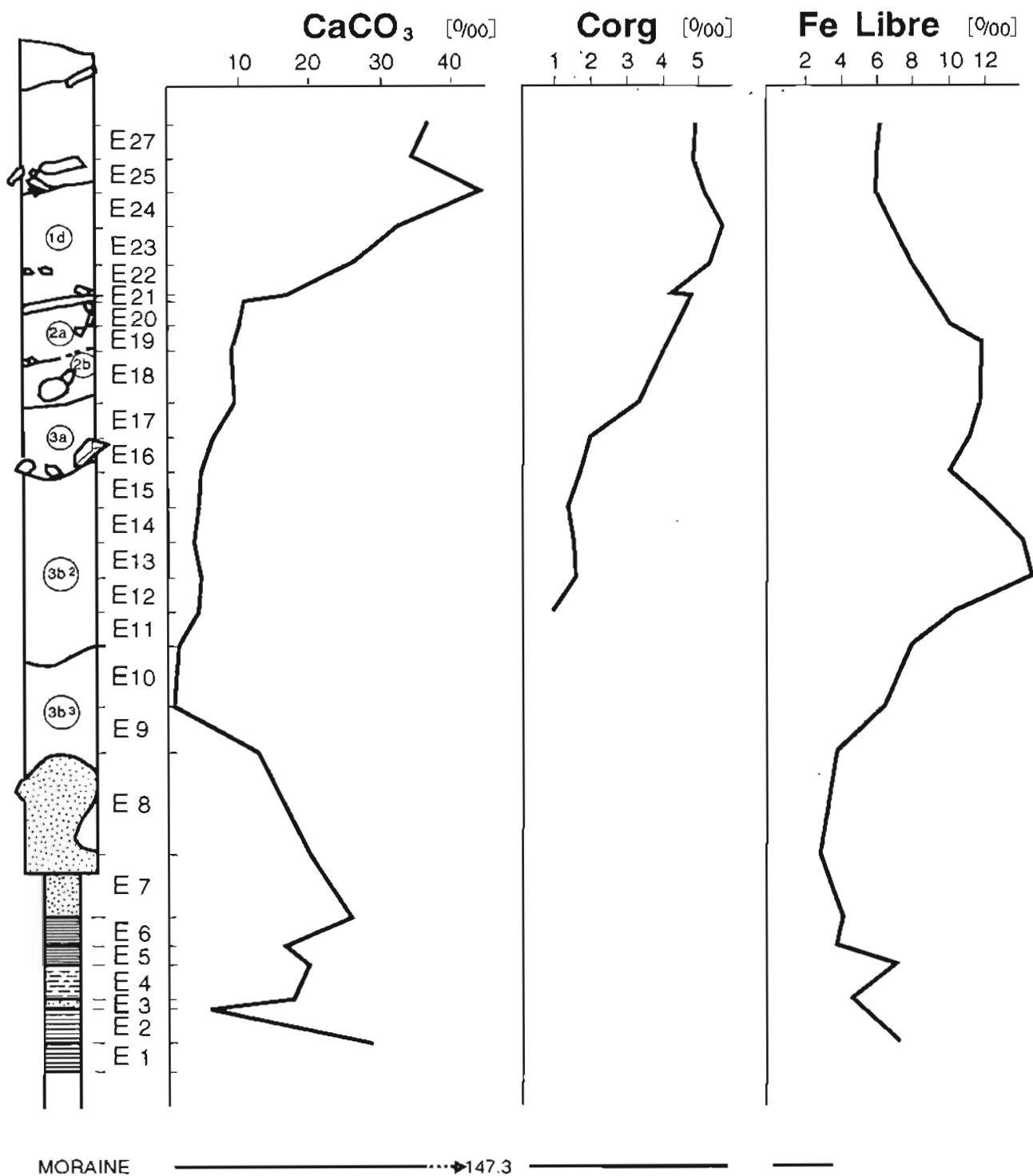


Fig. 6. Sembrancher VS, Cretaz Polet 1983. Analyse pédologique de la coupe W10/W11 réalisée par M.-A. Courty (CNRS) et N. Fédoroff (INA-PG).

SERiation DU MATERIEL CERAMIQUE

Nous donnerons dans ce chapitre un aperçu des principaux types de céramiques récoltés. Cette synthèse n'est en aucun cas exhaustive, mais se limite volontairement aux quelques composantes les plus caractéristiques permettant de préciser l'attribution chronologique et culturelle des phases d'occupation du site.

On remarquera d'autre part que les "classes" retenues concernent, selon les cas, un récipient unique ou un ensemble de récipients présentant des caractéristiques communes.

Cette présentation s'inspire d'un travail préliminaire effectué par Mme Eliane Rohrer-Wermus. Les attributions culturelles ont néanmoins été revues en collaboration avec Mme Mireille Elbiali-David, notamment pour ce qui concerne le début du Bronze final.

1. Cortaillod

Classe 1. Céramique à pâte dure

Cette céramique bien cuite présente une pâte dure à dégraissant moyen de quartz. Les surfaces sont bien lissées et plus ou moins brillantes, de couleur brune à brun rouge.

La seule forme reconstituable est un fragment de bol caréné à col légèrement convexe surplombant (SCP83/S6-W14.4). Cette forme est connue dans le Néolithique moyen II, au Cortaillod classique.

La plus grande partie du matériel se concentre dans la zone S3 à 6-W14 à 15 et provient des décapages les plus profonds de la couche 2B (couche 2B, décapage 2). Le fragment de bol provient par contre de la fosse 308 et a probablement été remanié lors du creusement de cette structure. Le chantier nord n'a pratiquement livré aucun vestige de ce type.

2. Néolithique final/Bronze ancien

Classe 2. Céramique grossière à cordons horizontaux

Au chantier nord la couche 3A a livré une céramique grossière de couleur brune à gros dégraissant de quartz très différente de la céramique du Néolithique moyen.

Le seul élément morphologique identifiable appartient à une jarre à col légèrement évasé orné d'un cordon lisse horizontal unique parallèle au bord (fig. 13).

Cette céramique était considérée jusqu'à ce jour comme caractéristique du Bronze ancien. Les récentes découvertes de Collombey-Barmaz I (fouilles M. Honegger) et de Sion-La Gillière (fouilles D. Baudais) montrent pourtant que ce type de céramique, proche de la céramique des lacs de Chalain et Clairvaux dans le Jura, existe déjà au Néolithique final. L'examen de la seule céramique ne permet donc pas de poser une diagnose chronologique précise pour le matériel de Sembrancher.

3. Bronze D/Hallstatt A1

Classe 3 (Rohrer-Wermus, classe II). Céramique grossière à paroi mince

Les tessons appartenant à cette catégorie appartiennent à un gobelet à bord simple orné d'un mamelon allongé vertical provenant des carrés S3 à 4-E3, dans la couche 2b, décapage 3 (fig. 20).

La pâte est relativement grossière avec un dégraissant hétérogène, les surfaces externes sont grossièrement lissées. Ce récipient se trouve en fait dans la fosse de la structure 456, associée au grand dallage.

Classe 4. Céramique grossière. Jarre à décor impressionné

Les tessons de cette jarre proviennent tous du carré S2-W15 dans la couche 2B, deuxième décapage.

Il s'agit d'un récipient à fond plat et profil en S à col évasé. La panse est ornée de prises horizontales situées au-dessous d'une ligne d'impressions digitales. Le bord est également orné d'empreintes digitales (fig. 19).

La pâte est grossière à gros dégraissant apparaissant en surface. Les surfaces sont de couleur grise et beige.

Classe 5 (Rohrer-Wermus, classe I). Céramique fine à panse carénée

Cette classe relativement abondante comporte plusieurs récipients reconstituables. La pâte est fine et les surfaces relativement lustrées avec, parfois, des traces de polissage. Le dégraissant, fin, est composé majoritairement de quartz et minoritairement de mica.

Trois récipients sont particulièrement caractéristiques (fig. 18):

- Gobelet à double carène, en S2-W15.
- Gobelet à col et haut de panse à double carène et cannelures larges, en S4-W4.
- Urne biconique à fond plat et panse présentant un léger ressaut, très comparable aux urnes Canegrate d'Italie du Nord.

On peut également rattacher à cette classe :

- Deux tessons présentant des mamelons prismatiques aux faces latérales aplaties, disposés à cheval sur une carène, soit SCP80-7 (couche 2A2) et SCP85/N32-E7.5.

Classe 6. Céramique fine à panse bombée ornée de cannelures verticales

Les deux tessons SCP85/N28-W10.5 et SCP85/N30-W8.2, provenant du chantier nord, appartiennent à des bols carénés à panse bombée ornés de cannelures verticales (fig. 18).

Classe 7. Céramique fine, écuelles à bord épaissi

Plusieurs tessons appartiennent à une céramique relativement fine à surface brillante, couleur sombre beige foncée, grise ou noire. Il s'agit d'écuelles à bord évasé présentant un épaississement arrondi interne, dont un exemplaire porte une série d'empreintes digitales (fig. 19).

Un exemplaire provient du chantier nord :

SCP85 N33-E3.9

Les autres se concentrent dans le chantier sud :

SCP84	S17-W10
SCP84	S 9-W11.2
SCP84	S 3-W14.18
SCP86	S18-E2.5
SCP86	S15-E1.10
SCP86	S14-E3.3
SCP86	S15-W1.1

Sauf exception cette céramique provient de la couche 2B du chantier-sud. Deux régions sont concernées. La première correspond au fond de cabane incendié S1 à S-W15 à 17, la seconde au grand dallage avec un matériel concentré dans la structure de rejet S455 et dans la fosse 456.

Classe 8 (Rohrer-Wermus, classe IV). Céramique grossière.

Jarre à cordons lisses orthogonaux

Cette catégorie regroupe les tessons appartenant à une grande jarre à profil faiblement sinueux orné de cordons lisses orthogonaux, dont un motif en T associant un cordon lisse peu marqué parallèle au bord et un gros cordon vertical (fig. 21).

La pâte est très hétérogène et comporte essentiellement un dégraissant de schiste gris non micacé, les surfaces, très grossièrement lissées, sont de couleur grise.

Cette jarre, dont les tessons proviennent des deux premiers décapages de la couche 2B, se trouvait à la périphérie immédiate de la zone de rejet de la structure S455, dans les carrés S3 et 4-W5 et 6.

Classe 9 (Rohrer-Wermus, classe III). Céramique grossière.

Jarre à cordon impressionné et languette

Cette catégorie regroupe les tessons appartenant à une petite jarre à bord droit, panse bombée et fond plat relativement étroit.

Le bord porte une série d'impressions digitales. Un cordon horizontal impressionné associé à une languette orne la panse.

La pâte est moyennement grossière, bien cuite et dense à dégraissant moyen de quartz. La pâte et les surfaces sont de couleur rougeâtre (fig. 20).

Cette jarre, dont les tessons proviennent des deux premiers décapages de la couche 2B, se trouvait à la périphérie immédiate de la zone de rejet de la structure S455, dans les carrés S3-W5 et 6.

Classe 10. Céramique grossière.

Jarre à cordon impressionné

Les tessons appartiennent tous à une grande jarre ornée de deux cordons horizontaux impressionnés. La pâte et les surfaces à dégraissant grossier sont de couleur grise. Le col entre les deux cordons est grossièrement lissé alors que la panse présente les traces d'un crépissage très grossier (fig. 22).

Les vestiges de ce récipient proviennent des deux chantiers (collage), soit :

SCP85/N28-E7 et SCP86/S1-W5.2

4. Hallstatt D

Classe 11 (Rohrer-Wermus, classe VII). Céramique grossière.

Jarre à bord impressionné

Les tessons de cette classe se rattachent probablement à un seul récipient, dont les fragments, dispersés sur la totalité de la surface du chantier sud, proviennent du deuxième décapage de la couche 2A et des deux premiers décapages de la couche 2B.

Il s'agit d'une jarre à bord évasé orné à la face interne d'empreintes digitales. La pâte est moyennement grossière et vacuolaire, avec un dégraissant de quartz peu abondant. La pâte et les surfaces sont de couleur gris beige.

Le tesson orné provient du carré S3-W14 (fig. 22).

Une certaine ambiguïté subsiste quant à l'attribution chronologique de cette jarre dont le comportement stratigraphique et topographique est celui des composantes du Premier âge du Fer.

Classe 12. Céramique fine à décor cannelé

Cette classe regroupe l'essentiel de la céramique découverte dans la fosse de combustion de la structure 436 (S17-W9).

La pâte des poteries est extrêmement fine et de couleur beige orangée, les surfaces sont soigneusement lustrées. Le dégraissant est très fin.

On mentionnera spécialement trois récipients (fig. 24):

- Un bol à panse arrondie, fond probablement légèrement aplati et bord légèrement évasé, col décoré d'une série de cannelures horizontales.
- Gobelet à fond plat, panse bombée et col droit, col décoré d'une série de cannelures horizontales s'articulant avec une bande verticale de cannelures.
- Gobelet à fond plat, panse bombée et col droit, orné d'un petit mamelon allongé vertical.

Classe 13 (Rohrer-Wermus, classe V). Céramique fine de couleur claire

Cette classe regroupe un ensemble de tessons se particulier essentiellement par des caractéristiques technologiques.

La pâte est de couleur claire beige à brique alors que la partie médiane est réduite. Les surfaces sont parfaitement lissées. Le dégraissant est extrêmement fin.

Le seul élément morphologique reconnaissable est une articulation anguleuse entre un haut de panse concave et un col concave (SCP86/S1-W2.6).

Les tessons appartenant à cette classe sont dispersés sur la totalité de la surface du chantier sud et proviennent du deuxième décapage de la couche 2A et du premier décapage de la couche 2B.

Classe 14 (Rohrer-Wermus, classe VI). Céramique grossière à dégraissant de talcschiste

Cette classe regroupe un ensemble de tessons se particulier essentiellement par des caractéristiques technologiques très particulières, qui en font une céramique de consistance savonneuse au toucher.

La pâte présente un dégraissant grossier de talcschiste. Les surfaces externes sont beiges à gris foncé, les surfaces internes noires. Les seuls éléments caractéristiques sont des fonds plats.

Ce matériel est dispersé sur la totalité de la surface du chantier sud, exception faite de la zone de la cabane incendiée et du grand dallage, et provient essentiellement du deuxième décapage de la couche 2A et du premier décapage de la couche 2B.

5. La Tène

Classe 15. Céramique fine à pâte feuilletée

Un petit ensemble de tessons forment un ensemble aux caractéristiques technologiques homogènes et bien connues en Valais. La pâte présente un aspect feuilleté à dégraissant fin micacé et est généralement de couleur assez claire. La surface bien lissée, laissant apparaître les paillettes de mica, sont par contre de couleur foncée, et même souvent noires.

Les éléments typologiques découverts à Sembrancher sont peu nombreux. On mentionnera un fragment de col étroit (SCP84/S19-W8).

Cette céramique est bien connue en Valais, où elle regroupe divers types de gobelets étroits et hauts à panse bombée haute et pied annulaire et se situe à La Tène D.

Le matériel de ce type est dispersé sur l'ensemble du site où on le rencontre dans la partie haute de la stratigraphie, soit dans les couches 1D et 2A. Elle semble intimement liée aux quelques tessons de céramique romaine (Classe 16).

6. Période romaine

Classe 16. Céramiques romaines diverses

Nous avons regroupé dans une seule classe l'ensemble de la céramique romaine. Cet ensemble présente des types variés qui mériteraient une étude particulière. Cette collection reste néanmoins numériquement très peu importante

7. Période moderne

Classe 17. Céramique émaillée

La classe 17 regroupe des tessons émaillés d'une poterie paysanne cuite à basse température et ornée de motifs floraux ou linéaires peints en vert, blanc ou noir sur fond brun. La simplicité des décors et la limitation des couleurs témoignent d'une étape relativement ancienne de cette céramique, qui appartient probablement au 17^e ou au 18^e siècle.

Cette céramique se rencontre dans la couche 1B.

DATATIONS CARBONE 14

Quinze dates ont été obtenues sur le site de Sembrancher, Crettaz Polet (fig. 7). Nous commenterons les résultats obtenus par horizon chronologique.

Les calibrations sont données à partir des travaux publiés dans la revue *Radiocarbon* et des programmes ordinateurs associés :

1. Courbe de Washington 1986 d'après
Pearson, Pilcher, Baille, Corbett et Qua 1986
2. Courbe de Washington 1993 d'après
Stuiver, Pearson 1993, Pearson et Stuiver 1993, Stuiver et Pearson 1993

La courbe de 1993 améliore légèrement les intervalles chronologiques fournis.

1. Horizon néolithique

Une seule date obtenue : *CRG 717 : 5170 ± 150 BP*

Calibration 1. Age calibré : 3991 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 4226-4196, 4160-3890, 3888-3788

Calibration 2. Age calibré 3970 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 4220-4195, 4151-4111, 4107-3791

L'horizon néolithique est contemporain de la nécropole de l'avenue Ritz à Sion et se situe à l'articulation du Néolithique moyen I et du Néolithique moyen II.

2. Horizon du début du Bronze final

Cinq dates obtenues :

- *CRG 596 : 3300 ± 100 BP*

Calibration 1. Age calibré : 1603 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 1727-1711, 1690-1490, 1479-1462

Calibration 2. Age calibré : 1530 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 1683-1442

- *CRG 465 : 3010 ± 75 BP*

Calibration 1. Age calibré : 1294, 1279, 1264 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 1393-1327, 1326-1210, 1204-1190, 1177-1153, 1144-1130, 1121-1112

Calibration 2. Age calibré : 1260, 1230 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 1384-1339, 1323-1122

- *CRG 716 : 2985 ± 70 BP*

Calibration 1. Age calibré : 1288, 1285, 1259, 1229, 1220, 1198, 1195, 1137, 1136 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 1374-1335, 1322-1207, 1206-1189, 1181-1147, 1146-1128, 1124-1109, 1090-1085

Calibration 2. Age calibré : 1250, 1210 av. J.-C.

Marge à 1 sigma : 1311-1114, 1093-1081

- *CRG 711 : 2980 ± 75 BP*

Calibration 1. Age calibré : 1287, 1286, 1258, 1230, 1216, 1198, 1195, 1138, 1135

Marges à 1 sigma : 1374-1335, 1321-1188, 1183-1127, 1125-1107, 1102-1083, 1059-1054

Calibration 2. Age calibré : 1250, 1200 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 1311-1049

- *CRG 710 : 2900 ± 65 BP*

Calibration 1. Age calibré : 1188, 1184, 1127, 1126, 1107, 1105, 1083, 1059, 1054

Marges à 1 sigma : 1244-1233, 1215-1199, 1194-1139, 1134-1007, 981-976

Calibration 2. Age calibré 1040 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 1192-1185, 1162-1142, 1137-991, 952-947

Trois de ces cinq dates, soit CRG 465, CRG 716 et CRG 711, sont bien groupées dans le 13^e siècle av. J.-C. et fournissent une date recevable pour l'occupation du début du Bronze final de Sembrancher, qui se situe dans l'horizon Bronze D-Hallstatt A1 (ou Bronze final I-IIa selon la terminologie française).

La date CRG 596 est par contre plus ancienne et se situe dans le Bronze C ou Bronze moyen 3. Cette date pourrait être en accord avec l'épingle et l'applique discoïde du site, mais nous pensons qu'il est quelque peu artificiel d'isoler ce matériel de l'ensemble de la céramique de l'horizon du début du Bronze final. On peut donc considérer CRG 596 comme trop ancien.

A l'opposé CRG 710 paraît légèrement trop récent par rapport à l'attribution chronologique proposée pour cet horizon.

3. Horizon du Premier âge du Fer

Six dates obtenues

- *CRG 595 : 2445 ± 60 BP*

Calibration 1. Age calibré : 750, 724, 536, 535, 519, 464, 446 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 765-677, 661-606, 604-408

Calibration 2. Age calibré : 520 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 762-625, 597-404

- *CRG 594 : 2385 ± 60 BP*

Calibration 1. Age calibré : 408 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 752-721, 703-696

Calibration 2. Age calibré : 400 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 515-392

- *CRG 466 : 2385 ± 55 BP*

Calibration 1. Age calibré : 408 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 747-725, 519-464, 444-398

Calibration 2. Age calibré : 400 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 512-433, 428-393

- *CRG 593 : 2315 ± 50 BP*

Calibration 1. Age calibré : 396 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 405-384

Calibration 2. Age calibré 390 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 400-370

- *CRG 475 : 2310 ± 120 BP*

Calibration 1. Age calibré : 395 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 516-467, 434-350, 317-311, 301-228, 222-210

Calibration 2. Age calibré : 390 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 479-449, 420-199

- *CRG 592 : 2320 ± 50 BP*

Calibration 1. Age calibré : 397 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 406-386

Calibration 2. Age calibré : 391 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 401-372

Les dates C14 en relation avec l'horizon du Premier âge du Fer de Sembrancher pose un problème du à l'allure très particulière de la courbe de calibration correspondant à l'intervalle 2550-2200 BP en datation non calibrée (fig. 8). L'intervalle 2550-2400 BP correspond en effet à une série de fluctuations dont le lissage donne pratiquement une droite horizontale. Cette situation montre qu'il est totalement impossible d'utiliser les mesures tombant dans cet intervalle pour préciser la chronologie du Premier âge du Fer. A partir de 2400 BP au contraire la courbe est quasi verticale, ce qui donne des datations calibrées anormalement et artificiellement précises. Deux des dates de Sembrancher, CRG 595 et CRG 594 tombent dans la première partie de la courbe et se situent donc quelque part entre 760 et 400 av. J.-C., ce qui peut convenir à une attribution au Hallstatt C/D au sens large.

Les autres dates tombent par contre après 2400 BP et se situent toutes aux environs de 400 av. J.-C., c'est-à-dire à La Tène A/B1. Cette date est évidemment trop récente pour du Hallstatt D, dont le matériel est certainement antérieur à l'occupation du Second âge du Fer de Gamsen (La Tène A/B1), bien cadré chronologiquement entre la fin du 5^e siècle et le milieu du 4^e siècle av. J.-C. (communication Philippe Curdy).

Nous proposons donc de fixer arbitrairement l'horizon halstattien D de Sembrancher dans la deuxième moitié du 6^e siècle et la première moitié du 5^e siècle av. J.-C.

4. Dates récentes

Trois dates se rattachent au Second âge du Fer et à l'Epoque romaine

- *CRG 709 : 2035 ± 190 BP*

Calibration 1. Age calibré : 90, 80, 70, 56, 45, 5 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 358-288, 282-272, 260-245, 230-130AD

Calibration 2. Age calibré : 30 av. J.-C.

Marges à 1 sigma : 354-293, 231-228, 209-149AD, 154-211AD

- *CRG 597 : 1950 ± 50 BP*

Calibration 1. Age calibré 31AD, 38AD, 53AD

Marges à 1 sigma : 87-84, 36-33, 20-13, 1AD-78AD

Calibration 2. Age calibré : 72AD

Marges à 1 sigma : 11AD-120AD

- *CRG 476 : 1730 ± 130 BP*

Calibration 1. Age calibré : 260AD, 281AD, 291AD, 298AD, 324AD

Marges à 1 sigma : 130AD-430AD

Calibration 2. Age calibré : 270AD, 330AD

Marges à 1 sigma : 140AD-439AD

Ces datations s'inscrivent dans l'horizon de la fin de La Tène et de l'Epoque romaine, mais les limites inhérentes à la méthode ne permettent guère que les interpréter de façon plus précise par rapport à la romanisation de la région : 16-15 av. J.-C. , annexion à l'Empire et 47 après J.-C. , fondation du *Forum Claudii Vallensium* (Martigny).

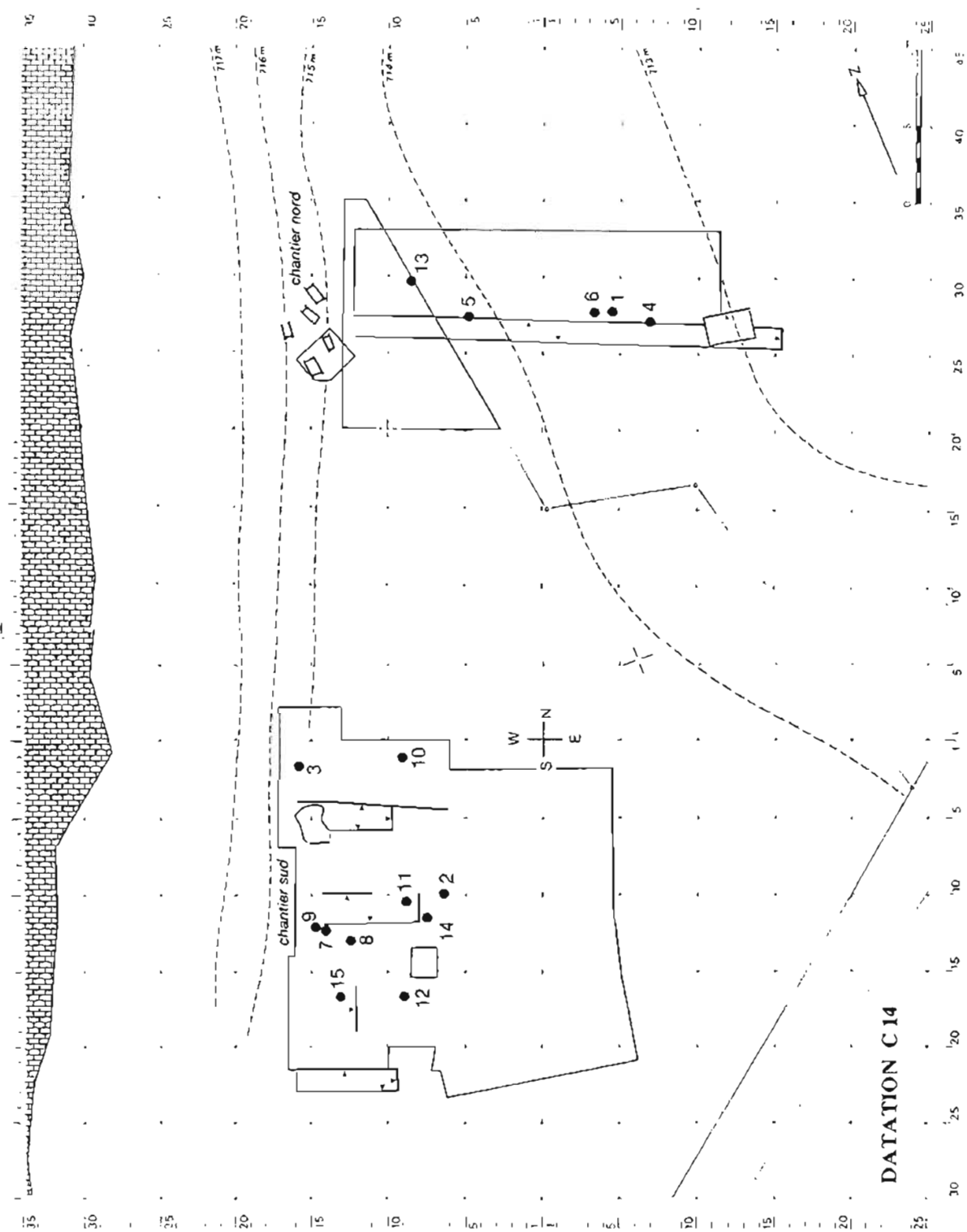


Fig. 7. Sembrancher VS, Cretaz Polet . Situation des échantillons datés au C14.

	N° CRG	Date BP	Dates calibrées (Klein et alii) 1982	Date calibrée (Stuiver et alii) 1993	Année fouille	Carroyage	Couche	Structure	N° structure	Matériel	Attribution
1.	CRG 717	5170±150	4380-3665	4220 (3970) 3791	1985	N28/E5	3B	Fosse	140		Néol. moyen J
2.	CRG 596	3300±100	3265 (1870) 505	1683 (1530) 1442	1984	S11/W7	2B	Cuvette empierrée	420		Bronze D
3.	CRG 465	3010±75	1415-1100	1384 (1260,1230) 1122	1982	S2/W16	2B2	Poutre carbonisée	305		Hallstatt A1
4.	CRG 716	2985±70	1400-920	1311 (1250,1210) 1081	1985	N28/E7-8	2B2	Fosse + trou de poteau	218		Hallstatt A1
5.	CRG 711	2980±75	1395-950	1311 (1250,1200) 1049	1985	N28/W5	2B2	Foyer	317		Hallstatt A1
6.	CRG 710	2900±65	1330-885	1192 (1040) 947	1985	N28/E4	2B2	Trou de poteau + dalle	319		Hallstatt A1
7.	CRG 595	2445±60	1185 (785) 385	762 (520) 404	1984	S13/W14	2B1	Trou de poteau	426		Hallstatt D
8.	CRG 594	2385±60	1155 (765) 375	515 (400) 392	1984	S13/W13	2B1	Trou de poteau	428		Hallstatt D
9.	CRG 466	2385±55	765-390	512 (400) 393	1983	S12/W15	2A	Trou de poteau	425		Hallstatt D
10.	CRG 593	2315±50	775 (585) 395	400 (390) 370	1984	S1/W9	2B1	Foyer	408		Hallstatt D
11.	CRG 475	2310±120	760-170	479 (390) 199	1983	S11/W9	2A	Foyer	421		Hallstatt D
12.	CRG 592	2320±50	780 (585) 390	401 (391) 372	1984	S17/W9	2B1	Fosse de combustion	436	Céramique Hallstatt D	Hallstatt D
13.	CRG 709	2035±190	415-AD250	354 (30) AD211	1985	N29-30/W9	2A	Foyer	448		La Tène D2
14.	CRG 597	1950±50	375 (155) AD65	AD11 (72) 120	1984	S12/W8	2A	Trou de poteau	423		Romain
15.	CRG 476	1730±130	AD40-AD560	AD140 (270,330) 439	1983	S15-16/W14	2A	Charbons de bois	-		Romain

Sembrancher VS, Crettaz Pollet - Datations C14. Mars 1993.

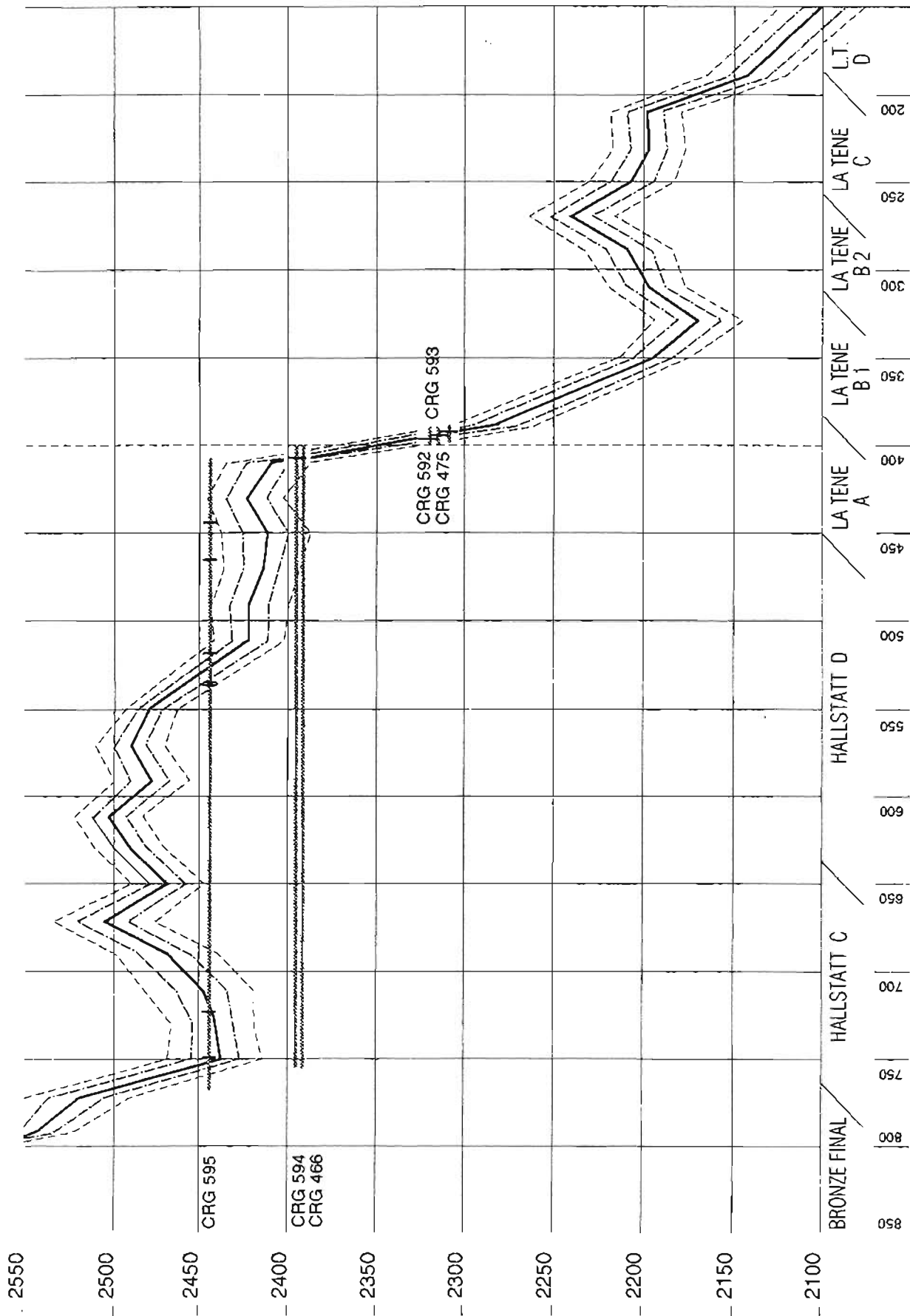


Fig. 8. Sembrancher VS, Crettaz Polet . Calibration des dates C14 rattachables au Premier âge du Fer. Calibration selon Pearson, Pilcher, Baille, Corbett et Qua 1986.

PHASE I. NEOLITHIQUE MOYEN

3B OK

La première phase d'occupation du Crettaz Polet se rattache au Néolithique moyen (fig. 9).

1. Insertion stratigraphique

L'occupation se situe dans la partie la plus superficielle des limons éoliens de la couche 3B et correspond au niveau de troncature du sol atlantique qui a probablement été détruit au moment de la première occupation humaine. Au pied de la colline l'horizon se termine en biseau pratiquement au contact des sédiments fluvio-glaciaires qui remontent contre le socle rocheux. Cet atterrissement se situe au niveau de la petite nécropole. Le sondage aval, effectué en 1982, montre d'autre part que l'horizon néolithique est limité à l'est par de forts ravinements correspondant probablement à un ancien ruisseau limitant l'établissement humain. A ce niveau la couverture loessique n'existe plus qu'à l'état de lambeaux remaniés. Ces chenaux ont par contre cessé de fonctionner au cours de l'âge du Bronze qui voit à nouveau se développer à cet emplacement une sédimentation de colluvionnement régulière (couche 2 continue).

Cette observation ne signifie pourtant pas que le bief a cessé de fonctionner car son lit peut avoir été situé au delà des zones explorées.

2. Structures

Nous décrivons les divers vestiges de l'occupation néolithique d'amont en aval, soit d'ouest en est.

2.1. La nécropole

Cinq tombes de type Chamblandes à inhumation unique forment un petit cimetière situé au pied immédiat de la colline. L'exploration des environs immédiats des tombes, effectuée en 1985, montre que nous sommes probablement en présence de la totalité du cimetière.

Les cinq tombes sont approximativement parallèles les unes aux autres et orientées sud-est/nord-ouest. Les données anthropologiques sont reprises du travail de diplôme de Mlle Evelyne Leemans (1985).

Tombe 1

Tombe découverte accidentellement en 1974 et partiellement détruite.

Les ossements prélevés par les enfants du village disparurent sauf un fragment de crâne et une mandibule qui furent sauvés par les ouvriers.

La tombe, considérée comme la tombe N° 1 de la nécropole, est creusée dans un limon fluvio-glaciaire ("penthe" en Valais). Il s'agit d'une tombe à dalles, de type Chamblandes, orientée approximativement nord-sud, formée de deux dalles latérales longues d'un peu plus d'un mètre s'appuyant contre la dalle d'extrémité sud longue de 40 cm. La dalle nord, de mêmes dimensions, paraît avoir été partiellement arrachée au moment de la découverte. Seuls subsistent deux fragments appartenant probablement à sa fraction inférieure. Une pierre de calage relativement superficielle observée à l'extrémité nord de la dalle ouest montre que la tombe était primitivement implantée dans une fosse.

L'espace interne mesure 0,35 x 0,80 m. Il s'agit d'une tombe de petites dimensions ne pouvant contenir qu'un individu en position contractée. Un fragment de la dalle de couverture retrouvé dans

les déblais mesurait 71 x 75 cm et avait une épaisseur de 9,5 cm. Les 71 cm doivent correspondre à la largeur primitive de la dalle qui débordait donc largement en dehors des dalles latérales.

On ne possède aucune indication sur la position du squelette qui, selon l'enquête menée sur place reposait "sur le dos", tête au nord. Le crâne, seule partie du squelette qui nous est parvenue, appartient à un enfant de 6 à 7 ans, dont le sexe ne peut être déterminé (fig. 11).

Les quatre autres tombes ont été découvertes en 1979.

Tombe 2

Implantation de la fosse. La fosse est creusée dans les sables fluvio-glaciaires apparaissant, au niveau du décapage de surface, du côté amont. La situation du côté aval est moins claire, la fosse paraissant creusée dans la terre rouge compacte. La fosse elle-même est comblée de sables bruns et de terre rouge meuble.

Calages. A part trois pierres situées aux angles nord-est (2 pierres) et nord (1 pierre) les calages assurant la stabilité des dalles sont quasi inexistantes.

Coffre. Le coffre est constitué de deux grandes dalles latérales (1.50 m et 1.40 m) s'appuyant sur les deux dalles d'extrémité (0,50 m) situées légèrement en retrait. L'espace intérieur mesure 1.00 m sur 0.50 m.

Dalle de couverture. La dalle de couverture était brisée en plusieurs fragments. Le plus grand fragment reposait encore sur le coffre, mais était décalé par rapport à l'axe de la tombe. Cette perturbation est certainement d'âge préhistorique car la dalle était, au moment de la découverte, encore engagée sous une certaine épaisseur de terre rouge compacte non perturbée. Un seul fragment triangulaire subsistait encore sur l'autre moitié de la tombe, les autres fragments ayant été plus ou moins arrachés ou perturbés par le trax.

On peut se demander si le fait qu'une partie de la couverture de la tombe ait pu pivoter n'indique pas que la dalle supérieure était apparente en surface du sol au Néolithique. Cette observation ne coïncide pourtant pas avec les observations faites pour les tombes 4 et 5.

Remplissage. La tombe était partiellement comblée de blocs de pierres introduits après la destruction de la dalle de couverture (blocs s'appuyant contre un fragment de cette dernière). Les pierres reposaient sur les sédiments recouvrant le squelette.

Inhumation. Le coffre ne contenait qu'une inhumation. Il s'agit d'une femme adulte jeune appartenant à la classe d'âge 15-19 ans, mais qui a atteint l'âge de 18 ans (os iliaque soudé et troisièmes molaires sorties). Le corps était couché sur le côté gauche, tête au nord, face tournée vers l'est. Le bras droit reposait sur le bassin, le bras gauche était replié avec la main à la hauteur de la tête. Les jambes étaient fortement fléchies, les fémurs étant orientés perpendiculairement à l'axe de la tombe.

Mobilier. Il y avait 72 petites perles cylindriques en coquille dans la région des vertèbres cervicales et sous la partie basale du crâne. A droite de l'aile iliaque gauche, à la hauteur de la main droite, se trouvaient deux grandes lames de silex retouchées portant un léger lustré d'usage. Les deux lames reposaient l'une sur l'autre; elles appartiennent certainement à une grande lame primitive unique brisée en trois fragments. Les deux fragments conservés ne recollent pas. L'un d'eux porte les traces d'un coup de burin postérieur à la cassure (fig. 10).

Tombe 3

Implantation de la fosse. La fosse de la tombe est entièrement creusée dans les sables gris fluvio-glaciaires dont la partie superficielle présente des traces d'oxydation brunes. Cette zone d'altération est bien visible en surface du décapage du côté aval de la tombe au contact de la terre rouge. La fosse elle-même est comblée de sables gris et gris-brun facilement identifiables par rapport au sédiment encaissant.

Calages. Les calages comprennent quatre grosses pierres disposées aux quatre angles du coffre et plusieurs pierres situées à l'extrémité nord-ouest dans l'intervalle existant entre la dalle d'extrémité et les deux dalles latérales.

Coffre. Le coffre est constitué de deux grandes dalles latérales dont une brisée à sa partie médiane et apparemment "consolidée" par une dalle verticale externe (1,35 m et 1,35 m) s'appuyant sur les deux dalles d'extrémités (0,48 m et 0,42 m) situées légèrement en retrait. L'espace intérieur, légèrement trapézoïdal, mesure 1,0 m sur 0,50 m et 0,40 m.

Dalle de couverture. La dalle de couverture, encore en place au moment de la découverte, a été brisée par le trax. Les fragments arrachés ont pourtant pu être remplacés à leur emplacement originel. La dalle mesure 0,90 sur 1,40 m; elle possède deux longs côtés rectilignes parallèles et deux extrémités légèrement arrondies. Très large, elle débordait donc nettement les deux dalles latérales du coffre (20 cm de chaque côté) et devait occuper primitivement la totalité de la surface de la fosse de fondation. La dalle de couverture pourrait donc ne pas avoir été visible en surface du sol primitif.

Remplissage. La tombe était totalement comblée de sédiments fins jusqu'à 10 cm environ des bords supérieurs des dalles verticales.

Inhumation. Le coffre ne contenait qu'une inhumation. Il s'agit indubitablement d'une femme adulte jeune appartenant à la classe d'âge 15-19 ans, mais plus proche des 19 ans, probablement un peu plus âgée que le sujet féminin de la tombe 2. Le corps était couché sur le côté gauche, tête au nord, face tournée vers l'est. Les deux bras joints étaient fortement repliés sur la poitrine les deux mains à la hauteur de la mandibule. Les jambes étaient fortement fléchies, les fémurs étant orientés obliquement par rapport à l'axe de la tombe.

Mobilier. La tombe ne contenait aucun matériel archéologique (fig. 11).

Tombe 4

Implantation de la fosse. La fosse de la tombe est creusée, en amont dans le fluvio-glaciaire, en aval dans les loess de la couche 3. Le sommet horizontal de la dalle de couverture se trouve entre 20 et 40 cm sous la base de la couche archéologique 2B.

Le remplissage de la fosse est constitué d'un mélange de loess provenant des couches 3B et 3C.

Calages. La construction est particulièrement soignée. Les calages, abondants, se concentrent essentiellement aux deux extrémités de la tombe dans l'intervalle existant entre les dalles d'extrémités et les deux dalles latérales. Quelques rares pierres existent également sur les faces externes des dalles latérales. Une des pierres de calage les plus superficielles est un fragment de la partie supérieure de la dalle d'extrémité sud détaché pour obtenir une meilleure jonction avec la dalle de couverture.

Coffre. Le coffre est constitué de deux grandes dalles latérales très régulières (1,45 m et 1,45 m) s'appuyant sur les deux dalles d'extrémité (0,65 et 0,65 m) situées légèrement en retrait. L'espace intérieur, régulièrement rectangulaire, mesure 0,95 sur 0,65 m.

Dalle de couverture. La dalle de couverture était encore en place au moment de la découverte. Très large, elle mesure 1,40 sur 1,06 m. Elle débordait largement 12 et 14 cm les dalles latérales mais reste en retrait des extrémités de ces dernières, qui dépassent légèrement.

Remplissage. La tombe était partiellement comblée de sédiments. Ces derniers recouvraient pratiquement totalement le squelette, sauf le sommet du crâne qui était pourtant recouvert d'une légère pellicule de limon. La surface du remplissage présentait plusieurs petites cupules dues aux eaux d'infiltration (la dalle de couverture était fissurée). Toute la surface apparaît colorée en rouge, coloration due aux infiltrations venant de la couche 2.

Inhumation. Le coffre ne contenait qu'une inhumation. Il s'agit ici encore d'une femme adulte située dans la classe d'âge de 25 à 35 ans. Contrairement à la situation observée dans les autres sépultures le corps n'occupait pas tout l'espace disponible. Il était couché sur le côté gauche, tête au nord, face tournée vers l'est. La cage thoracique, légèrement distordue, était tournée face au fond de la tombe. Le bras gauche situé sous le corps était fortement replié, le coude en avant et la main disposée en guise d'oreiller sous la base de la boîte crânienne. Le bras droit, également fortement replié sur le côté droit du thorax, avait la main à la hauteur du coude du bras gauche. Les jambes fortement contractées étaient repliées contre la poitrine. La disposition générale du squelette donne l'impression d'une position "forcée" obtenue par ligature du corps, ce qui ne paraît pas être le cas pour les autres inhumations.

Mobilier. La tombe ne contenait aucun matériel archéologique (fig. 11).

Tombe 5

Implantation de la fosse. La fosse de la tombe est entièrement creusée dans les loess des couches 3B et 3C et atteint les sables fluvioglaciers. La fosse est obturée par les couches 2 et 3A. Le sommet horizontal de la dalle de couverture se trouve entre 20 et 30 cm sous la base de la couche 3A. Le remplissage de la fosse est constitué par un mélange de loess provenant des couches 3B et 4C.

Calages. Quelques très gros blocs s'appuient sur la face externe des dalles latérales. Les calages des extrémités sont par contre peu nombreux.

Coffre. Le coffre est constitué de deux grandes dalles latérales relativement épaisses, dont une brisée à sa partie médiane (1,12 et 1,15 m) s'appuyant sur les deux dalles d'extrémité (0,35 et 0,30 m) situées légèrement en retrait. L'espace intérieur, légèrement trapézoïdal, mesure 0,80 sur 0,35 et 0,30 m.

Dalle de couverture. La dalle de couverture, quoique brisée, était encore en place au moment de la découverte. De forme irrégulière, elle mesure 1,15 sur 0,74 m et recouvre imparfaitement l'extrémité nord de la tombe.

Remplissage. La tombe était pratiquement totalement comblée de sédiments, obturant complètement le squelette et présentant quelques petites cupules dues aux eaux d'infiltration. La surface présentait une légère coloration rougeâtre. Une large écaille de pierre provenant de la face interne de la dalle latérale brisée gisait à l'intérieur du coffre à quelques centimètres au-dessus du squelette.

Inhumation. Le coffre ne contenait qu'une inhumation, un enfant, dont l'âge se situe entre 6 et 7 ans. Le corps était couché sur le côté gauche, tête au nord, face orientée vers l'est légèrement penchée vers le côté droit. Les deux bras étaient repliés sur la poitrine, les mains situées à la hauteur de la mandibule. La jambe gauche était fortement repliée contre la poitrine alors que la jambe droite, également repliée avait une orientation plus transversale.

Mobilier. La tombe ne comportait aucun matériel archéologique (fig. 11).

On notera, pour conclure ce chapitre, que l'analyse anthropologique de Leemans (1985, p.36-37) conclut au fait que les individus des tombes 2 et 5, très proches morphologiquement, sont probablement apparentés.

2.2. Les vestiges d'habitat

Chantier sud

Des niveaux néolithiques existaient probablement sur une petite surface du chantier sud. Un peu de céramique néolithique, découverte en 1985, provient en effet de la zone S3-6/W14, mais se situe en position remaniée dans les couches protohistoriques.

Chantier nord et sud

Un empierrement relativement dense, situé au sommet de la couche 3a, paraît couvrir une bande de terrain de 4 mètres de large sur le chantier sud entre W8 et W12 (cf. description rapport 1984 p. 3.20-21). Ses limites dans le sens est-ouest ont été observées uniquement dans les tranchées profondes aux extrémités de ce chantier. La vidange de deux structures postérieures (436 et 416) a permis de reconnaître sa présence dans la partie médiane. Sur le chantier nord les traces de cet empierrement paraissent se retrouver sur le haut du terrain en W 11-12, cependant les observations y sont fragmentaires du fait du décapage à la pelle mécanique. Cette zone pierreuse n'a pas été démontée et aucun objet n'a été trouvé à sa surface. Il est peu probable qu'il s'agisse de fond de cabane, nous préférons y voir le résultat d'un assainissement du terrain ou d'un épandage naturel de la moraine sous-jacente.

Chantier nord

L'occupation néolithique a été également retrouvée en 1985 en zone nord.

La couche 3b a été explorée sur le chantier nord à 15 mètres en aval des tombes en ciste, sur 57 m². Vingt neuf trous de piquet ont été observés qui se trouvent regroupés en trois concentrations ; dix d'entre eux sont accolés par paire. Le trou de poteau 121 contraste avec les autres, ses calages sont importants alors que les trous de piquet n'en ont pas, ou alors de très modestes. On notera également une dalle d'un mètre de côté environ plantée verticalement et profondément (S141), mais aucun aménagement en relation directe avec cette pierre n'a été mis en évidence. Cinq fosses, dont deux avec un lit charbonneux à leur base, ont été repérés. Le tiers inférieur de la surface est absolument dépourvu de structures. L'abondance des trous de piquets devraient correspondre à des aménagements ne nécessitant pas de forts ancrages, mais nous ne sommes pas en mesure de déterminer lesquels. Nous constatons donc que le terrain situé en aval des tombes a été occupé, mais nous ignorons dans le cadre de quelles activités .

Sondage 1980

Deux trous de poteau s'ouvrant dans la partie supérieure de la couche 3b témoignent de la présence à cet endroit d'un bâtiment d'une certaine importance.

Les deux structures sont voisines (env. 30 cm); l'un, énorme et très appareillé, a 55 cm de diamètre et 60 cm de profondeur, l'autre est plus petit, mais également très bien calé. A signaler un fragment de dalle de schiste dans le calage du premier trou de poteau (couverture de tombe cassée ?).

Le sol est damé par le piétinement et une quantité de menus objets sont posés à plat et nivelés par le passage.

Une butte de limon jaune clair (cf. base de la couche) apparaît dans le sondage à proximité de la stratigraphie. Une dépression située à droite de la butte marque la zone d'extraction. Ce petit remblai signale peut-être le bas d'une ancienne cloison (protection contre le ruissellement).

2.3. Organisation générale de l'habitat

Les points d'observation très dispersés ne permettent guère d'avoir une vue générale de l'organisation spatiale de l'habitat.

La surface occupée par les vestiges est relativement importante et pourrait parfaitement convenir à une agglomération d'étendue comparable aux villages néolithiques du Plateau comme Egozswil 4D (40 m de long) ou Egozswil A4 (60 m de long). Il convient donc de corriger quelque peu l'impression dégagée par le caractère très limité de la nécropole, qui ne correspond qu'à un tout petit groupe familial dont la composition démographique est très particulière (uniquement des femmes et des enfants). L'aire occupée par les habitations paraît avoir été limitée à l'est par un ruisseau actuellement fossile ou du moins des ravinements importants. A l'ouest un empiérement (naturel ?) pourrait avoir séparé la zone habitée du petit cimetière situé au pied de la colline.

3. Matériel archéologique et attribution chronologique

L'occupation néolithique paraît se situer à l'articulation du Néolithique moyen I et du Néolithique moyen II, mais le matériel céramique est trop peu abondant pour pouvoir proposer une diagnose culturelle plus précise à l'intérieur de la Civilisation de Cortaillod.

Si l'on en croit les datations C14, Sembrancher pourrait être contemporain du cimetière à tombes Chamblandes de Bagnes-Villette (Elbiali, Gallay, Kramar et Simon 1987).

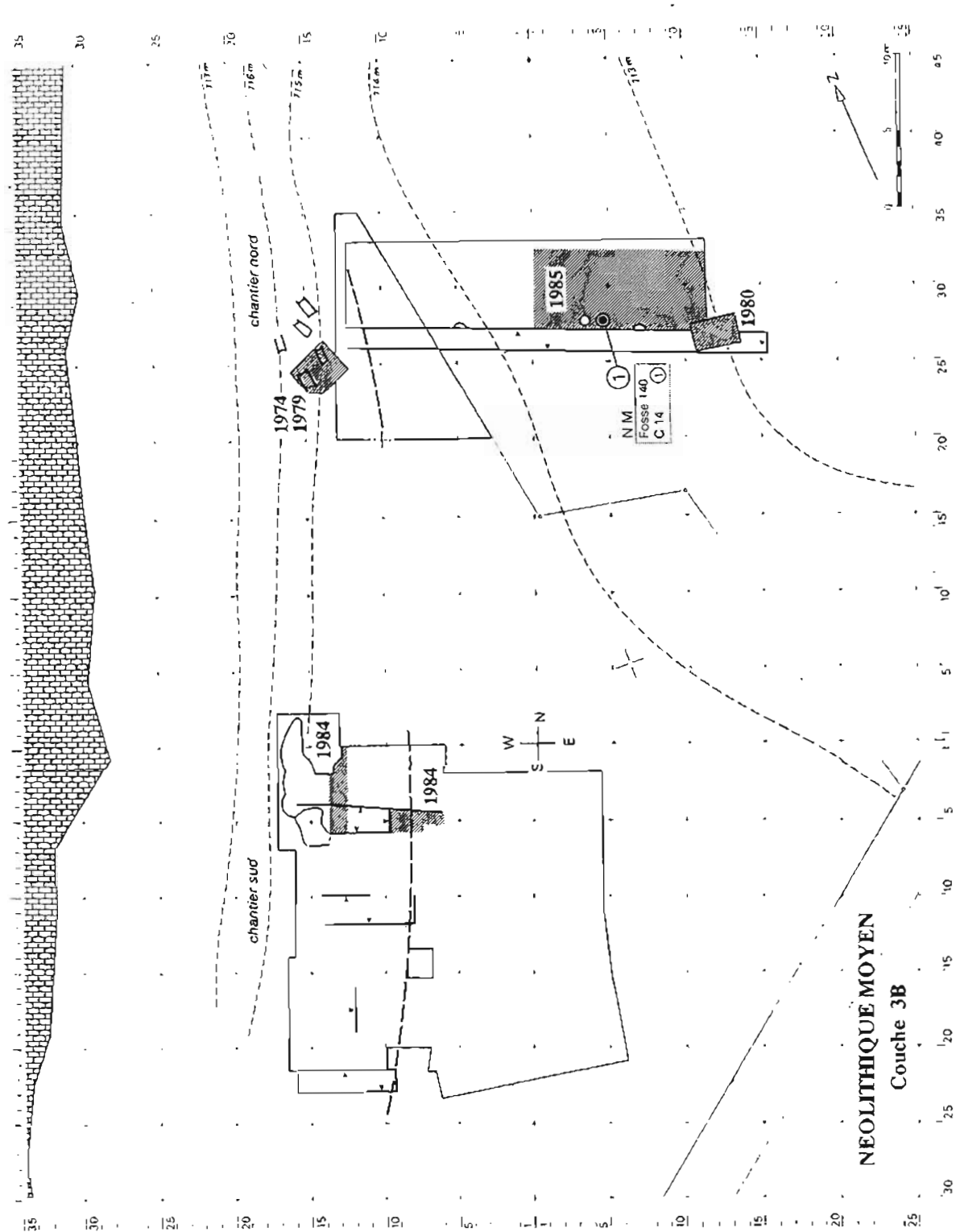


Fig. 9. Sembrancher VS, Crettaz Polet . Néolithique moyen, couche 3B. Extension des surfaces explorées.



SCP 79 T. 2

N →

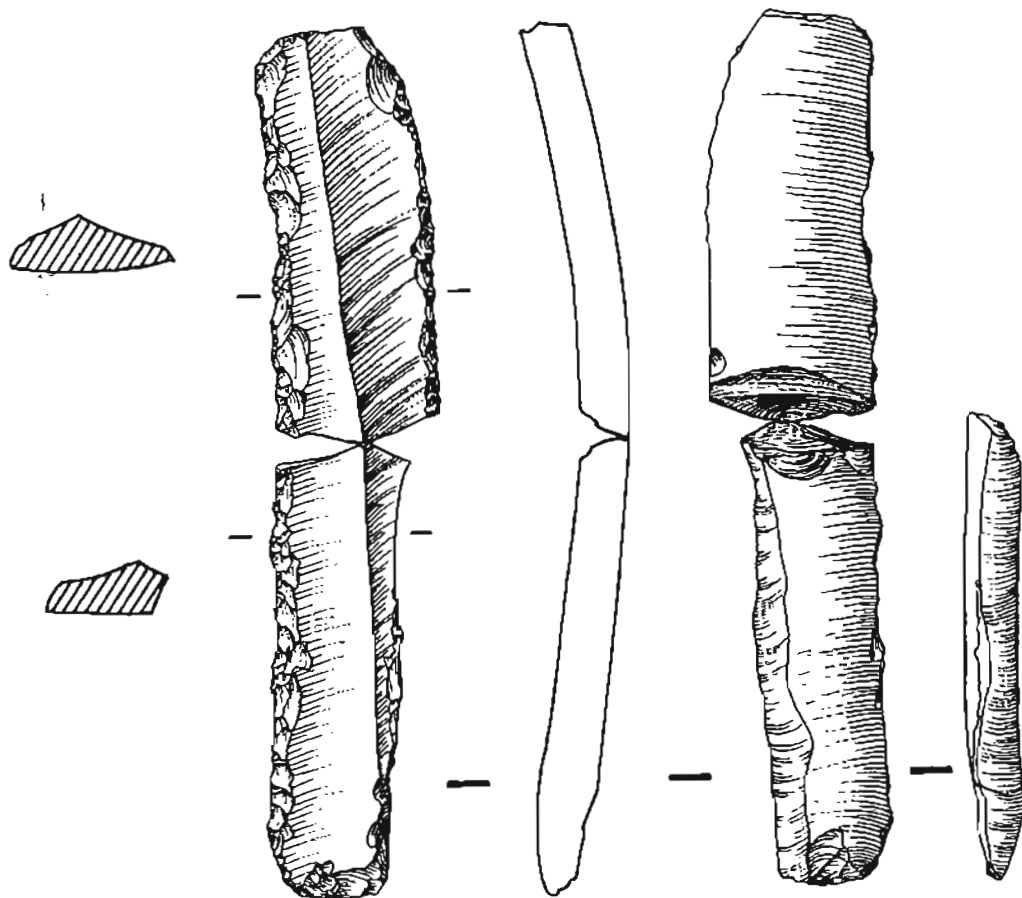
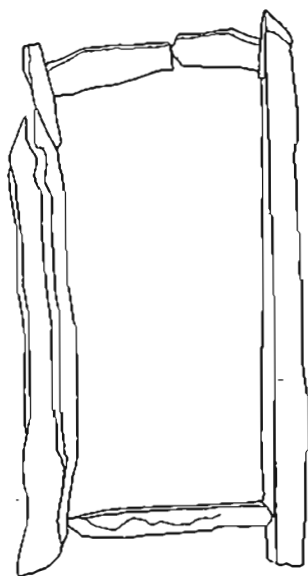


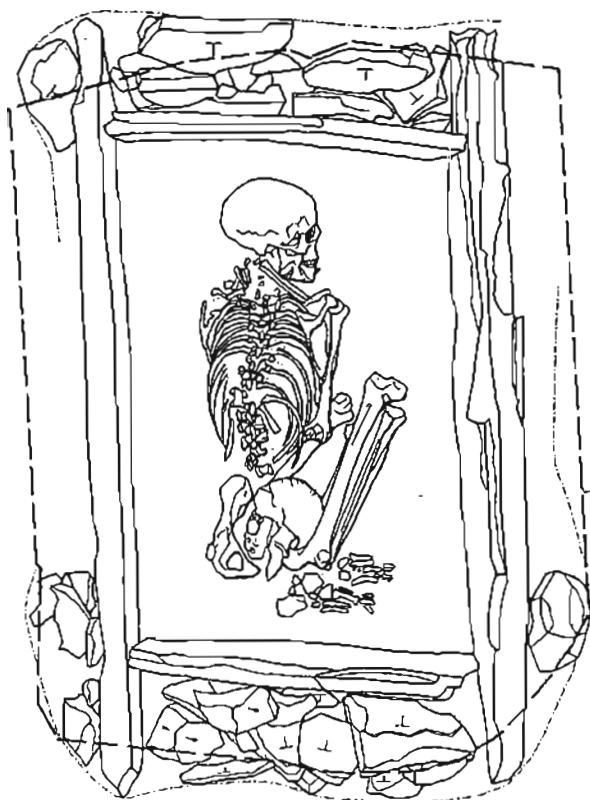
Fig. 10. Sembrancher VS, Crettaz Polet 1979. Néolithique moyen. Tombe 2, plan général et lame de faucille cassée en deux. Ech. 1:1.



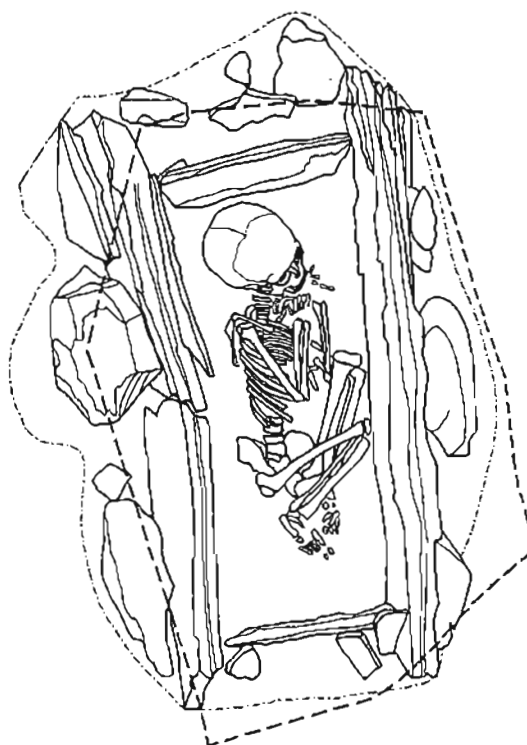
SCP 74 T.1



SCP 79 T.3



SCP 79 T.4



SCP 79 T.5



Fig. 11. Sembrancher VS, Crettaz Polet 1979. Néolithique moyen. Tombes 1, 3, 4 et 5.

PHASE II. NEOLITHIQUE FINAL - BRONZE ANCIEN

3A

La deuxième occupation, explorée très localement, reste mal définie et pourrait se situer à la fin du Néolithique ou au Bronze ancien (fig. 12).

1. Insertion stratigraphique et structures

La seconde phase d'occupation du site est associée à la couche 3A composée d'un limon éolien rubéfié, remanié, associé à des cailloutis d'origine morainique.

Seule la zone du chantier nord, dégagée en 1985, a livré des structures.

Ce niveau a été fouillé finement sur la moitié aval du chantier (N 28-32/E 11.5-1). Deux effets de paroi déterminant un angle ont été observés (S 227). Ils se présentaient sous l'aspect de dallettes et de blocs alignés et verticaux. Trois trous de poteau sont en tout cas compris dans l'alignement (S224, S223 et S228); ils restent peu profonds (0.2 à 0.3) mais possèdent par contre des calages de pierres assez importants. S224 présente un aménagement particulier; à sa base cinq petites dalles horizontales sont appareillées de manière à former une assise. Ses blocs de calage sont orientés et suggèrent un retour de paroi en direction du nord-est.

Si on admet que c'est aussi un poteau d'angle (comme S228) la largeur de la bâtisse est ainsi fixée à 3.50 m. Sa longueur est en revanche inconnue, l'effet de paroi ouest disparaît en limite de fouille où une petite dalle horizontale (assise ?) termine sa partie visible.

Des fragments de joints en argile ont été retrouvés près des effets de paroi, ce qui laisse supposer que les parois étaient en clayonnage.

D'autres trous de poteau et de piquet (S13) ont été mis en évidence, mais leur interprétation n'est pas encore faite. Une dalle horizontale occupait tout le fond de S214, fonctionnant à nouveau comme assise.

Aucune autre structure n'a été repérée (fosse de rejet, foyer, ...).

Un espace de 4 m de largeur, dépourvu de tout aménagement est compris entre le fond de cabane et une relative concentration de trous de poteau; s'agit-il d'une zone de circulation ?

2. Matériel archéologique et attribution chronologique

La céramique attribuée à cet horizon correspond à la classe 2 de notre présentation. Il s'agit d'une céramique grossière primitivement attribuée au Bronze ancien. Comme indiqué précédemment ce type de céramique se rencontre également au Néolithique final, ce qui élargit considérablement la fourchette chronologique proposée avec une incertitude couvrant la période 3300-1500 av. J.-C.

Nous ferons néanmoins remarquer que la couche 3A a livré un fragment de hache polie (SCP85/N29-W3.1) et plusieurs silex travaillés dont :

SCP85/N32-W2.1	: Grattoir sur bout de lames
SCP85/N30-E2.1	: Lame étroite à pourtour totalement retouché
SCP85/N33-W2.1	: Fragment de lame à retouche marginale
SCP85/N28-E8.6	: Fragment de lame à retouche marginale
SCP80/B3.14	: Pointe de flèche triangulaire grossière

L'abondance de l'industrie lithique constitue, dans cet ensemble, un caractère incontestablement archaïque. Nous nous demandons donc si nous ne sommes pas ici en présence, comme à Collombey-Barmaz I et à Sion-la Gillière, d'un horizon de la fin du Néolithique (fig. 13).

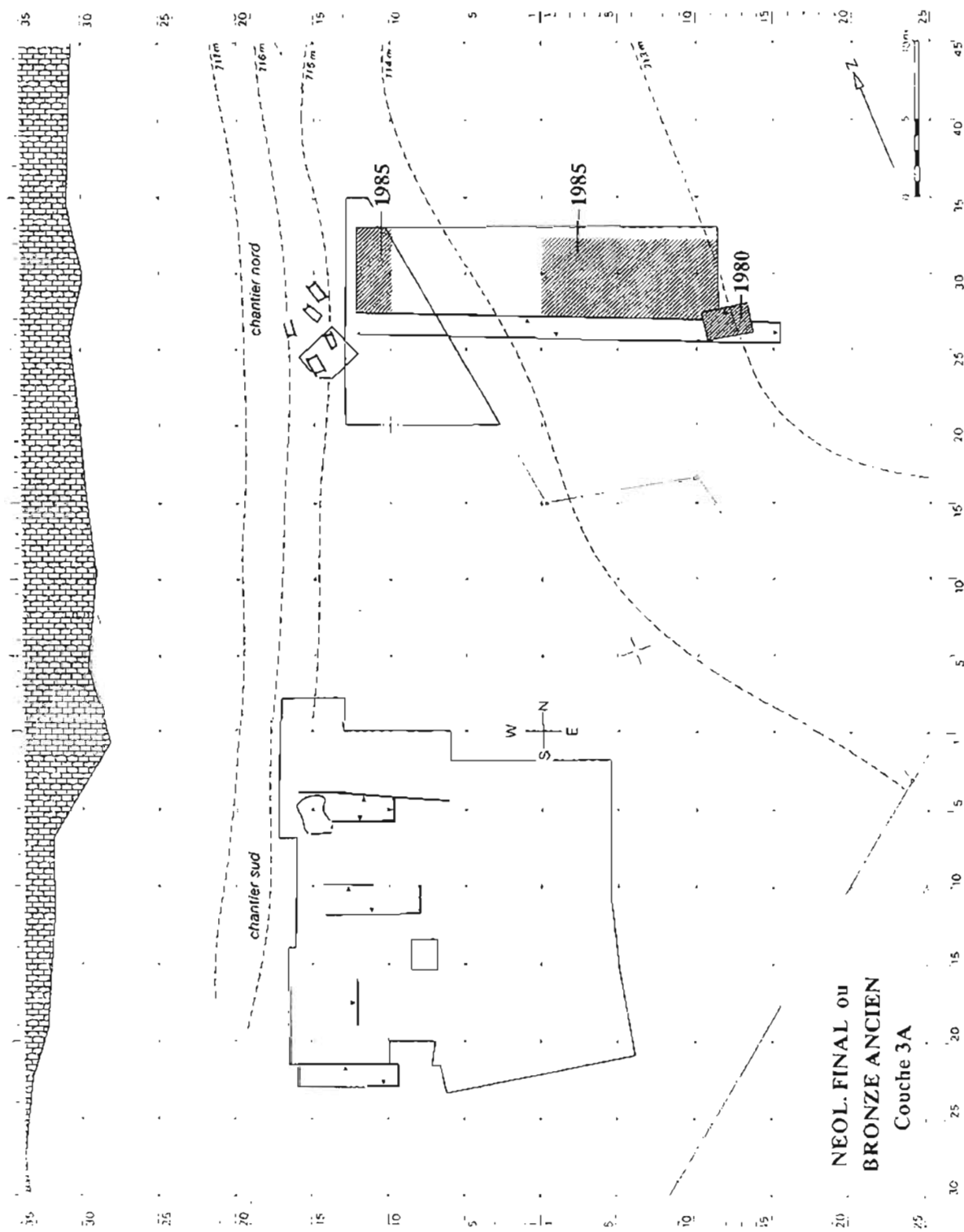


Fig. 12. Sembrancher VS, Cretaz Polet Néolithique final ou Bronze ancien, couche 3A.
Extension des surfaces explorées.

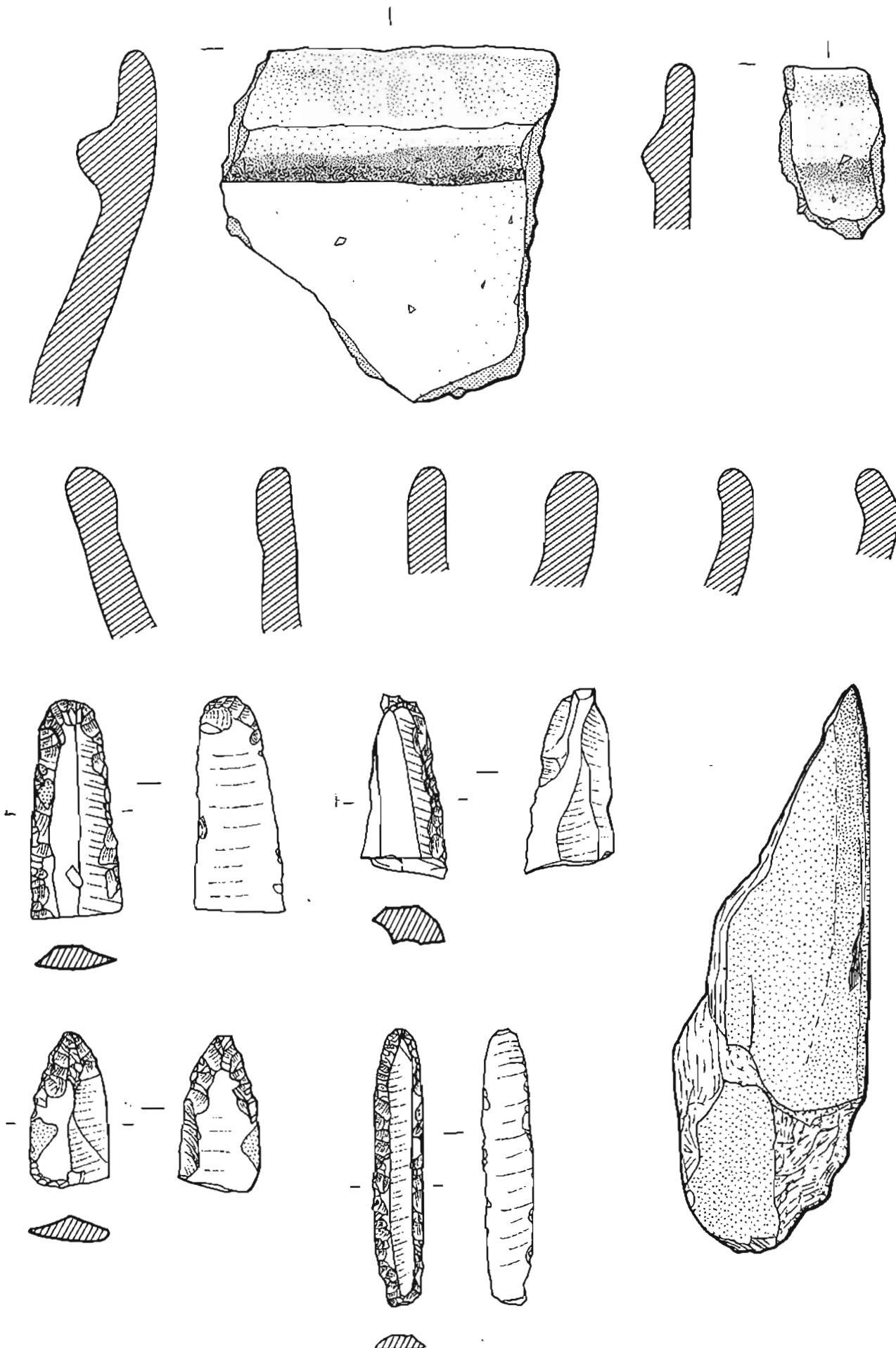


Fig. 13. Sembrancher VS, Crettaz Polet . Néolithique final ou Bronze ancien. Céramique et industrie lithique (silex et roche verte). Ech. 1:1.

PHASE III. BRONZE D-HALLSTATT A1

2B

La troisième phase d'occupation se rattache aux toutes premières phases du Bronze final (fig. 14).

1. Insertion stratigraphique

Les vestiges sont associés à la couche 2B, formée par colluvionnement et remaniement de l'ancien sol atlantique. Les matériaux rattachables à cette période sont présents dans toute l'épaisseur de la couche, mais cette dernière est contaminée dans sa partie superficielle par du matériel du Premier âge du Fer appartenant à la quatrième phase d'occupation du site.

2. Structures

L'attribution de certaines structures à la phase III pose certains problèmes vu le manque d'épaisseur des sédiments et la confusion toujours possible avec des structures du Premier âge du Fer. Nous pouvons néanmoins réunir les éléments suivants.

2.1. Chantier nord

Sur le chantier nord, nous raccordons à ce niveau les observations de la stratigraphie, à savoir quatre petites dépressions interprétées comme fosses (S314-S315-S321-S325) et les observations de surface, soit une fosse de grandes dimensions (observée partiellement) S318, non fouillée, trois trous de poteau (320-322-326), de même qu'un foyer comblé de pierres rubéfiées, S317, riche en charbon, situé à proximité immédiate d'une dalle horizontale (S316).

2.2. Chantier sud

Trois ensembles distincts peuvent être attribués à la phase III.

Fond de cabane incendié (zone S1-6/W11-17)

Cette zone, fouillée essentiellement en 1982, présente les restes très dégradés de ce qui pourrait avoir été une cabane construite à flanc de talus, dont une partie du plancher était peut-être surélevée. Les structures dégagées comprennent trois ensembles.

Une première zone paraît avoir été terrassée afin de rendre le sol horizontal sur une largeur d'environ 2,50 m. La couche 2B est très riche en charbons de bois et repose sur une surface plane où l'on a pu observer l'empreinte négative d'une sablière basse orientée nord-sud. Des dalles horizontales pourraient avoir supporté d'autres poutres horizontales parallèles ayant servi d'assise à un plancher.

La zone aplanie est limitée à l'est par une accumulation de dalles provenant vraisemblablement d'un muret effondré. Ce muret était associé à deux trous de poteau (S306 et S307). Dans le talus précédant le muret s'observe une grande fosse à remplissage limoneux dans le remplissage de laquelle était implanté un troisième poteau (S308). Deux autres trous de poteau sont situés aux environs immédiats (S309 et S310). Le matériel découvert en relation avec ces structures présente des répartitions intéressantes.

La zone située entre l'empreinte de la sablière basse et le talus amont limitant l'esplanade est riche en débris de faune et pourrait avoir constitué une zone de rejet. La région du muret est par contre plus riche en tessons de céramique qui pourraient avoir été entreposés au pied de ce dernier.

L'espace situé entre la sablière basse faisant probablement office de base de plancher et le muret ne dépasse pas 1,20 m.

Trois interprétations de cette situation sont à notre avis possibles :

- Il s'agit de bâtiments utilitaires étroits, par exemple des greniers (on notera pourtant l'absence totale de céréales carbonisées).
- La moitié orientale de l'esplanade a disparu du fait de l'érosion.
- Le bâtiment était partiellement construit sur plate-forme surélevée. Il s'agit d'une habitation dont le plan exact ne peut être retrouvé.

Les observations qui suivent nous incitent à privilégier la troisième interprétation, qui était du reste celle des fouilleurs sur le terrain.

Double muret et fosse (zone S15-18/W7-9)

Cette zone méridionale, fouillée en 1982, présente les vestiges d'un double muret (S313) accompagné d'une fosse comblée de limon dans laquelle étaient implantés trois trous de poteau (S312). Un quatrième trou de poteau (S311) était situé directement à proximité.

Dallage rectangulaire (zone E1-5, W1-5/S2-10)

On se reportera à l'annexe 1 pour une description complète de ce grand dallage, orienté est-ouest et bordé côté nord d'un petit fossé comblé de dalles, fouillé en 1986 (S458-459).

Nous pensons en effet que cette structure n'appartient pas à l'horizon du Premier âge du Fer, mais qu'il est plus ancien. Le matériel qui lui est associé dans la structure S455 se rattache en effet à la première phase du Bronze final.

Nous pouvons donc également rattacher à cette structure :

- Les trois grandes fosses comblées de limons situées aux extrémités, soit S460 et S463-464 à l'est et S462 à l'ouest.
- La grande fosse comblée de pierres S456.
- La zone de rejet riche en matériel archéologique S455.
- Éventuellement le trou de poteau S457 et la petite fosse S467.
- Une zone à forte densité de pierres comportant un bord méridional rectiligne et occupant les carrés E1, W1-2/S8-10. Une grande dalle horizontale se trouve en W2/S11, en bordure immédiate du bord rectiligne de la zone riche en pierres.

On notera que cet ensemble s'oriente perpendiculairement à l'axe de la structure incendiée décrite précédemment. Cette orientation ne coïncide par contre pas avec les structures du Premier âge du Fer.

L'interprétation de cette structure reste obscure si l'on isole le seul dallage, trop étroit pour constituer à lui seul un fond de cabane. On peut néanmoins se demander s'il ne s'agit pas du soubassement d'un plancher, dont l'autre moitié pourrait avoir été surélevé. Les zones de pierres situées au sud permettent en effet de dessiner un rectangle régulier compatible avec une structure de cabane. Nous aurions donc ici une structure d'habitation comparable à celle de la structure de la cabane incendiée.

2.3. Organisation générale de l'habitat

L'analyse précédente montre qu'il devait exister à la phase III des constructions quadrangulaires orientées dans les axes nord-sud et est-ouest (fig. 15). Sur le plan architectural ces habitations comportaient un plancher légèrement surélevé, dont une des moitiés devait comporter un vide sanitaire. La construction semble présenter à la fois des sablières basses et des poteaux porteurs verticaux implantés dans de larges fosses. Certaines parois pourraient avoir été composées de perches verticales implantées dans de petits fossés de fondation. On pourrait donc admettre une architecture mixte comportant des planchers construits sur sablières basses et une architecture aérienne de poteau avec parois de clayonnage ou de perchis jointifs à revêtement d'argile (fig. 16). Ce type de construction concorde avec les données réunies pour l'habitat de cette période sur le Plateau, nous pensons notamment aux sites de Bavois VD (Voruz 1984), du Kestenberg AG (Laur-Belart 1951 et 1955, Gersbach 1982) et du Wittnauer Horn (Bersu 1945, Berger 1982), présentant des cabanes implantées sur des pentes impliquant, partiellement, des planchers surélevés.

3. Matériel archéologique et attribution chronologique

Le matériel archéologique de cette phase provient essentiellement de la cabane incendiée et des structures S455 et S456 associées au grand dallage du chantier sud.

La céramique, relativement abondante (fig. 18 à 22), comprend une céramique fine (classes 5, 6 et 7) réunissant des bols à carènes multiples, des urnes proches des formes Canegrate, de petits bols à panse bombée ornés de cannelures verticales et des écuelles à bord épaissi. La céramique grossière (classes 3, 4, 8, 9 et 10) présente essentiellement de grandes urnes à fond plat décorées de cordons en relief, impressionnés ou non, et de lignes d'empreintes digitales.

On rattachera à cet horizon le mobilier métallique découvert notamment dans la cabane incendiée soit (fig. 17):

S3-W16.34:	Épingle à tête conique et renflement médian décoré non perforé
S3-W16.33:	Anneau à côte proéminente indentée
N29-E9.3:	Pendentif discoïde en tôle repoussée

Les datations C14 permettent de situer cet horizon au 13^e siècle av. J.-C., soit au Hallstatt A1. Le mobilier métallique appartenant typologiquement au Bronze D est donc, par rapport à cette datation, typologiquement un peu plus ancien. Sa présence au tout début du Bronze final est néanmoins parfaitement vraisemblable. On peut donc considérer l'ensemble du matériel de la phase III comme homogène. L'urne de type Canegrate apporte à cet ensemble une teinte méridionale intéressante à souligner.

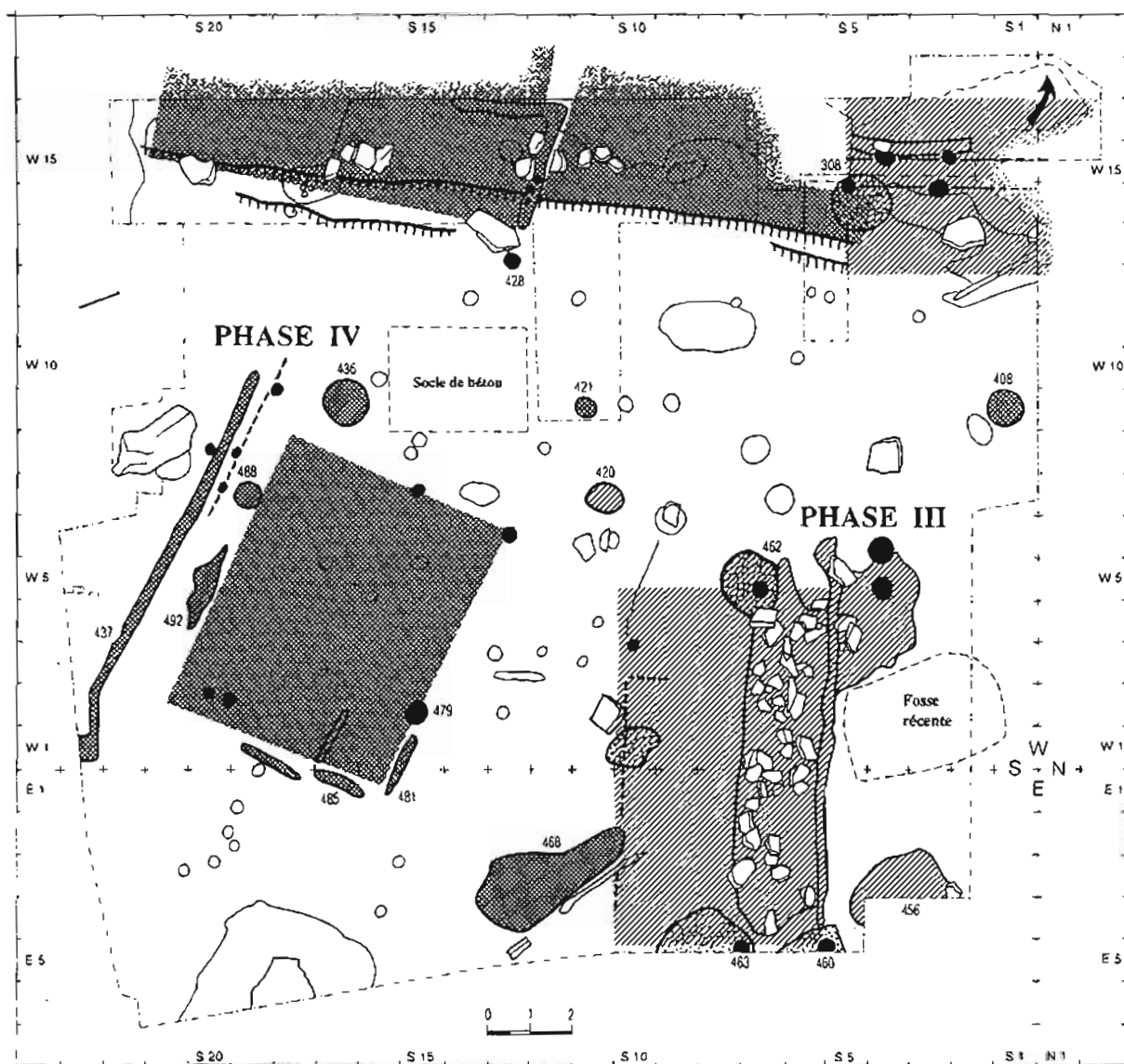


Fig. 15 Sembrancher VS, Crettaz Polet . Chantier sud. Structures des couches 2A et 2B. Bronze final et Premier âge du Fer.

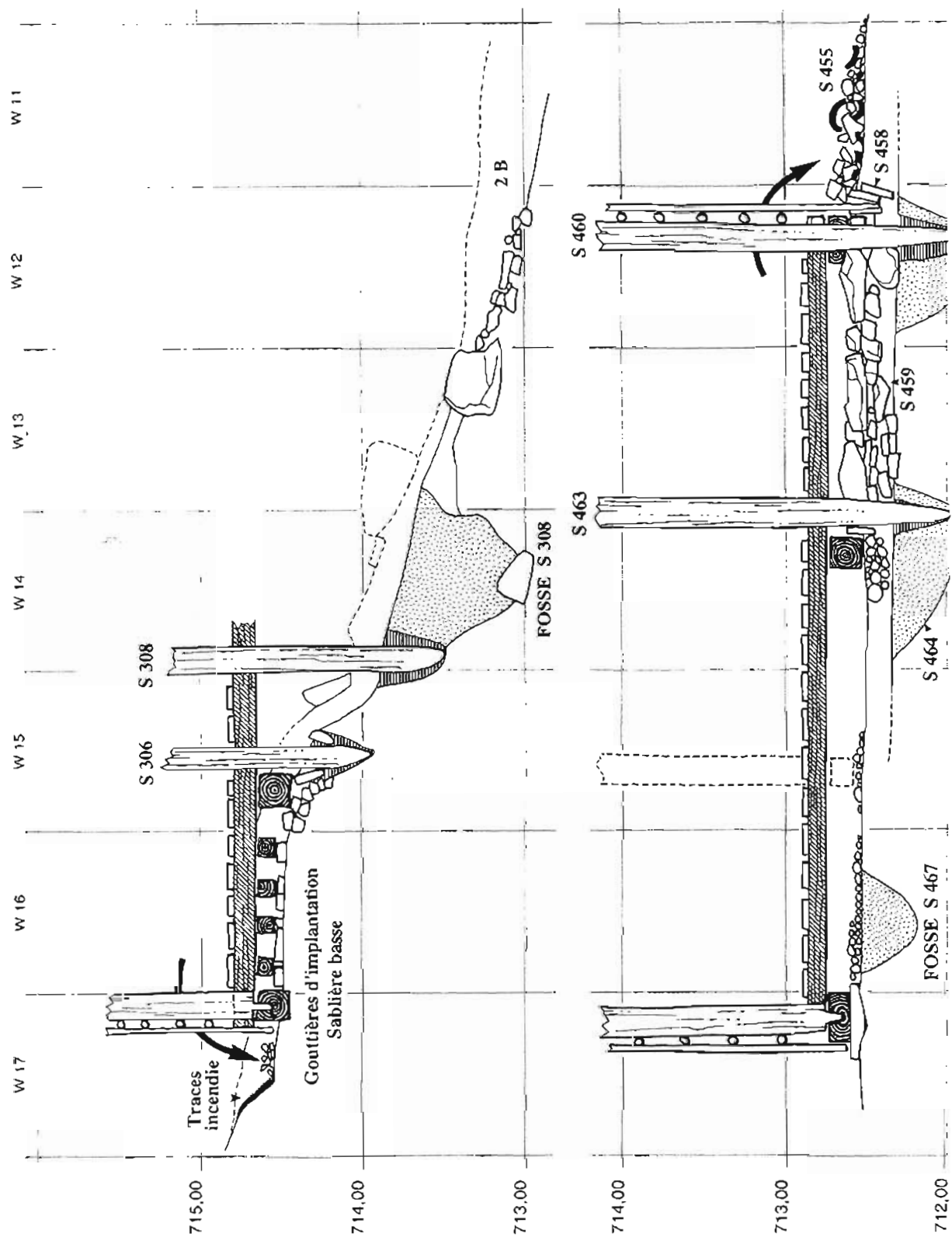


Fig. 16 Sembrancher VS, Crettaz Polet. Chantier sud. Restitution architecturale du mode de construction des deux cabanes du Bronze final

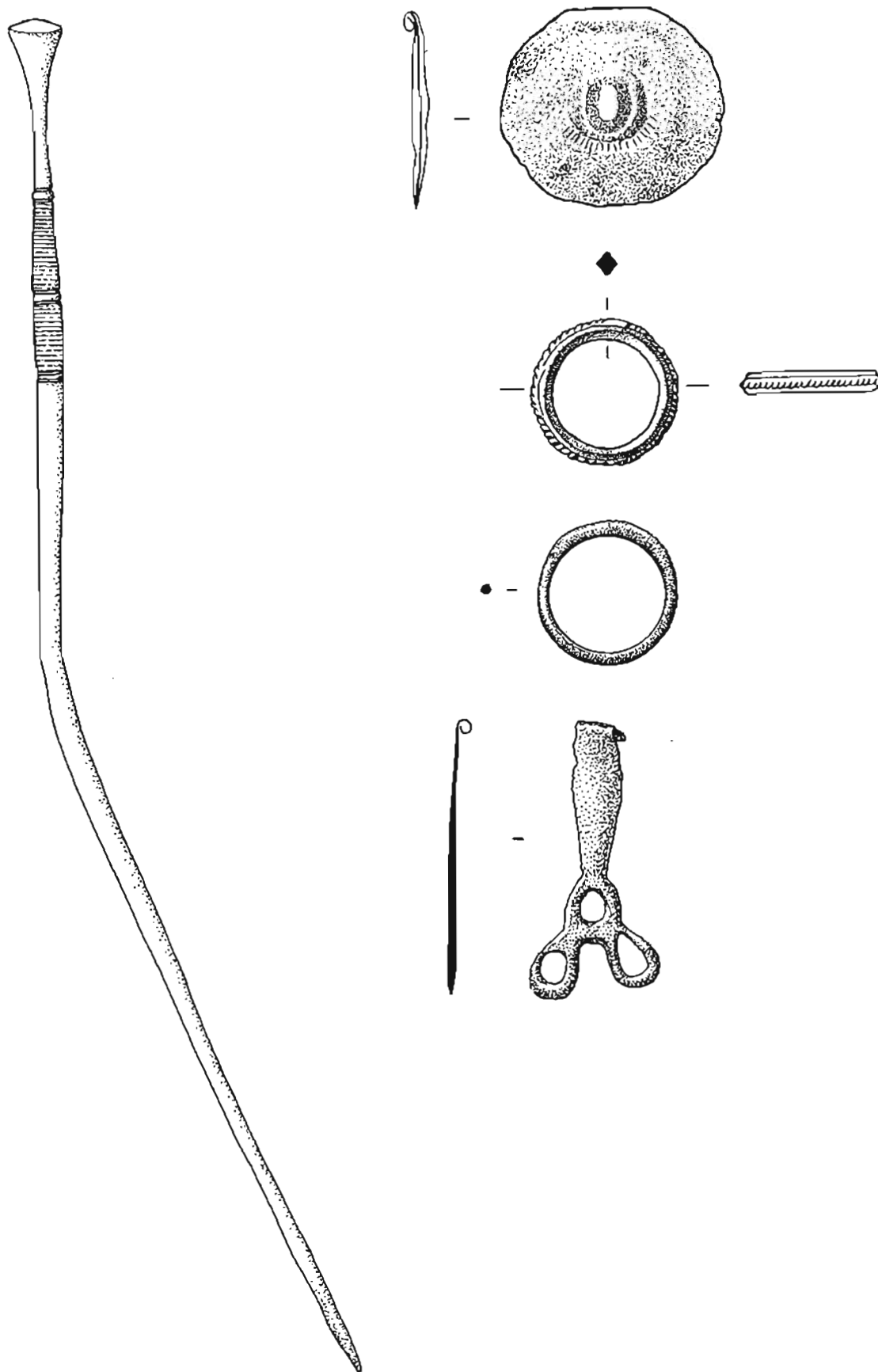


Fig. 17 Sembrancher VS, Crettaz Polet . Mobilier métallique rattachable typologiquement au Bronze C. Ech. 1:1.

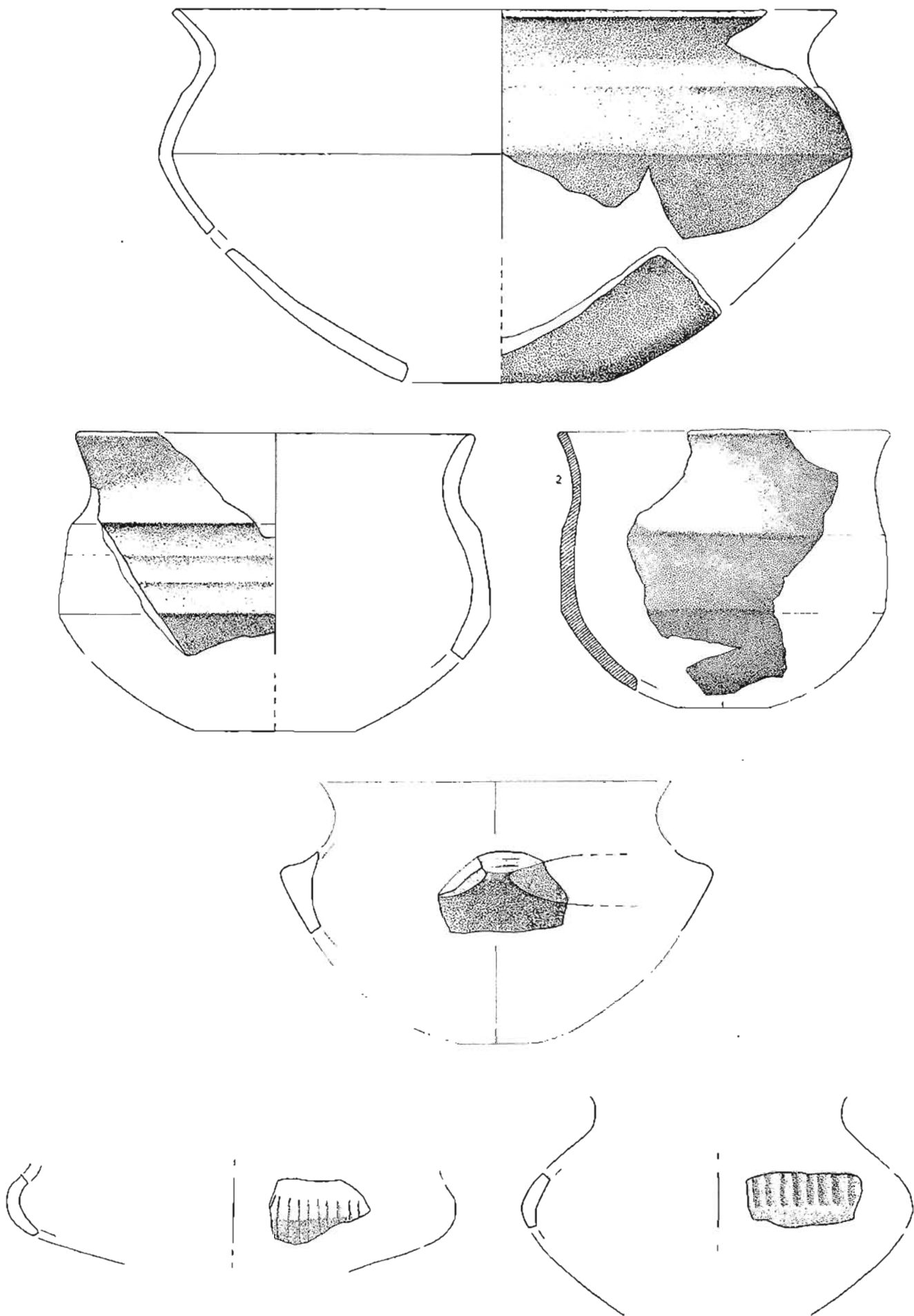


Fig. 18 Sembrancher VS, Crettaz Polet . Céramique du début du Bronze final, classes 5 et 6. Ech. 1:2.

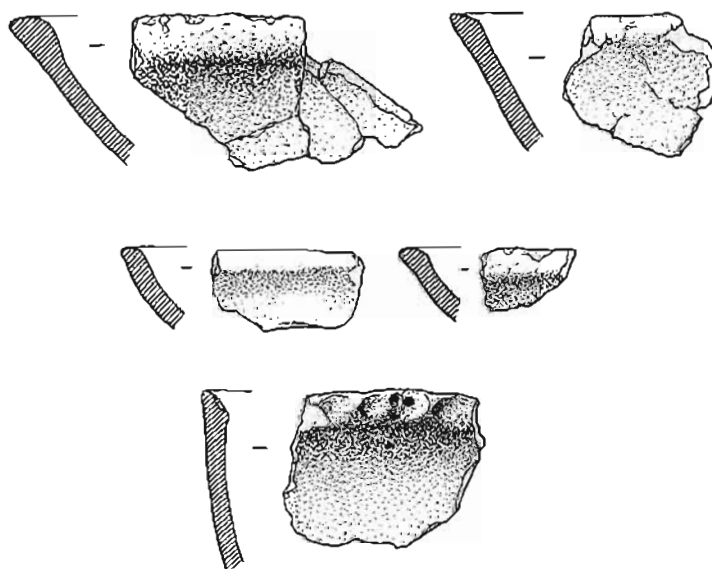
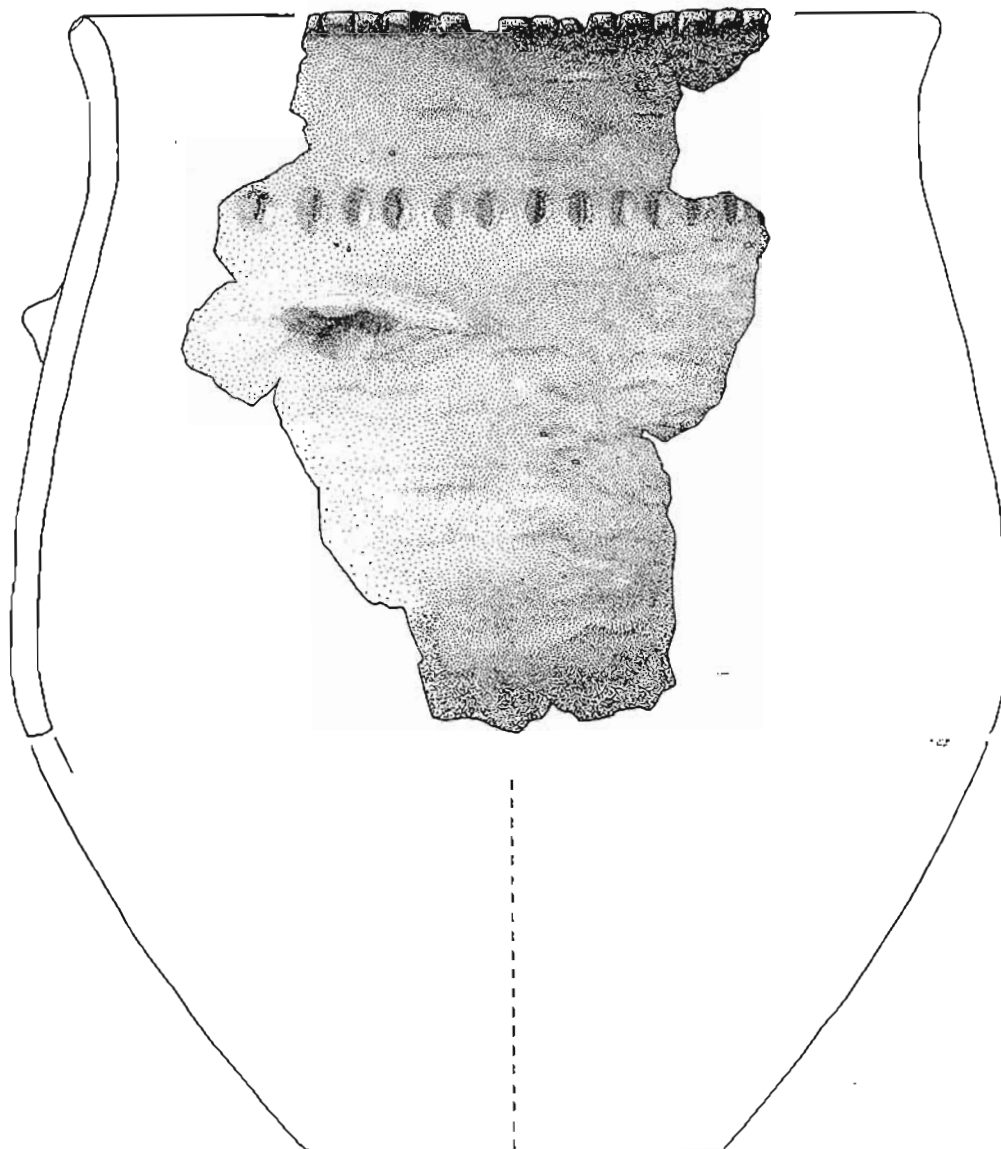


Fig. 19 Sembrancher VS, Crettaz Polet . Céramique du début du Bronze final, classes 4 (en haut) et 7 (en bas). Ech. 1:2

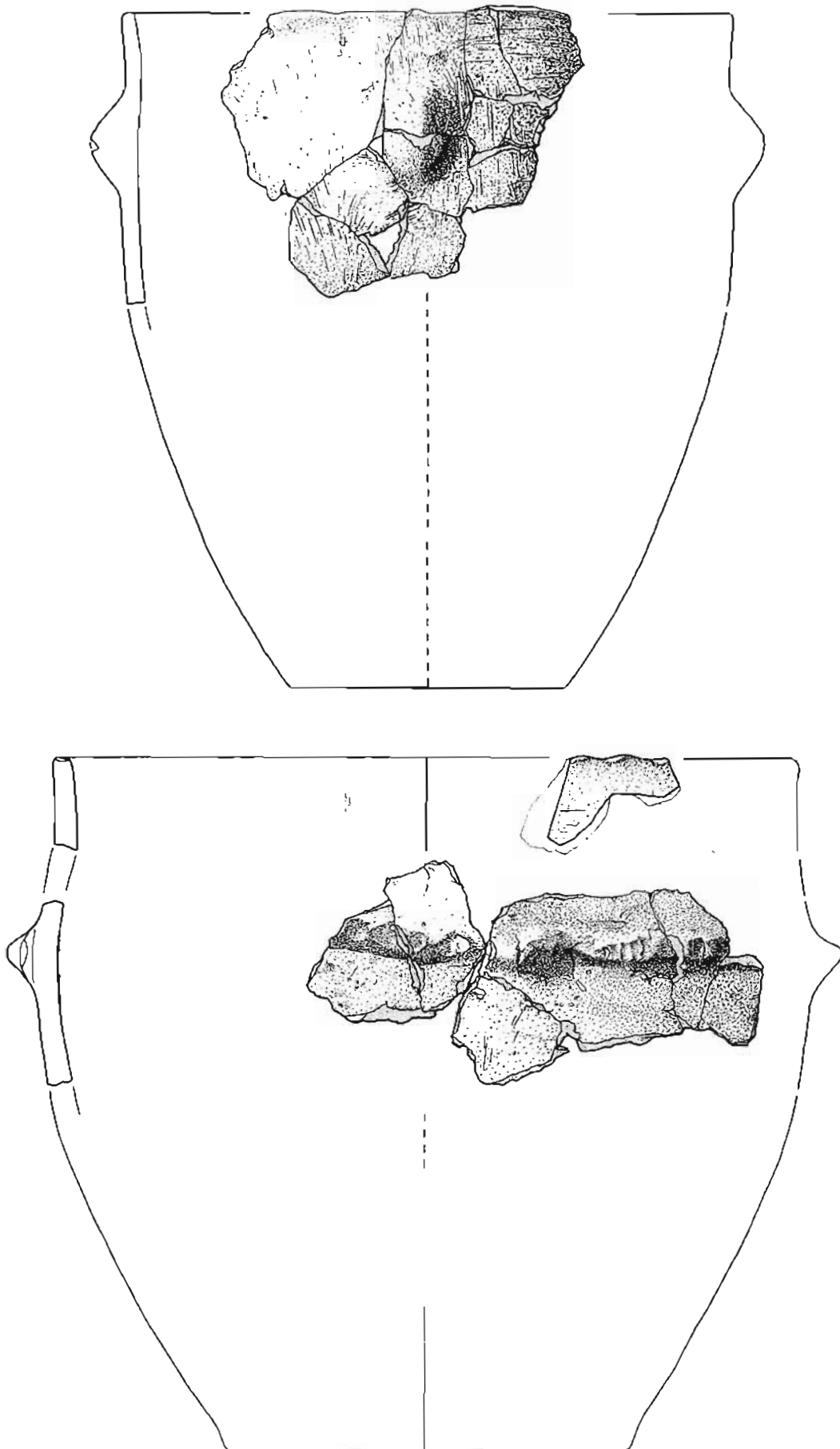


Fig. 20 Sembrancher VS, Crettaz Polet . Céramique du début du Bronze final, classes 3(en haut) et 9 (en bas). Ech. 1:2.

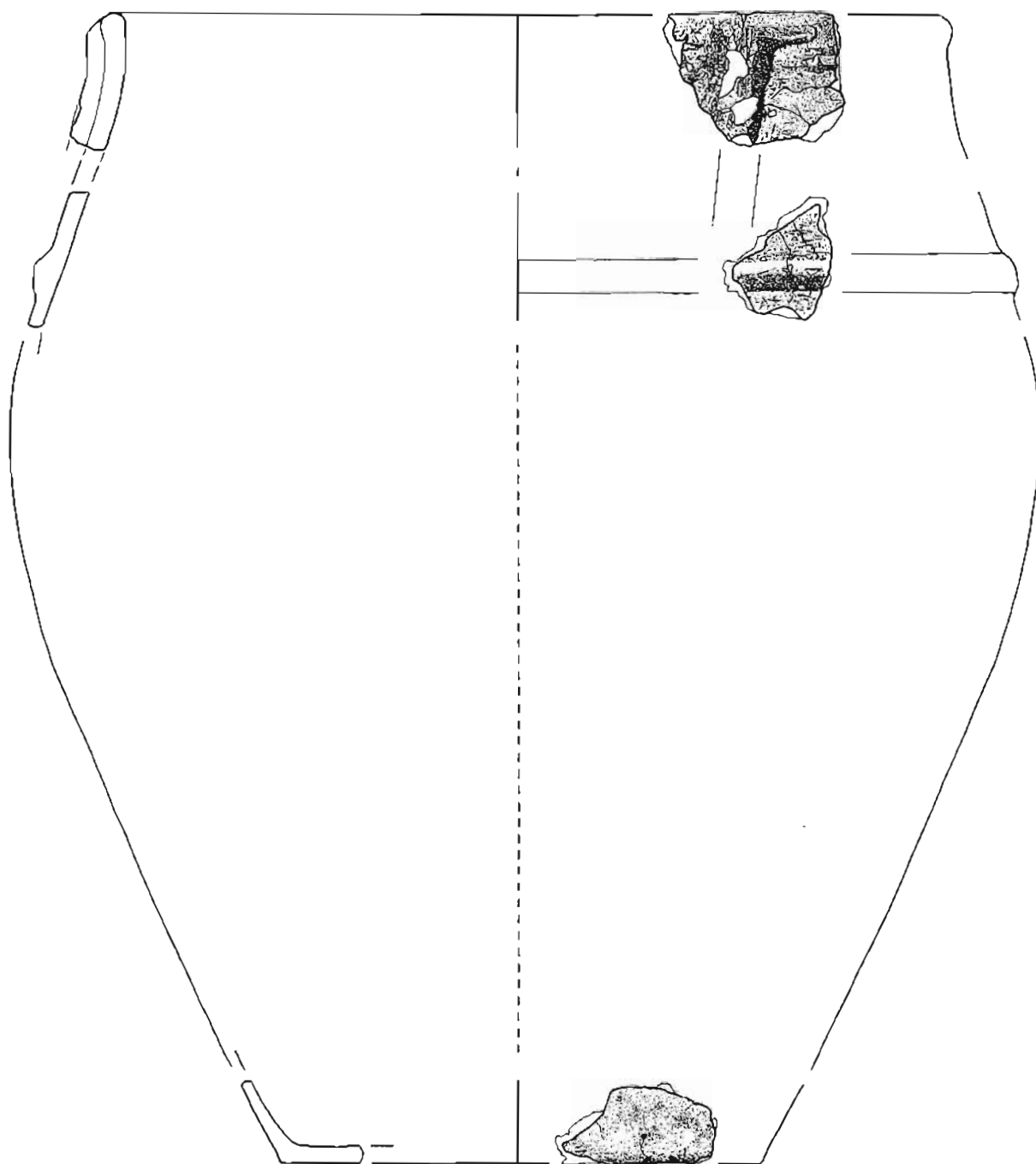


Fig. 21 Sembrancher VS, Crettaz Polet . Céramique du début du Bronze final, classe 8.
Ech. 1:2.

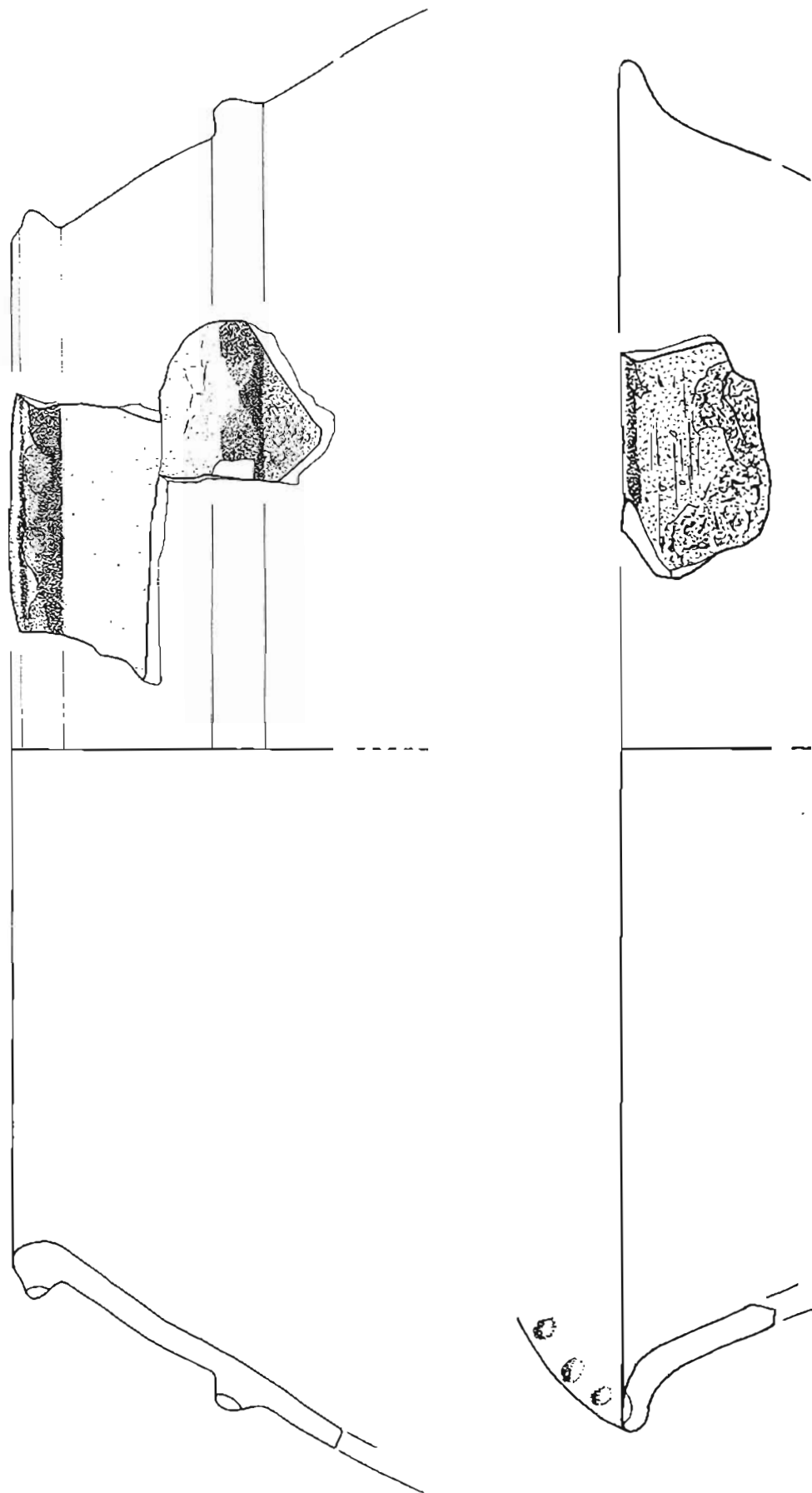


Fig. 22 Sembrancher VS, Crettaz Polet . En haut: céramique du début du Bronze final, classe 10. Ech. 1:2. En bas: céramique du Premier âge du Fer (?), classe 11. Ech. 1:1.

PHASE IV. PREMIER AGE DU FER

2A

La quatrième phase d'occupation se rattache au Premier âge du Fer (fig. 23).

1. Insertion stratigraphique

Les vestiges de cette époque sont concentrés dans la couche 2A, mais se retrouvent également dans les premiers décapages de la couche 2B. Sur le chantier sud une importante zone empierrée située dans la partie occidentale de la zone ouverte occupe toute l'épaisseur de la couche 2A.

2. Structures

2.1. Chantier nord

La zone ouverte en 1985 n'offre que très peu de structures, situation montrant que nous sommes ici en dehors de la zone d'habitation proprement dite. On peut y noter :

- Deux alignements de dalles verticales implantées dans un petit fossé. Les structures ne sont pas associées à des trous de poteau et pourraient correspondre à des palissades ou à des rigoles drainage. S451 traverse obliquement la zone fouillée sur 13 m de long. S453, disposée transversalement, n'a été observée que sur 5,5 m.
- Trois foyers en cuvette probablement construits en plein air.
S444, observé en coupe, est une fosse riche en charbons, aux parois rubéfiées qui contenait de nombreux fragments d'argile cuite à surface plane. On peut y distinguer deux phases d'utilisation.
S448 et S450 sont de petits foyers relativement frustrés, dont la cuvette a été comblée par les pierres de bordure après un dernier emploi, conservant ainsi les charbons.
Quelques petits trous de poteau observés dans le sondage de 1980 complètent les structures de cette zone.

2.2. Chantier sud, zone amont

Cette zone, essentiellement fouillée en 1983, présente des vestiges d'une terrasse empierrée qui paraît avoir supporté des cabanes disposées parallèlement à la pente.

Ces structures se rattachent essentiellement à la couche 2A.

Le dégagement de cette zone a fait successivement apparaître les structures suivantes :

- *Niveau supérieur : dallage superficiel*

Le dallage occupe une zone naturellement pentue à la base du Crettaz Polet. Il s'agissait d'un large arc de cercle s'incurvant à l'est, épousant la ligne générale du sédiment postglaciaire, et dont environ 18 m ont été mis à jour. Sa largeur varie entre 1,5 m et 4,5 m du Sud vers le Nord avec un maximum en S 11-12. Il est limité :

- en amont par l'apparition des couches inférieures 2B et 3, qui viennent mourir contre l'écaille schisteuse du Crettaz Polet.
- en aval par une rupture de pente de 5 à 15 cm de hauteur, caractérisée en S 17-18-19 par un semblant d'appareillage, alors que le bord en S13-14-15 semble s'être écroulé. En S 11-12, un deuxième décrochement a été observé à 1,5 m environ en aval du premier.

- au sud, par l'arrêt net des dalles aménagées, qui sont relayées par des zones vides et des pierres de disposition anarchique qui viennent buter contre un bloc morainique.
- au N-E, la limite n'a pas été atteinte. Cependant, l'empierrement se poursuit dans la tranchée S 5-6 et en aval de la zone fouillée en 1982 (S 3-4/W 14). Là aussi un deuxième décrochement semblable à celui observé en S 11-12 est présent.

Après enlèvement du premier niveau de dalles, nous avons mis à jour un second niveau plus dense que le précédent.

En S 19/W 15, nous avons observé à la limite du décrochement, un lambeau de bordure formé de plaquettes de schiste appareillées.

La densité de pierres est faible dans le secteur S 13-14-15/W 15-16 au premier comme au deuxième décapage. La partie nord de cette zone est recouverte par une poche de remblai ancien, de la couche 1D et du remblai récent.

En S 11-12, le dallage est caractérisé par un double développement avec, dans la partie aval, des dalles plantées à contre-pente et plus bas une petite levée de terre, pour laquelle nous proposons deux hypothèses : l'aménagement d'un replat ou l'accumulation contre un obstacle.

En surface de ce dallage se développent deux structures qui pourraient être soit contemporaines, soit légèrement plus tardives.

La première est un *alignement de gros blocs morainiques*, d'un diamètre de 50 cm, de même orientation que l'empierrement. Ils sont posés sur la couche 2A recouverte par une pellicule de couche 1D provenant de l'infiltration. Certains (en S 16-17) reposent sur des dalles et sont calés par de petites pierres plantées obliquement sur le pourtour. Ils forment des petits groupes de plusieurs unités.

Ces gros blocs appartiennent en propre à la structure du dallage et paraissent avoir été déposés sur un aménagement de dalles, puis calés, l'empierrement ayant été ensuite complété. On pourrait admettre néanmoins qu'ils ont été déposés après l'agencement du dallage sans qu'il y ait eu sédimentation entre les deux phases. De toute évidence, ces pierres ont été apportées par l'homme, mais nous ignorons encore quelle a pu être leur fonction.

Le second est une *fosse à remplissage limoneux* (S502).

Cette anomalie est apparue au premier décapage de la couche 2A sous forme d'un espace dépourvu de pierres, recoupant le dallage précédemment décrit (cf. rapport 1983), qui occupe la zone de piémont. La forme générale de cette fosse est un ovale de dimension 1200 cm / 65 cm, orienté nord-sud dans sa longueur, d'une profondeur maximale de 50 cm au centre. Ses bords sont bien déterminés dans sa partie orientale surtout, où l'on observe une bordure de dalles plantées verticalement, alors que de l'autre côté c'est essentiellement la différence de sédiment qui est indicatrice. Le remplissage est composé de limon jaune-orangé assez pur, devenant de plus en plus foncé vers le bas, avec des traces de charbon de bois et aussi quelques petites poches de gravillon propre (diamètre environ 0,2 cm). Quelques cailloux sont présents, épars au long des décapages. Neuf décapages ont été effectués, consistant à extraire le limon et les quelques pierres présentes. Le fond est atteint au sixième décapage. Il est marqué par un niveau dense de pierres juxtaposées, se chevauchant un peu sur les bords de la fosse. Cette fosse remplie principalement de limon et de

quelques pierres, provenant certainement de l'éboulement des bords ou du proche environnement, n'a pas livré le secret de sa fonction. Aucun aménagement reconnaissable n'a subsisté.

- Niveau inférieur : tranchée de fondation

A un niveau inférieur une tranchée de fondation associée à quatre trous de poteau (S425, S426, S427 et S428) et comblée de dalles verticales, forme deux alignements rectilignes orientés perpendiculairement l'un à l'autre et pouvant définir un angle de bâtiment.

Cette structure reste néanmoins difficile à interpréter car le fossé de fondation se prolonge au-delà de la rupture de pente limitant le dallage supérieur.

2.3. Chantier sud, zone aval

Contrairement à la zone amont, la zone aval présente une large surface dégagée sans réelle accumulation de pierres, à l'exception de la structure 486.

Nous pouvons distinguer dans cette zone :

- Un long fossé étroit comblé de dalles verticales s'étendant sur plus de 10 m, comparable aux deux alignements du chantier nord (S437).
- Des alignements de petites pierres qui pourraient délimiter un bâtiment quadrangulaire orienté parallèlement à la structure S437 (S481, S483, S492).
- Des foyers en cuvette garnis de pierres, tels S408 et S421.
S408 se présente sous la forme d'une cuvette circulaire de faible profondeur (19 cm), d'un diamètre de 75-80 cm, au centre de laquelle ont été repoussées les pierres de bordure.
L'action du feu s'est traduite par un blanchissement des pierres; trois d'entre elles sont en outre éclatées longitudinalement et les rares dalles sont bien rubéfiées. Le bord supérieur de la cuvette est rubéfié en couronne, peu profondément. Au-dessous des pierres, les charbons de bois sont abondants, un tison de 30 cm de long, a même pu être conservé. Quant au remplissage, il est homogène, limoneux, de couleur brun-noir, bien distinct de la couche encaissante.
S421 est un petit foyer bien aménagé muni d'une couronne de dalles rubéfiées.
- Des cuvettes circulaires comblées de pierres, mais apparemment dépourvues de vestiges de combustion.
S415 est constituée par un assemblage pseudo-circulaire de pierres, composé d'un seul lit de cailloux cassés, juxtaposés et jointifs. Certaines de ces pierres offrent une surface plate. Le sédiment pris entre ces pierres est un limon de ruissellement gris-brunâtre.
S488 est également composée d'une petite cuvette comblée de pierres, mais dépourvue de traces de combustion.
- De grandes fosses comblées de limons tels 416 et 468.
- Une grande fosse de combustion (S436) ayant peut-être servi à la cuisson de la céramique, dont nous avons donné une description détaillée dans le rapport 1984.
- Divers trous de poteau de petites tailles ne définissant aucune structure cohérente interprétable.

2.4. Organisation générale de l'habitat

D'une manière générale les vestiges rattachables au Premier âge du Fer semblent moins importants que ceux de la phase d'occupation précédente. Les quelques orientations cohérentes identifiées témoignent toutes d'une organisation spatiale n'ayant pas la même orientation que les vestiges du

début du Bronze final. Deux types de bâtiments semblent coexister. Les premiers semblent construits sur des terrasses aménagées dans les parties hautes du site, les seconds, disposés sur le replat n'ont par contre laissé que d'infimes traces au sol.

Les longues tranchées comblées de dalles n'appartiennent pas directement aux constructions, mais doivent appartenir, soit à des palissades légères, soit à des rigoles de drainage.

Fosses et foyers sont disposés de façon anarchique et pourraient être situés à l'extérieur des habitations.

3. Matériel archéologique et attribution chronologique

Le matériel archéologique, moins abondant qu'à la phase III, comprend essentiellement de la céramique.

La céramique grossière reste mal définie. Une certaine incertitude subsiste en effet pour la jarre de la classe 11 comprenant un col évasé orné à la face interne d'empreintes digitales. La classe 14 (à dégraissage de talcschiste) ne présente pas cette ambiguïté, mais le matériel récolté ne permet pas de restituer de forme interprétable.

La céramique fine (classes 12 et 13) est par contre mieux connue grâce aux découvertes de la fosse S436 et comporte notamment de petits bols et gobelets à décor cannelé (fig. 24).

Les quelques silex taillés trouvés dans cet horizon (couche 2B1) proviennent vraisemblablement du remaniement des niveaux 3A et 3B; il s'agit de :

SCP86/S21-W2.15	: pointe de flèche triangulaire à base concave
SCP86/S14-E1.3	: pointe de flèche triangulaire à base arrondie
SCP83/S12-W11.1	: petite pointe sur lame
SCP86/S9-W7.3	: éclat retouché
SCP86/S21-W7.1	: gros éclat

Les datations C14 et les comparaisons opérées avec le site de Gamsen permettent de situer cet horizon au Hallstatt D dans la deuxième moitié du 6^e siècle et la première moitié du 5^e siècle avant J.-C.

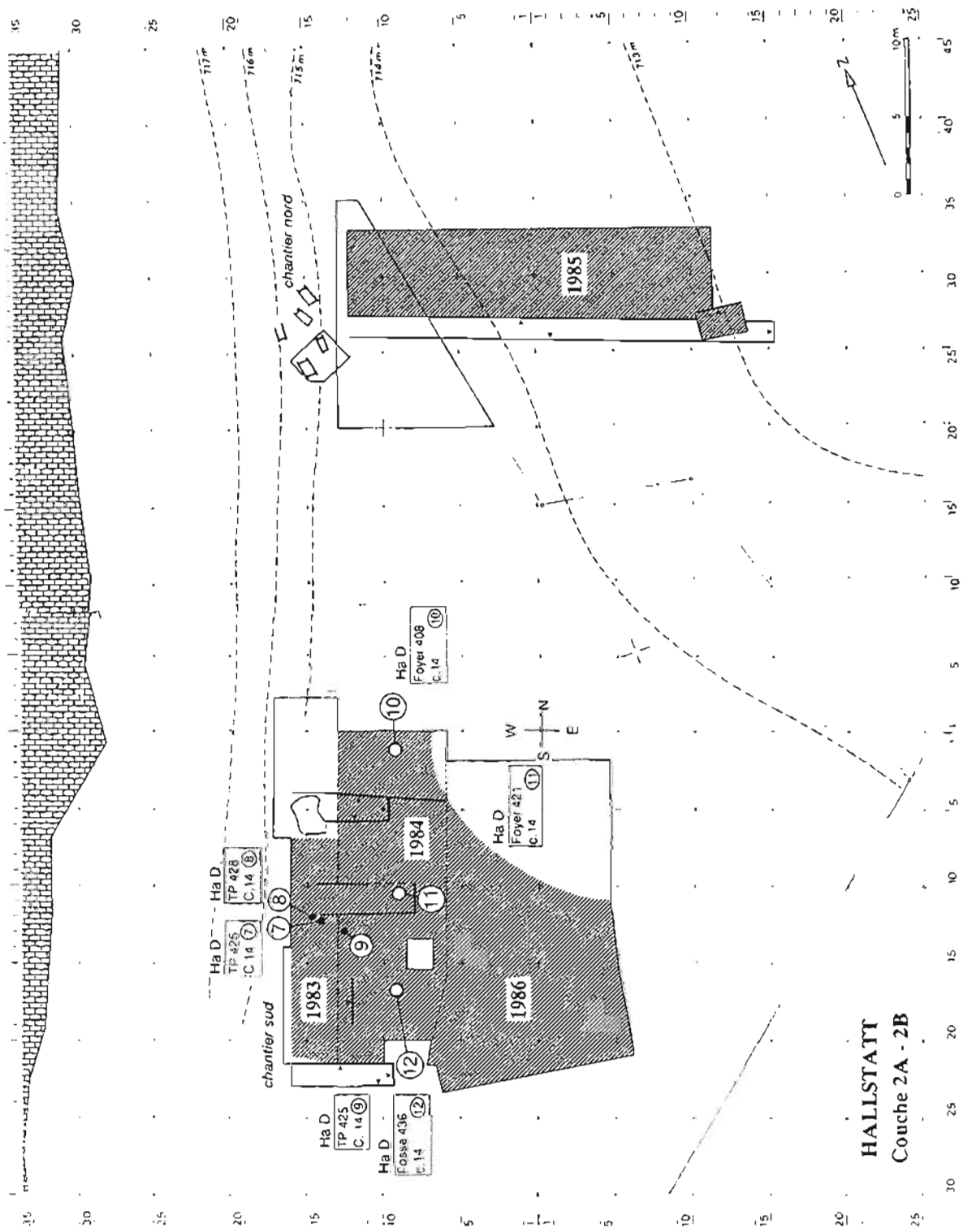


Fig. 23 Sembrancher VS, Crettaz Polet . Premier âge du Fer, couches 2A et 2B. Extension des surfaces explorées.

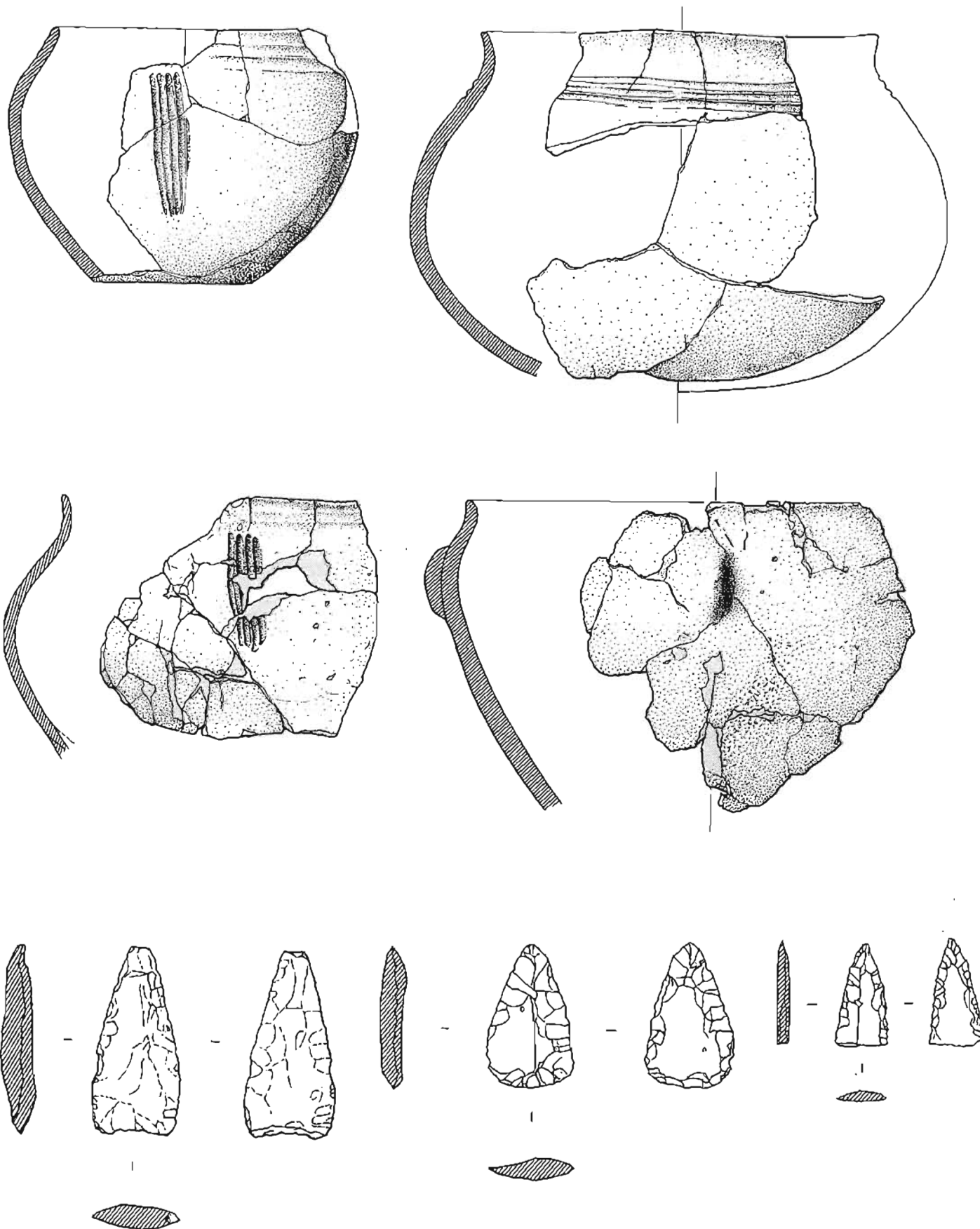


Fig. 24 Sembrancher VS, Crettaz Polet . Céramique du Premier âge du Fer, classe 12.
 Ech. 1:2. Industrie lithique probablement néolithique remaniée dans les couches 2A et 2B.
 Ech. 1:1.

PHASE V. SECOND AGE DU FER ET EPOQUE ROMAINE

La dernière phase d'occupation du site est contemporaine de la fin du Second âge du Fer et de l'Epoque romaine.

1. Insertion stratigraphique

Le matériel de l'époque de La Tène et de l'Epoque romaine est réparti de façon diffuse dans la couche 1D sur l'ensemble du site.

Les structures rattachables à cet horizon sont quasi inexistantes. Signalons seulement :

- Un amas de pierres situé en S18-19/W12-13 paraît entièrement circonscrit à la couche 1D. Il s'agit soit d'une zone de rejet de pierres gênantes, soit d'un aménagement intentionnel dont la fonction nous échappe. Quoi qu'il en soit le dépôt des pierres s'est fait dans une période historique (couche 1D et tesson de sigillée).
- La large fosse comblée de pierres située en W1-3/S2-5 pourrait également appartenir à la couche 1D, à moins qu'il s'agisse d'une structure plus récente.

2. Matériel archéologique et attribution chronologique

Il est possible d'attribuer globalement les vestiges épars de la cinquième phase d'occupation entre La Tène finale et l'Epoque romaine.

La céramique de la classe 15 et un minuscule tesson de céramique campanienne importée de la plaine du Pô signalent une présence sporadique aux 2^e et 1^{er} siècle avant J.-C., alors que la céramique romaine est certainement tardive.

ANNEXE 1

Description des structures fouillées en 1986 (chantier sud, couche 2B)

Structure 437 (S19-23/W1-6)

Alignement de dallettes.

Cet alignement prolonge un alignement déjà observé en 1984 et 1985.

Fouille de surface et coupe transversale.

L'alignement est rectiligne et composé de dallettes de calcschistes et de petits blocs de pierres vertes implantés obliquement ou verticalement dans un petit fossé comblé d'un limon brun-gris légèrement plus foncé que celui de la couche 2B. Aucun trou de poteau n'est associé à cette structure.

Le fossé ne contient pas de matériel archéologique.

Structure 455 (S3-5/W3-6)

Zone de rejet.

La fouille de cette structure a fait l'objet de plusieurs décapages successifs. La surface considérée est occupée par une accumulation de petites pierres mêlées à de très nombreux tessons de céramique pris dans un sédiment organique.

Cette unité repose dans une légère dépression et s'appuie contre les dallettes verticales limitant l'empierrement 459. Elle est recoupée à l'est par une fosse tardive comblée de pierres probablement rattachable à la couche 1 (S701). Elle pouvait donc se prolonger primitivement le long de l'empierrement.

Le matériel associé à cette zone de décharge se rattache à l'occupation du début du Bronze final.

Structure 456 (S3-5/E2-3)

Fosse comblée de pierres.

Seule la moitié de cette structure, située en limite de fouille, a été étudiée en quatre décapages.

Il s'agit d'une fosse circulaire comblée de pierres plus ou moins cassées, disposées sans ordre et portant des traces de rubéfaction. Le sédiment encaissant est limoneux, terreux, brun noir et très organique, avec de la cendre et des charbons de bois.

Le fond de la dépression est tapissé de quelques dallettes.

Le matériel est abondant et comprend des os brisés non calcinés et des tessons.

La fosse semble donc avoir été comblée par une vidange de foyer.

Le matériel paraît contemporain de celui de la zone de rejet 455.

Structure 457 (S4/W6)

Trou de poteau.

Structure fouillée en totalité.

Remplissage de limon sombre avec dallettes implantées verticalement laissant la place pour un poteau d'une vingtaine de centimètres de diamètre.

L'anomalie, qui apparaît au troisième décapage de la couche 2B, pourrait se rattacher à l'occupation du début du Bronze final.

Pas de matériel archéologique.

Structure 458-459 (S6-7/E3-W5)

Empierrement rectangulaire.

Structure dégagée en surface et étude complétée par quatre sondages, soit une tranchée transversale S5-8/E1, deux sondages sur le bord méridional (S8/W2 et S8/W4) et un sondage à l'extrémité orientale (S5-7/E4-5) qui a permis de mettre en évidence deux trous de poteau (S458 et 459).

La structure présente la forme d'un rectangle allongé de 2 m sur 7 m de long, orienté est-ouest. Elle est formée d'une accumulation de gros blocs calcaires et granitiques ainsi que de très nombreuses dalles et dallettes calcaires. Les deux longs côtés sont limités par de petits fossés rectilignes.

L'empierrement proprement dit (S458) est épais de 50 cm environ; les pierres qui le composent sont disposées sans ordre apparent et reposent sur la surface de la couche 3A.

La bordure méridionale rectiligne est composée de dallettes et de petits blocs verticaux implantés dans un petit fossé comblé de sédiments comparables à celui de la couche 2B.

Le fossé présent du côté nord (S459) est beaucoup mieux marqué. Long de 9,20 m il est comblé de dallettes et de galets verticaux qui s'interrompent en W3-4 à la hauteur de la zone de rejet de la structure 455. La portion située entre E1 et E4 a par contre été partiellement détruite lors des décapages préliminaires à la pelle mécanique.

Ce dispositif paraît correspondre à une base de palissade légère calée entre des dallettes verticales, dont l'implantation est postérieure au dépôt des gros blocs. Cette palissade devait s'interrompre en W3-W4.

La fonction de ce dispositif reste peu claire. Son interprétation comme base de cabane nécessite en effet la restitution d'une architecture mixte avec plancher partiellement surélevé.

Structure 460 (S6-7/E4)

Structure composite présentant un trou de poteau implanté au centre du fossé.

La moitié de la structure située en bordure du chantier a fait l'objet d'une fouille complète à l'occasion d'un sondage effectué à l'extrémité de l'empierrement 458-459.

On peut distinguer une large fosse comblée de limons bruns organiques et de zones charbonneuses, bordée de quelques dallettes verticales, et un trou de poteau implanté au centre.

Les traces de rubéfaction de la fosse témoignent d'une combustion in situ. L'implantation du poteau, qui se situe dans le prolongement exact du fossé 458, pourrait être postérieure à l'utilisation de la fosse.

Structure 461 (S7/W7)

Trou de poteau.

Structure située en bordure du chantier, fouillée par moitié jusqu'au fond.

La fosse est comblée de limon et de sédiments type 2B et contient de nombreuses pierres verticales ou obliques disposées en couronne et présentes jusqu'au fond de la structure.

Structure 462 (S7-8/W4-5)

Trou de poteau.

Structure fouillée en totalité.

La structure est composée d'une fosse de 80 cm de diamètre, comblée d'un limon jaune orangé. Des cailloutis et des dallettes délimitent à l'intérieur l'espace d'un trou de poteau de 30 cm de diamètre et de 1 m de profondeur.

Le remplissage ne contenait aucun matériel archéologique.

Structure 463-464 (S7-9/E4-5)

Fosse et trou de poteau.

Cette structure située en bordure de fouille n'a pas été fouillée en totalité. Elle est composée d'une fosse à remplissage limoneux jaune-orange de deux mètres de diamètre. A son extrémités nord se trouve un trou de poteau d'une vingtaine de centimètres de diamètre, délimité par quatre dallettes implantées verticalement (S464). D'autres dallettes prolongent la structure en profondeur et délimitent un remplissage brun rouge caillouteux de type 2B.

Structure 465 (S9/W6-7)

Foyer.

Cuvette contenant un bloc de pierre entouré d'une couronne de limon rubéfié.

Remplissage limoneux brun foncé avec traces de charbons de bois et nodules d'argile noire.

Structure 466 (S10/W3-4)

Trou de poteau. Non fouillé.

Structure 468 (S10-13/E2-5)

Grande fosse.

La structure a été observée en décapage de surface et en coupe à l'aide d'un sondage transversal.

En surface l'anomalie est visible sous forme d'une tache oblongue de 2 m sur 4 m, dont l'un des bords, souligné par de petites dallettes verticales jointives, est quasi rectiligne. L'alignement se prolonge au sud par une dalle de 50 cm de large implantée obliquement dans le sol, à l'extérieur de la fosse.

Le remplissage, stérile, est constitué d'argile limoneuse grise avec de petites poches de limon orange. L'argile grise se retrouve au fond de la fosse, où elle fait partie du terrain encaissant. Le bord oriental de la structure souligné par les pierres est presque vertical, alors que le bord opposé est bombé en forme d'ampoule et présente des traces d'effondrement.

Cette fosse a peut-être servi à extraire l'argile des niveaux inférieurs et peut avoir été utilisées comme bassin de décantation.

On ignore la destination de cette argile (revêtement de paroi ou de sol, céramique ?).

Les dallettes situées en bordure dessinent clairement un effet de paroi, dont l'orientation ne correspond à aucun autre alignement.

Structure 496 (S11/W6)

Trou de poteau bordé de deux gros blocs.

Vérification en profondeur effectuée.

Structures 470 à 476

Trous de poteau et alignement (473) non fouillés.

Structure 477 (S15/W7)

Trou de poteau non fouillé signalé par une tache de sédiment plus foncé et un bloc de pierre.

Structure 478 (S15/W5)

Trou de poteau signalé par 4 pierres implantées verticalement.

Structure 479 (S15/W1-2)

Trou de poteau situé à l'extrémité de l'alignement 481. Gros galet planté verticalement et entouré de petites dalles obliques ou verticales.

Structure 480 (S16/W5)

Trou de poteau signalé par trois pierres implantées verticalement.

Structures 481, 485

Effets de paroi observés lors du premier décapage de la couche 2B et comprenant trois alignements distincts en S16/E1-S15/W1, S16/E1-S20/W1 et S17/E1-S17/W1.

- S481 se manifeste par un alignement de dalles verticales jointives formant une ligne continue sur 1,50 m. Un trou de poteau (S479) est situé à son extrémité.
- S485 présente un alignement plus discontinu de dalles.
- Un troisième alignement plus fugace est orienté parallèlement à S481. L'effet de paroi est souligné par la répartition du matériel.

Un second décapage de surface permet de confirmer l'absence de tout nouveau trou de poteau situé dans l'axe de ces structures.

Structures 482 et 483

Trous de poteau. Non fouillés.

Structure 484

Trou de poteau signalé par un bloc et une dalle cassée implantée au sommet de la couche 2B. Non fouillé.

Structure 486 (S17-20/E4-5)

Empierrement.

Accumulation de pierres entassées dans une grande dépression occupée au centre par un gros bloc de rocher. Non fouillé.

Structure 487 (S21/E3)

Trou de poteau non fouillé.

Structure 488 (S19/W7)

Cuvette comblée de pierres.

Le premier décapage fait apparaître cinq blocs implantés verticalement ou obliquement. La fouille complète de la structure révèle une petite cuvette de 55 cm de diamètre et de 15 cm de profondeur comblée de pierres et de blocs sans traces de feu. Le sédiment est brun gris et relativement meuble.

Structure 489 (S19/W1)

Trou de poteau signalé par un amas de pierres. Non fouillé.

Structure 490 (S20/E1)

Trou de poteau signalé par quatre pierres verticales. Non fouillé.

Structure 491 (S19-20/E2)

Trou de poteau signalé par quatre pierres verticales. Non fouillé.

Structure 492 (S19-20/W5)

Zone de rejet.

Zone de pierres et vestiges archéologiques pris dans un sédiment plus sombre bien visible lors du premier décapage de la couche 2B et comprenant quelques charbons de bois. Cette structure reste superficielle et disparaît totalement au second décapage.

Structure 493 (S19-20/W2)

Trou de poteau signalé par un petit amas de pierres et de dalles prises dans un sédiment plus meuble peu gravillonneux. Non fouillé.

Structure 494 (S20/W2)

Trou de poteau signalé par un petit amas de pierres. Non fouillé.

Structure 495 (S20/E2)

Trou de poteau signalé par un petit amas de pierres. Non fouillé.

Structure 701 (S3-5/W1-3)

Fosse quadrangulaire récente ayant perturbé les niveaux préhistoriques.

Niveau de creusement inconnu.

ANNEXE 2

LA FAUNE DU SITE DE SEMBRANCHER, CRETТАZ POLET (par Louis Chaix)

Nous interposons au présent rapport l'étude de la faune réalisée par Louis Chaix. Ce rapport ne tient pas compte de la réattribution chronologique des structures S458-459, S455 et S456 du chantier sud qui sont rattachée au début du Bronze moyen final. Une certaine imprécision peut donc s'être glissée dans les comptages des os attribués aux diverses phases d'occupation du site (A.G.).

Le site de Sembrancher-Crettaz Polet a livré un nombre total de 2874 restes osseux qui se répartissent chronologiquement de la manière suivante :

Néolithique	:	89
Bronze ancien	:	9
Bronze moyen	:	14
Hallstatt	:	2501
Romain	:	6
Non daté	:	255

Comme on le voit immédiatement, seul le niveau daté du Hallstatt présente un échantillon significatif.

Nous donnons cependant, dans le tableau 1, les résultats bruts pour les niveaux non hallstattiens.

	Néol.	B. anc.	B. m.oyen	Romain	Non dat.
Indéterminés	89	8	8	6	179
Caprinés	9	1	5	2	43
Boeuf	10	-	1	2	29
Porc	-	-	-	-	3
Chien	-	-	-	-	1

Tableau 1. Décompte brut des niveaux non hallstattiens

On peut observer que les ossements indéterminés sont les plus abondants. Il en va de même pour ceux de la période hallstattiennne. D'une manière générale, les vestiges osseux sont fort mal conservés et fortement fragmentés. Ils ont en outre été soumis à l'action érosive des radicules qui ont profondément altéré la surface du périoste.

Pour les périodes antérieures (Néolithique et Bronze) et postérieures au Hallstatt, les échantillons sont ininterprétables. Tout au plus peut-on noter la présence des caprinés qui semblent les plus nombreux. Nous n'en dirons pas plus.

Les niveaux du Hallstatt

2501 vestiges osseux peuvent être attribués à cette période. Les décomptes de base sont donnés dans le tableau 2.

Espèce	N	% dom.	NMI
caprinés (Ovis/Capra)	442	66.6	16
Boeuf (Bos taurus L.)	179	26.9	4
Porc (Sus domesticus Br.)	39	5.9	3
Cheval (Equus caballus L.)	1	0.1	1
Chien (Canis familiaris L.)	3	0.4	1
Total I	664		25
Cerf (Cervus elaphus L.)	3		1
Rongeur indét.	1		1
Total II	4		2
Total III	668		27
Esquilles indéterminées	1833	73.3%	
Total général	2501		

Tableau 2. Faune du niveau hallstattien

Comme on peut le voir, les fragments indéterminés représentent 73.3% du total. Ce chiffre élevé témoigne de la forte fragmentation du matériel et de la disparition de certains éléments permettant la diagnose.

De nombreux ossements portent également des traces de combustion, ceci particulièrement dans la fosse 1 de la structure 436.

La faune est dominée par les espèces domestiques qui représentent le 99.4% des ossements déterminés.

Il semble que cette forte proportion soit un caractère assez général au Hallstatt.

Pour la Suisse nous ne disposons hélas que de très rares données, le plus souvent non chiffrées. Nous avons comparé Sembrancher à deux sites du Hallstatt final, Sissach-Burgenrain et Sissacherfluh dans le canton de Bâle (Leuthardt 1930, 1936) ainsi qu'au site allemand de Breisach-Münsterberg, en Brisgau (Arbinger-Vogt 1978) et au site hongrois de Most na Soci (Bartosiewicz 1985). Pour les deux sites suisses, l'auteur note la très forte dominance des espèces du cheptel, sans donner, hélas, de chiffres. A Breisach, la faune domestique représente 98.1% alors qu'à Most na Soci, cette valeur est de 98.4%.

Le tableau nous amène à faire également d'autres remarques.

On y retrouve les principales espèces domestiques du Hallstatt, sauf la poule qui manque ici. Il faut noter que ce volatile est fort rare en Europe à cette époque et qu'il n'a été trouvé que dans quelques sites (Thesing 1977).

Les caprinés sont les plus abondants, avec plus de la moitié du cheptel.

Nous retrouvons là une des caractéristiques de l'élevage dans la haute vallée du Rhône. En effet, dès le Néolithique ancien et jusqu'à l'époque romaine, moutons et chèvre forment l'essentiel des troupeaux (Chaix 1976a; Brunier 1983; Olive 1986). Il semble clair que le milieu montagnard et l'environnement xérothermique de l'étage collinéen et montagnard sont des facteurs importants pouvant expliquer ce type d'élevage.

Par contre dans d'autres zones géographiques, comme celle de Bâle, par exemple, les Hallstattiens étaient avant tout des éleveurs de porcs et de boeufs (Leuthardt 1930, 1936). Sur le site de Most na Soci par contre, l'environnement xérique de la vallée de la Soca explique le fort pourcentage de caprinés observés (48.5%) (Bartosiewicz 1985).

On peut dès lors s'étonner de l'importance de l'élevage des caprinés sur les sites du Bronze final du Plateau suisse dans un environnement plus favorable aux porcs et aux bovidés (Borrello et Chaix 1983). Il est possible qu'il s'agisse dans ce cas d'influences culturelles plus ou moins indépendantes de l'environnement végétal.

Comme nous l'avons vu sur le tableau, le cheval est attesté par une seule dent. Cet animal, qui va jouer un rôle de plus en plus important dans les établissements de La Tène en Suisse (Müller-Lhotska 1984), n'est que peu représenté dans cette région essentiellement agricole. Même à l'époque romaine, ses vestiges sont peu abondants (Olive 1986).

Nous envisageons maintenant une brève description de chaque espèce. Vu le très mauvais état du matériel et la forte fragmentation, cette description sera limitée et il nous est impossible de dégager des caractéristiques morphologiques utilisables.

1. Les caprinés

442 ossements leur sont attribuables et parmi eux nous avons pu mettre en évidence la présence du mouton qui semble dominer, mais aussi de la chèvre.

La répartition des restes squelettiques est la suivante :

Crâne	9.0
Dents isolées	43.0
Mandibule	11.9
Scapula	1.0
Membre antérieur	14.1
Bassin	2.2.
Membre postérieur	13.7
Phalanges	3.8

Ces pourcentages révèlent bien les effets du piétinement et de la conservation différentielle. Nous avons montré ailleurs (Chaix 1976b) que les dents résistent mieux que le reste du squelette et en tous cas que leur détermination est plus aisée que celle d'esquilles provenant du bris d'os longs.

Ces restes osseux sont attribuables à un minimum de 20 individus, parmi lesquels nous avons distingué un fœtus, 2 animaux de 6 à 8 mois, 10 individus entre 10 et 18 mois et 7 âgés de plus de 18 mois.

Ces âges d'abattage semblent supérieurs à ceux observés à Breisach-Münsterberg par exemple.

Comme nous l'avons dit, mouton et chèvre sont attestés sur le site. Les mesures prises ne permettent en aucun cas de comparaisons avec d'autres faunes. Nous les donnons ici à titre documentaire.

Mouton

Métatarsien	DTdm	23.0 mm
Cubonavculaire	DT	22.0

Chèvre

Cheville osseuse	Périmètre base	100.0
	DAP base	35.5
	DT base	24.0

Les mensurations de cette cheville montrent qu'il s'agit d'une femelle. La morphologie de cette pièce témoigne d'une race à cornes en sabre. D'autres mesures ont été prises sans qu'il ait été possible de leur donner une appartenance spécifique :

M3 inférieure

Longueur 20.6 21.2 22.2 22.8 22.9 23.0 24.3, moyenne: 22.4.

Pour Breisach-Münsterberg, la moyenne est de 21.7 et la marge de variation va de 20.0 à 24.0

Métacarpien	DTpm	22.0
Tibia	DTdm	25.0
Talus	L.ext.	28.5/30.0
Phalange 1	L.ext.	34.5

Les traces observées sont rares. On peut noter que plusieurs ossements montrent des traces de feu, cela surtout dans la fosse 1 (Structure 436). Nous avons observé en outre une trace de découpe sur l'apophyse coronoïde d'une hémimandibule droite. Elle correspond sans doute à la désarticulation de cette pièce d'avec le crâne (extraction de la langue ?).

2. Le boeuf

Cette espèce est présente avec 179 ossements attribuables à 4 individus au moins. Le boeuf représente 26.9% des animaux domestiques.

La répartition des éléments squelettiques est la suivante :

Crâne	18.5%
Dents isolées	29.1
Mandibule	8.7
Scapula	1.0
Membre antérieur	14.5
Bassin	4.8
Membre postérieur	14.5
Phalanges	7.8

Dans cette distribution, on retrouve sensiblement les mêmes proportions que pour les caprinés. Les éléments crâniens, plus massifs, sont mieux représentés, mais les dents dominent toujours l'ensemble.

Dans cet inventaire ne figurent ni les vertèbres ni les côtes. Nous n'avons pu les déterminer spécifiquement dans tous les cas. Notons cependant que chez le boeuf, les vertèbres forment 7.8% du total, alors que les fragments costaux représentent 21.2% des os de boeuf.

Parmi les 4 individus dénombrés, on note la présence d'un veau de 6 à 10 mois, de deux individus de plus de 18 mois et d'un animal âgé de plus de 30 mois.

Les mesures prises sont fort rares, vu la grande fragmentation du matériel.

Nous donnons les quelques valeurs suivantes :

M3 inférieure	Longueur	33.0 mm
Métatarsien	DTpm	43.0
Phalange 1	DTpm	25.5
Phalange 2 ant.	L.ext.	39.0/31.0
	DTpm	30.0/26.0
Phalange 2 post.	L.ext.	35.0
	DTpm	25.2

Ces dimensions se replacent bien dans celles des petits bovins issus du fond néolithique.

Nous n'avons relevé qu'une trace de découpe qui se situe sur l'apophyse épineuse d'une vertèbre thoracique.

3. Le porc

39 restes appartiennent à cet animal et attestent de la présence de 3 individus au moins.

Nous ne donnons pas ici de pourcentages de représentation, mais on peut néanmoins signaler la bonne représentation des éléments des membres et des phalanges.

Parmi ces porcs, nous notons la présence d'un animal de moins de 16 mois alors que les deux autres ont plus de 20 mois. Parmi eux, un mâle, repéré par sa canine.

Là encore de rares mesures ont pu être prises. Nous les donnons ici :

M3 supérieure	Long.	:	30.0 mm
Maxill. sup.	Long. M1-M3	:	65.0
	Long. M3	:	29.5
Radius	DTpm	:	29.5
Bassin	Long.acét.	:	31.0
Phalange 2	L.ext.	:	20.6

Ces quelques dimensions indiquent des animaux de bonne taille, dans la marge supérieure de la variation de Brisach-Münsterberg, par exemple.

A part les traces de feu, nous n'avons observé aucun stigmate de découpe.

4. Le cheval

Il n'est représenté ici que par une molaire inférieure très usée, attribuable à un adulte âgé.

5. Le chien

3 ossements lui sont attribuables dont deux fragments de carnassières (M1) et un fragment distal de radius.

Une carnassière a fourni une longueur de 22.5 mm au cingulum, ce qui la place dans la portion supérieure de la marge de variation des pièces de l'âge du Fer, comme Breisach-Münsterberg (moyenne : 21.5) ou Manching (Boessneck et al., 1971, moyenne : 20.7).

La chasse n'est attestée que par 3 ossements de cerf élaphe attribuables à un individu.

Une extrémité proximale de radius montre un diamètre transverse de 58.0 mm ce qui indique un animal de bonne taille. Pour comparaison, nous donnons les marges de variation de cette valeur pour trois périodes différentes :

Néolithique (Burgäschisee-Süd, Boessneck et al., 1963)	: 51.5-58.0
La Tène (Manching, Boessneck et al., 1971)	: 53.0-60.0
Actuel (Bialowieza et Siebenbürgen, Boessneck et al., 1963)	: 55.0-62.0

Un fragment de fémur d'un rongeur complète ce tableau, bien que cette pièce puisse ne pas être contemporaine de la couche.

6. Conclusion

La faune du niveau Hallstatt de Sembrancher est d'un grand intérêt. Malgré son mauvais état de conservation et une fragmentation poussée, elle permet d'aborder les problèmes d'élevage au Premier âge du Fer dans les Alpes. La prédominance très nette des caprinés sur le reste des animaux domestiques confirme le rôle essentiel du milieu durant la préhistoire et même plus tard. Le spectre diffère peu de ceux observés au Néolithique ancien, moyen et à l'âge du Bronze.

Le porc ne joue qu'un rôle très effacé, alors qu'il est dominant sur le Plateau suisse par exemple.

Le cheval est présent également.

On ne peut qu'espérer la découverte de nouveaux sites hallstattiens dans les Alpes et en Suisse, où leur extrême rareté rend hypothétiques les quelques conclusions que nous essayons de tirer ici.

ANNEXE 3

SEMBRANCHER VS-CRETTAZ POLET :

MOBILIER DE L'ÂGE DU BRONZE (par Mireille DAVID-ELBIALI)

La quantité de mobilier archéologique mise au jour sur le site du Crettaz-Polet est très restreinte. La majorité concerne cependant l'âge du Bronze et provient des amas de pierres (455) et (456), fouillé en 1986. La maison incendiée fouillée en 1982 et le chantier nord de 1985 ont également livré un mobilier intéressant. Le reste provient, de façon dispersée, des autres zones. La céramique représente l'essentiel des trouvailles, à part quelques objets de métal et des outils en pierre.

I. OBJETS EN BRONZE

Cinq objets en bronze sont à mettre en relation, de façon sûre, avec le niveau d'habitat du début du Bronze final. Il s'agit d'une épingle, de deux pendentifs, d'un anneau et d'un rivet. Un second anneau, simple et de section aplatie, provient d'une zone excentrée, où les structures du Hallstatt final sont prépondérantes. Son attribution à une époque définie reste incertaine.

L'épingle, l'anneau décoré et le rivet ont été découverts au même endroit, entre 1981 et 1982, sur le périmètre d'une maison détruite par le feu. Le pendentif circulaire provient du chantier nord, d'une zone qui a révélé un angle de construction. Le pendentif allongé a été exhumé dans un des dépotoirs qui flanquent le soubassement de pierres (459), riche en céramique.

L'épingle, longue d'environ 24 cm, à tige incurvée, possède une tête tronconique, évasée vers le haut, et un col renflé, décoré de trois côtes et d'incisions fines. Relativement peu répandu au nord des Alpes, ce type est par contre fréquent en Italie du nord. Osterwalder, dans sa thèse de 1971, a classé cette forme dans son horizon des épingles à col finement côtelé. Que ce soit en Allemagne, en Suisse, en France ou en Italie, l'observation de quelques ensembles, dont proviennent ces épingles, ne confirme pas cette datation : aucun n'est antérieur au BzD.

L'anneau de section losangique, qui accompagnait l'épingle, est décoré sur le pourtour d'encoches obliques. On rencontre en abondance ce type d'anneau dans des contextes de la seconde moitié du Bronze final. Parfois, ils sont enfilés, en nombre, sur une tige de bronze enroulée. Certains auteurs proposent même d'y voir une sorte de monnaie primitive. La découverte de Sembrancher révèle donc que ce type apparaît déjà au début du Bronze final.

Le troisième objet découvert dans la maison incendiée est un rivet de section circulaire, à têtes saillantes aplaties. Il est tout à fait semblable aux rivets utilisés pour fixer les lames de poignards ou d'épées.

Dans le chantier nord a été découvert un pendentif circulaire, en tôle de bronze corrodée. Il porte en son centre un léger mamelon souligné par une cannelure en U, doublée partiellement par une deuxième cannelure concentrique. L'ensemble est circonscrit par des encoches radiales. L'extrémité proximale, enroulée, était destinée à coulisser sur un fil. Cette pièce peut être rapprochée des *Stachelscheiben* d'Europe centrale. Il s'agit de pendentifs généralement munis d'une pointe centrale proéminente, mais ce n'est pas toujours le cas. Les spécimens les plus anciens apparaissent à la phase terminale du Bronze ancien, voire à la transition avec le Bronze moyen, dans le bassin des Carpathes. Cependant, des exemplaires évolués perdurent encore dans des contextes de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final en Allemagne du sud. Ces ornements, souvent

découverts dans les tombes, étaient portés par les femmes autour du cou, soit comme pendentif isolé, soit comme collier composé de plusieurs pièces séparées par des tubes en fil spiralé.

Le second pendentif, de forme allongée, provient de l'amas de pierres (455), qui jouxte, au nord-ouest, le soubassement de pierres (459) d'une maison. Il a été réalisé également dans de la tôle de bronze. Son extrémité proximale est enroulée pour permettre la suspension. L'extrémité distale porte trois anneaux pyramidés. Une pièce très semblable appartient au dépôt de Réallon dans les Hautes-Alpes. Un objet comparable a également été retrouvé dans une tombe à incinération de la région de Pavie. Les épingles et la céramique qui l'accompagnaient permettent de le dater de la phase de transition entre le BzC et le BzD.

II. CERAMIQUE

II.1. Généralités et remarques technologiques

La céramique découverte sur le site est extrêmement fragmentée, à l'exception de quelques pièces. Les remontages n'ont pas permis de reconstituer beaucoup de formes. La grande majorité des tessons n'est donc pas exploitable dans le cadre de l'étude typologique.

La rareté du matériel rend aussi difficile une interprétation des différentes sortes de pâtes observées. Dans la plupart des cas, un ensemble de tessons d'aspect proche appartient tout simplement au même récipient. Il ne trahit nullement des choix technologiques.

De façon classique, la céramique peut être répartie en deux groupes :

- l'un, assez diversifié, qui utilise une pâte plus ou moins finement dégraissée, et dont les surfaces des récipients sont soignées;
- l'autre, qui réunit tous les fragments dont la pâte est grossière, et dont la surface des vases est simplement lissée ou exceptionnellement crépie.

Cette partition est confirmée par les différences de formes et de décors qui caractérisent ces deux classes.

Les pâtes grossières renferment des inclusions de talcschiste, et d'autres éléments minéraux, proprement régionaux, qui les apparentent à celles des autres sites valaisans connus. Le seul tesson crépi révèle que ces récipients étaient montés, en partie du moins, au colombin. Un enduit grossier, d'environ 4mm d'épaisseur, a été rajouté sur sa surface externe et étalé avec les doigts. Cette technique a été observée sur d'autres sites contemporains.

Les pâtes fines présentent une plus grande variété d'aspect. Plusieurs récipients sont caractérisés par une pâte légèrement feuilletée, dure et compacte. Le dégraissant est peu visible, à l'exception de quelques inclusions grossières qui ne sont jamais apparentes en surface. La tranche est toujours plus claire que les surfaces, de couleur foncée brunâtre, brillantes et soigneusement polies. Le noyau de pâte, clair, s'observe aussi dans les cupules d'érosion qui ont entamé l'engobe superficiel. Les parois sont relativement épaisses. Ce type de pâte est exceptionnel et il n'est pas impossible, étant donné la position du site sur la route du Grand-Saint-Bernard, qu'il s'agisse éventuellement d'importations.

A l'exception du type très particulier décrit ci-dessus, il est difficile de faire des regroupements de qualités de pâtes. Certains fragments sont réalisés à l'aide d'une pâte argileuse, parsemée de paillettes brillantes de mica, où le dégraissant est pratiquement invisible; d'autres renferment des inclusions diverses et irrégulières. Le traitement de surface est en général soigné. Les teintes sont variables, plutôt dans les tons foncés.

II.2. Céramique fine

Les vestiges de deux gobelets ont été découverts. Le premier a été mis au jour en 1982, à la périphérie de la maison incendiée. Le second provient de l'amas de pierres (455) fouillé en 1986. Ces pièces sont caractérisées par un large méplat qui occupe l'épaule, décoré, dans un cas, de trois cannelures larges peu prononcées. Le col est évasé, la panse, basse et arrondie. Des récipients comparables sont connus en France, dans la région Rhône-Alpes : à la Baume-des-Anges, dans les grottes du Pontet, aux Ours et du Gardon. Ils sont assimilables à certains gobelets de la nécropole de Canegrate près de Milan.

Les fragments d'un pot biconique de forme basse et lenticulaire, à méplat sur l'épaule et fond plat, ont également été mis au jour dans l'amas (455). Il s'apparente aux urnes de la culture de Canegrate d'Italie du nord, dont certains spécimens ont été découverts aussi dans le sud-ouest de la France. Le col, particulièrement court, accentue l'impression d'écrasement du profil.

Un fragment de col en entonnoir provient de la structure (456). C'est un élément typique du début du Bronze final nord-alpin.

Quatre écuellen fragmentaires sont issues de différentes zones. Trois d'entre elles possèdent une lèvre à marli et la quatrième, une lèvre épaissie; elle est de forme très ouverte.

Une seule petite anse épaisse peut être attribuée au Bronze final. Deux sortes de languettes sur méplat semblent appartenir à des récipients à panse convexe, épaule rentrante et bord évasé. Des pièces qui présentent cette morphologie sont connues au Tessin et en Italie du nord.

Des décors cannelés, incisés, poinçonnés et rapportés ont été répertoriés. Les cannelures sont les mieux représentées. Situées plutôt sur l'épaule, elles peuvent être horizontales, verticales ou bouclées. La répartition de ce dernier type est donnée par une carte de J. Vital de 1990. Elle se concentre surtout dans le bassin du Rhône. A part les incisions horizontales et verticales, de petits triangles hachurés, ainsi qu'un motif réticulé ont pu être observés. Ce dernier possède de bonnes comparaisons en Italie du nord. Un tesson montre quelques petits disques estampés, mais le motif complet n'est pas identifiable. Un petit mamelon isolé, ainsi qu'un tesson très érodé, qui semble bien représenter un mamelon cerclé d'une cannelure, complètent cet inventaire.

II.3. Céramique grossière

Des jarres caractérisées par leurs proportions hautes, à profil en S ou en tonnelet, semblent constituer l'essentiel du répertoire des formes en céramique grossière. Les bases sont toujours plates, souvent avec une amorce de pied.

Des languettes horizontales, intégrées ou non à un décor, et verticales sous le bord représentent les moyens de préhension. Deux anses en boudin sont d'attribution incertaine.

Comme la plupart des éléments de préhension, les quelques décors sont ordinairement situés sur l'épaule, à la jonction du col, sauf ceux qui sont destinés à recouvrir une large surface, la panse en l'occurrence. Il s'agit de lignes horizontales d'impressions digitales ou de pincements, de cordons horizontaux lisses ou impressionnés au doigt, de cordons lisses orthogonaux, de rainures couvrantes sur panse et de crépissage.

III.4. Argile cuite

Quatre fragments d'argile cuite, non dégraissée, de couleur claire, ont été retrouvés sur le chantier nord dans une zone où a été repéré l'angle d'une construction. Trois d'entre eux sont informes, par contre le quatrième montre une section nettement triangulaire, avec une face légèrement concave et une autre plutôt convexe. Cette morphologie particulière pourrait indiquer que cette pièce a servi à isoler deux éléments superposés, peut-être d'une paroi.

III. Mobilier lithique

Certains objets en pierre doivent à notre sens être rapportés à l'occupation du Bronze final.

Un fragment de meule a été retrouvé sur la bordure ouest du grand amas de pierres (459). Il mesure moins de 15cm de long, 11cm de large et 4cm d'épaisseur. Soigneusement façonné, il est de section semi-circulaire et sa face supérieure se relève à l'extrémité. La pierre utilisée est de couleur gris vert, légèrement litée, avec des inclusions blanchâtres. Sa position correspond à l'intérieur de la maison.

Un percuteur allongé, de 12cm sur 7, porte des traces d'impacts aux extrémités. La roche utilisée est plus claire que celle de la meule, mais elle est également litée et montre des inclusions blanchâtres. Cette pièce a été découverte en bordure de la structure (458), qui longe l'amas (459).

Parmi les outils et éclats en silex, cristal de roche et pierre verte, quelques-uns pourraient également être en relation avec le niveau de l'âge du Bronze, étant donné leur position topographique et l'absence de couche néolithique en ces endroits. Il s'agit de deux éclats de quartz et d'un éclat d'outil en silex trouvés, chacun en des points différents, mais en limite du périmètre de la maison. Sur le chantier nord, dont les structures semblent pouvoir être attribuées de préférence au Bronze final, nous avons répertorié deux fragments de haches en roche verte polie, trois fragments de lames retouchées latéralement et une lamelle entière, finement retouchée sur le pourtour.

IV. CONCLUSION

L'ensemble des éléments que nous avons évoqué ci-dessus permettent de proposer une attribution chronologique du site au début du Bronze final, peut-être la phase BzD évoluée, en raison de la présence de cannelures verticales et de lèvres segmentées. Cette hypothèse est corroborée par la série de dates C14. Les affinités culturelles que trahit ce mobilier renvoient au bassin du Rhône et à l'Italie du nord-ouest. Peu de traits propres au Plateau sont discernables.

CATALOGUE DU MOBILIER BRONZE FINAL DE SEMBRANCHER VS-CRETTAZ-POLET

OBJETS EN BRONZE

- SCP82 (S3/W16)34 : épingle longue (24cm) à tige incurvée, tête évasée, col renflé à décor côtelé et incisé.
 - SCP85(E9/N29)3 : pendentif circulaire en tôle, extrémité enroulée, décor central : bouton peu saillant entouré de 2 cannelures partielles concentriques et circonscrites d'encoches radiales.
 - SCP86(S3/W5)2 : pendentif allongé en tôle, extrémité proximale enroulée, 3 anneaux pyramidés à l'extrémité distale.
 - SCP82(S3/W16)33 : anneau de section losangique, décoré sur l'arête externe d'encoches obliques.
 - SCP86(S21/W5)7 : anneau de section ovale.
 - SCP82(S3/W16)25 : rivet à têtes saillantes aplaties.
-

CÉRAMIQUE FINE

FORMES

GOBELETS À MÉPLAT

Pâte fine, légèrement feuilletée, dure et compacte. Dégraissant peu visible, sauf quelques inclusions grossières. Tranche claire brunâtre, surfaces brun noir, brillantes, polies. Pâte plus claire visible dans les cupules d'érosion qui ont entamé l'engobe de surface.

- SCP82(S2/W15) : 9 fragments, il manque le tessons figuré en bas à droite sur le dessin publié dans l'ASSP 1983.
- SCP86[(S5/E4)7+(S4/W3)29+(S4/W4)31+(S19/W1)1] : décor de 3 cannelures horizontales larges sur le méplat.

POTS BICONIQUES

Pâte identique à celle des gobelets à méplat.

- SCP86[(S1/W6)+(S3/W5)+(S4/W5)22, 31, 37, 39, 46, 67(?)+(S3/E3)4, 5, 6+(S4/E3)32(?)+(S4/W4)32, 38, 39, 40, 41, 42, 43] : pot biconique à épaulement.
- SCP86[(S3/W6)31, 87+(S4/W3)20, 32] et divers autres tessons [SCP86 en (S4/W3), (S4/E3) et (S10/E3)(?)] (N.D.) : fragments apparentés provenant peut-être d'un autre récipient.

ECUELLES

Pâte moyenne plutôt que fine, mais avec des surfaces brillantes, sommairement polies. Tranche claire, surfaces grises et noirâtres.

- SCP84(S17/W10)1, 6 : lèvre à marli.
- SCP85(E5/N28)4 : lèvre à marli.
- SCP86(S14/E3)3 (N.D.) : lèvre à marli.
- SCP86[(S15/E1)10, 10'+(S15/W1)1] (N.D.) : lèvre à marli.

COL EN ENTONNOIR

Pâte fine, feuilletée, dure et compacte. Tranche grisâtre. Surfaces noirâtres, brillantes, polies.

- SCP86(S4/E3)34 : fragment de col haut évasé.

BORDS ÉVASÉS

Attribution Bronze final incertaine, éléments Hallstatt D possibles.

- SCP85(E8/N28)2 (N.D.) : lèvre en biseau.
- SCP86(S5/E2)3 (N.D.) : lèvre amincie, orientation incertaine.

BORDS NON ORIENTABLES

Attribution au Bronze final en fonction de la position topographique.

- SCP85(E8/N29)3 (N.D.) : lèvre érodée.
- SCP85(E9/N32)4 (N.D.) : lèvre amincie.
- SCP85(W5/N28)6 (N.D.) : lèvre en biseau.
- SCP85(W9/N30)3 (N.D.) : lèvre arrondie.
- SCP86(S12/W2)3' (N.D.) : lèvre arrondie.
- SCP86(S19/E1)2 (N.D.) : lèvre arrondie.

BASE PLATE

- SCP84(S3/W14)21 (N.D.) : diamètre environ 10cm.

BASE INDETERMINEE

- SCP85(W6/N26)3 (N.D.).

MOYENS DE PREHENSION

ANSES

- SCP85(E3/N33)38 : fragment médian d'anse épaisse, attribution Bronze final incertaine.

LANGUETTES

- SCP80, 2a, 7 : sur méplat.
- SCP85(E7/N32)5 : sur méplat, permet de reconstituer un gobelet, pâte identique à celle des gobelets à méplat.

DECORS

MAMELON

- SCP86(S4/W4)45 : mamelon peu saillant.

CANNELURES LARGES, RESSAUT, CARENE

La fragmentation rend parfois difficile l'identification de certaines caractéristiques : la présence d'une arête horizontale peut indiquer aussi bien la séparation entre 2 cannelures larges, qu'un ressaut ou une carène.

- SCP85(E9/W32)2 (N.D.) : 2 cannelures larges probables.
- SCP85(S13/W7)3 (N.D.) : 2 cannelures larges probables.
- SCP86[(S1/W2-6)39+(S3/W5)47] : ressaut, un des fragments a été rougi au feu.
- SCP86(S2/W1)2 (N.D.) : carène.
- SCP86(S5/W1)1 (N.D.) : cannelure large.

CANNELURES ETROITES

- SCP83[(S4/W15)21+(S5/W14)10] : 5 cannelures horizontales, attribution Bronze final incertaine.
- SCP85(W9/N29)17 : 2 cannelures horizontales.

CANNELURES VERTICALES

- SCP85(W8/N30)2 : sur le bas de l'épaule.
- SCP85(W10/N28)5 : sur la carène.

CANNELURE BOUCLEE

- SCP86(S3/W6)10 : sous cannelure large horizontale.

MAMELON CERCLE

- SCP86(S4/E2)2 : cannelure circulaire autour d'un mamelon érodé, mauvais état de conservation.

RAINURES

- SCP84(S18/W16)4 (N.D.) : 2 rainures, tesson non orientable.
- SCP86(S13/W4)9 : 3 rainures, probablement verticales.

INCISIONS HORIZONTALES

- SCP82(S3/W16)3 (N.D.) : 2 incisions parallèles horizontales ou verticales.
- SCP85(W9/N28)3 : 3 incisions parallèles.

TRIANGLES INCISES

- SCP84(S7/W13)2 : triangles réticulés.
- SCP86(S15/E5)1 : triangles hachurés entre incisions.

CHEVRONS

- SCP83(S11/W15)2 (N.D.) : décor incisé fruste en chevrons proche de la carène, mauvais état de conservation.

ESTAMPAGE

- SCP80, 2a, 5 : petits disques estampés, motif non reconstituable.

CERAMIQUE GROSSIERE

FORMES

JARRES

- SCP82(S2/W15)1-19 : haut de jarre à profil en S, lèvre décorée de coups d'ongle, ligne d'impressions digitales à la jonction col/épaule, languette de préhension horizontale sous le décor.
- SCP85(E7/N28)1+SCP86(S1/W5)12 : haut de jarre en tonnelet, lèvre éversée, cordons décorés d'impressions digitales sous la lèvre et sur l'épaule.
- SCP86[(S3/E3)8-17+(S4/E3)28-29] : haut de petite jarre cylindrique, lèvre aplatie, languette verticale sous le bord, surface extérieure peignée irrégulièrement. Découverte dans la structure 456.
- SCP86[(S2/W4)3 + (S3/W5)30-33, 36, 39, 40, 50, 52, 58, 59, 61, 63, 65 + (S3/W6)11-13, 37, 56(?), 57, 62, 88 + (S5/W5)3 + tesson "déblai tranchée trax"] : haut de jarre à profil en S peu marqué, lèvre décorée d'impressions digitales, cordon impressionné avec languette intégrée à la jonction col/épaule.
- SCP86[(S1/W6)2 + (S2/W5)9, 17 + (S3/W3)1 + (S3/W5)5, 36, 45, 57 + (S3/W6)20, 21, 34, 42, 63, 66, 66', 68, 73-78, 80-83, 86, 90 + (S4/W4)5(?), 33 + (S4/W5)31, 34(?), 42, 43, 45 + (S4/W6)16, 18, 19, 25, 29-31 + (S9/W4)2] : très grande jarre reconstituée graphiquement, hauteur approximative 72cm, diamètre maximum approximatif 64cm, décorée de cordons lisses orthogonaux sur l'encolure, base plate, surface très grossièrement traitée.

BORDS EVASES

L'attribution a surtout été faite en fonction de la position topographique.

- SCP82(S1/W16)42 : lèvre aplatie, épaissie par endroit
- SCP83(S10/W15)1 : bord évasé à lèvre décorée d'impressions digitales à l'extérieur.
- SCP84(S3/W14)19 : impressions digitales à l'intérieur de la lèvre.
- SCP85(E1/N32)4 : lèvre arrondie amincie avec cordon lisse sous le bord.
- SCP85(N32/W9)2 : lèvre à marli, léger ressaut externe.
- SCP85(N33/W9)3 (N.D.) : lèvre épaissie aplatie.
- SCP85(S4/W14)8 (N.D.) : lèvre à marli.
- SCP85[(W8/N29)1+(W9/N30)1] (N.D.) : lèvre à marli.
- SCP86(S3/E3)7 : lèvre segmentée à marli.

BORD CYLINDRIQUE

- SCP85(E4/N29)1 (N.D.) : lèvre épaissie aplatie.

BORDS NON ORIENTABLES

L'attribution a surtout été faite en fonction de la position topographique.

- SCP82(S4/W15)19 (N.D.) : lèvre amincie.
- SCP83(S5/W14)9 (N.D.) : lèvre décorée d'impressions digitales sur la tranche.
- SCP85(E3/N28)2 (N.D.) : lèvre arrondie, cordon lisse sous le bord.
- SCP85(E4/N33)2 (N.D.) : lèvre amincie éversée.
- SCP85(E5/N28)8 (N.D.) : lèvre arrondie.
- SCP85(E7/N32)1 (N.D.) : lèvre arrondie, surcuit.
- SCP85(E9/N32)14 (N.D.) : lèvre arrondie.
- SCP85(E9/N33)1 (N.D.) : lèvre arrondie.
- SCP85(E11/N30)10 (N.D.) : lèvre épaissie aplatie.
- SCP85(W6/N29)2 (N.D.) : lèvre aplatie.
- SCP85(W6/N30)2 (N.D.) : lèvre arrondie.
- SCP85(W8/N30) (N.D.) : lèvre amincie.
- SCP85(W10/N33)1 (N.D.) : lèvre aplatie.
- SCP86(S4/E1)9 (N.D.) : lèvre inobservable.
- SCP86(S7/E4)2 (N.D.) : lèvre arrondie, surcuit.
- SCP86(S10/W3)5 (N.D.) : lèvre épaissie aplatie.
- SCP86(S12/W2)4 (N.D.) : lèvre aplatie.

BASES PLATES

L'attribution a surtout été faite en fonction de la position topographique.

- SCP85(E4/N33)1 (N.D.).
- SCP85(W4/N29)1 (N.D.).
- SCP86(S4/E3)14 (N.D.) : diamètre environ 13cm.
- SCP86(S6/W2)6 (N.D.).

BASES INDIVIDUALISEES

L'attribution a surtout été faite en fonction de la position topographique.

- SCP82(N1/W16)20 (N.D.) : diamètre environ 10cm.
- SCP82(S1/W16)45 (N.D.).
- SCP82(S3/W15)1 (N.D.) : diamètre environ 13cm.
- SCP82(S4/W15)6 (N.D.) : traces d'ongles.
- SCP83(S5/W14)19 (N.D.) : diamètre environ 10cm.
- SCP83(S5/W14)21 (N.D.).
- SCP84(S10/W16)2 : diamètre 11,5cm.
- SCP86(S3/W4)12 (N.D.) : diamètre environ 18cm.

BASES INDETERMINEES

L'attribution a surtout été faite en fonction de la position topographique.

- SCP84(S17/W14)4 (N.D.).
- SCP85(E3/N31)4 (N.D.).
- SCP86(S4/E1)6 (N.D.).

MOYENS DE PREHENSION

LANGUETTES

- jarre SCP82(S2/W15) : isolée sur épaule sous ligne d'impressions digitales.
- jarre SCP86[(S2/W4)+(S3/W5), etc.] : intégrée à un cordon impressionné.
- jarre SCP86[(S3/E3), etc.] : languette verticale sous le bord.
- SCP83(S14/W15)2 (N.D.).
- SCP85(E3/N31)3 (N.D.) : éventuellement mamelon érodé ?
- SCP85(E5/N31)2 (N.D.).
- SCP85(E8/N32)1 : grosse languette.
- SCP85(W6/N31)1 (N.D.) : érodée.

ANSES

- SCP80, B3, 12 (N.D.) : départ probable d'anse en boudin.
- SCP86(S8/W6)1 (N.D.) : en boudin, isolée.

DECORS

LIGNE HORIZONTALE D'IMPRESSIONS DIGITALES

- jarre SCP82(S2/W15) : à la jonction col/épaule.
- SCP82(S2/W16)23 (N.D.).
- SCP82(S4/W14)3 (N.D.).

LIGNE HORIZONTALE DE PINCEMENTS

- SCP85(E9/N28)+SCP86, 42, ch. N.

CORDON HORIZONTAL IMPRESSIONNE

- jarre SCP85(E7/N28)+etc. : double cordon, sous la lèvre et sur l'épaule.
- jarre SCP86[(S2/W4)+(S3/W5)+etc.] : à la jonction col/épaule, avec languette intégrée.
- SCP82(S4/W14)4 : peu saillant.
- SCP83(S4/W14)12 (N.D.).
- SCP86(S2/W4)5 (N.D.).
- SCP86(S4/E3)16 (N.D.).
- SCP86(S20/W1) (N.D.).
- SCP86(S20/W2)17 (N.D.).

CORDON LISSE HORIZONTAL

- non marqué (N.D.).
- SCP85(E9/N37)4 (N.D.) : intérieur érodé, cordon ou base ?
- SCP85(W2/N33)2 : sous le bord.

DECOR COUVRANT

Sorte de rainures profondes et irrégulières, probablement verticales, couvrantes sur panse. Pâte de granulométrie moyenne.

- SCP80, 2a, 6 (N.D.).
- SCP86(S4/E1)3.
- SCP86(S4/E3)17 (N.D.).
- SCP86(S4/E3)20 (N.D.).
- SCP86(S5/W3)17 (N.D.).

CREPISSAGE

- SCP82, 2b, 40.

ARGILE CUITE

Fragments d'enduit argileux cuit, non dégraissé, de teinte claire.

- SCP85(N30/E8)2 (N.D.) : forme nettement triangulaire.
- SCP85(N30/E8)3 (N.D.) : 2 fragments informes.
- SCP85(N30/E8)4 (N.D.) : informe.

INDUSTRIE LITHIQUE

Vu leur position topographique, certains objets en roche verte polie, silex et cristal de roche appartiennent probablement au niveau Bronze final.

MEULE

- SCP86(S8/W2)4 : fragment allongé et étroit de coupe semi-circulaire.

PERCUTEUR

- SCP86(E1/S5)coupe : allongé avec traces d'impacts aux extrémités.

HACHES POLIES EN ROCHE VERTE

- SCP85(W1/N31)1 : talon.
- SCP85(W3/N29)1 : fragment mésio-distal.

LAMES ET LAMELLES RETOUCHEES EN SILEX

- SCP85(E2/N30)1 : lamelle retouchée sur le pourtour.
- SCP85(E8/N28)6 : fragment médian de lame avec retouches latérales.
- SCP85(W2/N32)1 : extrémité de lame retouchée sur le pourtour.
- SCP85(W2/N33)1 : extrémité de lame à retouches unilatérales.

ECLATS

- SCP86(S8/W5)1 : éclat de quartz.
- SCP86(S9/W7)3 : petit éclat d'outil en silex.
- SCP86(S10/E1)11 : petit éclat de quartz fumé.

BIBLIOGRAPHIE

- ARBINGER-VOGT (H.). 1978. Vorgeschichtliche Tierknochenfunde aus Breisach am Rhein. München. (Diss. Tiermed.).
- BARTOSIEWICZ (L.). 1985. Most Na Soci : a preliminary faunal analysis of the Hallstatt period settlement. *Arheoloski vestnik*, 36, 107-131.
- BERGER (L.). 1982. Wittnau, Bez. Laufenburg, AG : chronique archéologique. *Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol.*, 65, p. 184.
- BERSU (G.). 1945. Das Wittnauer Horn im Kanton Aargau. Basel : Schweiz. Ges. für Ur- und Frühgesch. (Monogr. ; 4).
- BOESSNECK (J.), DRIESCH (A. von den), MEYER-LEMPPEAU (U.), WECHSLER-von OHLEN (E.). 1971. Die Tierknochenfunde aus dem Oppidum von Manching. Wiesbaden : F. Steiner. (Die Ausgrabungen in Manching ; 6).
- BOESSNECK (J.), JEQUIER (J.-P.), STAMPFLI (H.R.). 1963. Seeberg Burgäschisee-Süd, 3 : die Tierreste. Bern : Stampfli. (Acta Bernensia ; 2).
- BORRELLO (M.-A.), CHAIX (L.). 1983. Etude de la faune de Hauterive-Champréveyres (Neuchâtel) (Bronze final) : 1979-1980. *Bull. de la Soc. neuchâteloise des sci. nat.*, 106, 159-169.
- BRUNIER (C.). 1983. L'habitat néolithique de Sion-Planta (VS). Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ. (Travail de diplôme, non publ.).
- BURRI (M.). 1974. Histoire et préhistoire glaciaires des vallées des Dranses (Valais). *Eclogae geologicae helveticae*, 67, 1, 135-154.
- BURRI (M.). 1986. Le milieu naturel. In : GALLAY (A.), ed. *Le Valais avant l'histoire*, 14000 av. J.C. - 47 apr. J.C. Cat. d'exposition (Sion, 1986). Sion : Musées cantonaux du Valais, 42-48.
- BURRI (M.). 1987. Les roches. Martigny : Pillet. (Connaître la nature en Valais ; 1).
- CHAIX (L.). 1976. La faune de la fouille Yverdon-Garage Martin. In : KAENEL (G.). *La fouille du "Garage Martin, 1973" : précisions sur le site de Clendy à Yverdon (Néolithique et Age du Bronze)*. Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Cahiers d'archéol. romande ; 8), 181-233.
- CHAIX (L.). 1976. La faune néolithique du Valais, Suisse : ses caractères et ses relations avec les faunes néolithiques des régions proches. Genève : Impr. Nationale. (Thèse de l'Univ. de Genève, Docum. du Dép. d'anthrop. de l'Univ. de Genève ; 3).
- ELBIALI (N.), GALLAY (A.), KRAMAR (C.), SIMON (C.). 1987. Cistes néolithiques de types Chamblandes à Bagnes-Villette (Valais, Suisse). *Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol.*, 70, 7-43.
- GALLAY (A.). 1983. De la chasse à l'économie de production en Valais : un bilan et un programme de recherche. Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ.. (Doc. du Dép. d'anthrop. ; 7).
- GERSBACH (E.). 1982. Die urnenfelderzeitliche Höhensiedlung auf dem Kestenberg ob Möriken, Kanton Aargau, Schweiz. *Archäol. Korrespondenzblatt*, 12, 2, 179-186.
- LAUR-BELART (R.). 1951. Lehrgrabung auf dem Kestenberg. *La Suisse primitive*, 15, 33-52.
- LAUR-BELART (R.). 1955. Kestenberg III. *La Suisse primitive*, 19, 1-32.
- LEEMANS (E.). 1985. Anthropologie des tombes Chamblandes du Valais (trouvailles isolées). Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ. (Travail de diplôme, non publ.).

LEUTHARDT (F.). 1930. Über eisenzeitliche Knochenreste (Küchenabfälle) von der Sissacherfluh (Baselland). *Eclogae geologicae helveticae*, 23, 2, 588-593.

LEUTHARDT (F.). 1936. Die Knochenreste vom Burgenrain bei Sissach. *Tätigkeitsbericht der Naturwiss. Ges. Baselland*, 1933-1935, 10, 146-154.

MUELLER-LHOTSKA (U.A.). 1984. Das Pferd in der Schweiz : von der Prähistorie bis zum ausgehenden Mittelalter. Zürich : Selbstverlag.

OLIVE (C.). 1986. La faune du Valais à l'époque Julio-claudienne. In : GALLAY (A.), ed. *Le Valais avant l'histoire, 14000 av. J.C. - 47 apr. J.C. Cat. d'exposition* (Sion, 1986). Sion : Musées cantonaux du Valais, 156-157.

PEARSON (G.W.), PILCHER (J.R.), BAILLIE (M.G.L.), CORBETT (D.M.), QUA (F.). 1986. High-precision ^{14}C measurement of Irish oaks to show the natural ^{14}C variations from AD 1840 to 5210 BC. In : STUIVER (M.), KRA (R.S.), ed. *Calibration issue. Radiocarbon*, 28, 2B, 911-934.

PEARSON (G.W.), STUIVER (M.). 1993. High-precision bidecadal calibration of the radiocarbon time scale, 500-2500 BC. *Radiocarbon*, 35, 1, 25-33.

PIGNAT (G.), CROTTI (P.). 1983. L'histoire tardi- et postglaciaire du Haut-Bassin rhodanien et son peuplement mésolithique. In : *Il popolamento delle Alpi in età mesolitica : VIII-V millennio a.c. Tavola rotonda int.* (Trento, 26-29 luglio 1983). *Preistoria alpina*, 19, 83-91.

STUIVER (M.), PEARSON (G.W.), 35, 1. 1993. High-precision bidecadal calibration of the radiocarbon time scale, AD 1950-500 BC and 2500-6000 BC, *Radiocarbon*, 1-23.

STUIVER (M.), REIMER (P.J.). 1993. Extended ^{14}C data base and revised CALIB 3.0 ^{14}C age calibration program. *Radiocarbon*, 35, 1, 215-230.

THESING (R.). 1977. Die Grössenentwicklung des Haushuhn in vor-und frühgeschichtlicher Zeit. München. (Diss Tiermed.).

VITAL (J.), VORUZ (J.-L.). 1984. L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud). Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Cahiers d'archéol. romande ; 28).

WERMUS (E.). 1981. Sembrancher : habitat préhistorique alpin (VS). Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ. (Trav. de diplôme, non publ.).

WERMUS (E.). 1983. Sembrancher, distr. d'Entremont, VS. In : *Chronique archéologique. Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol.*, 66, 249-254.